Eirik Hvidsten

Un pronom pas comme les autres

Une étude sur la fonction du pronom clitique « en » en français

Masteroppgave i fransk

Trondheim, 15.11.2014

Norges teknisk-vitenskapelige universitet
Det humanistiske fakultet
Institutt for språk og litteratur

Remerciements

Je tiens à remercier vivement ma directrice de mémoire Nelly Foucher Stenkløv, pour tous les conseils qu'elle m'a donnés pendant le travail sur ce mémoire. Son aide m'a été précieuse tout au long de mes études de français.

Finalement, un grand merci à ma famille pour son soutien et ses encouragements.

Abstract

This master's thesis is an analysis of the French pronoun *en*. The objective of the thesis is to analyse the syntactic distribution of *en* in order to create a typological framework to determine the acceptability of *en* pronominalization in French. This includes scrutinizing *en* from a syntactic, semantic and pragmatic point of view.

The pronoun *en* is often a challenging pronoun both to understand and to use in discourse for Norwegian learners of French, because there is no equivalent in Norwegian. We have therefore done a test on the use of *en* among Norwegian students of French at NTNU to discover in which areas the use of this pronoun seems to be the most challenging. Furthermore, we have also included Norwegian translations of phrases containing *en* in some of our analysis to underline the differences at play between the languages.

Most of the examples in this thesis are fabricated. There are, however, a fair share of authentic examples found in French literature or in a French internet database called *Frantext*. The origin of the authentic examples are cited.

The use of *en* comprises three main syntactic categories, replacing a constituent in a quantitative or partitive setting, replacing a prepositional complement of a noun phase or replacing a verbal complement introduced by the preposition *de*. All of these are included in the analysis.

Résumé

Ce mémoire est une étude sur le pronom *en* en français. L'objectif de cette étude est d'analyser la distribution de *en* pour ainsi tenter de fournir des points de départs typologiques à partir de laquelle on puisse évaluer l'acceptabilité de la pronominalisation par *en*. L'analyse comporte des aspects syntaxiques, sémantiques et pragmatiques.

L'emploi du pronom *en* est souvent diffus pour les apprenants norvégiens du français, car il n'y a pas d'équivalent à ce pronom en norvégien. Nous avons par conséquent fait un test sur l'usage de *en* parmi des étudiants de français à NTNU. De plus, dans notre analyse, nous avons également inclus des traductions en norvégien pour voir les différences qui sont intéressantes pour le domaine de *en*.

La plupart des exemples du mémoire sont fabriqués. Il y a toutefois beaucoup d'exemples qui sont tirés de livres français ou de la base *Frantext*. Dans les cas où les exemples sont authentiques, ils sont toujours cités.

Les trois grands usages de *en* sont tous inclus dans l'analyse : *en* quantitatif / partitif, *en* génitif et *en* complément verbal introduit par *de*.

Table de matières

Remerciements 3
Abstract 5
Résumé 7
Introduction 11
2. La référence pronominale et les clitiques 13
2.1. Remarques introductrices 13
2.2. Le terme *pronom* 13
2.3. La référence pronominale 14
2.4. Le pronom clitique 17
2.5. Introduction générale au pronom *en* 21
2.5.1. Définition 21
2.5.2. Les expressions figées et l'agglutination verbale de *en* 23
2.5.3. Le sémantisme de l'antécédent de *en* 24
2.5.4. La personne de l'antécédent 26
2.6. Récapitulatif 27
3. Test sur l'usage de *en* 29
3.1. Remarques introductrices 29
3.2. Problèmes méthodologiques 29
3.3.1. Première phrase 30
3.3.2. Deuxième phrase : 31
3.3.3. Troisième phrase 32
3.3.4. Quatrième phrase : 33
3.3.5. Cinquième phrase : 34
3.4. Les résultats du test 35
4. *En* partitif et quantitatif 37
4.1. Remarques introductrices 37
4.2.1. Le statut syntaxique de *en* – le déterminant partitif 37
4.2.2. La préposition *de* 41
4.3. De la syntaxe à la lecture sémantique 43
4.4. La distribution de *en* 45
4.5. Les défis conceptuels d'apprentissage 47
4.5.1. Différences de référence indéfinie entre le français et le norvégien 47
4.5.2. La lecture partitive et quantitative 50
4.5.3. Manque de détermination des noms massifs en norvégien 51

4.5.4. Manque de référent correspondant à *en* 53
4.5.5. Le discours et la pragmatique 55
4.6. Récapitulatif 57
5. *En* génitif 59
5.1. Remarques introductrices 59
5.2. L'usage de *en* génitif dans l'énoncé 59
5.3. Perspectives sur la syntaxe de *en* génitif 61
5.3.1. La préposition *de* 61
5.3.2. Distribution syntaxique 62
5.3.3. L'extraction de *en* hors d'un groupe prépositionnel 63
5.3.4. *En* génitif représente une sous-partie du sujet 64
5.4. Complément de l'adjectif 66
5.4.1. Remarques 66
5.4.2. Différences entre *en* complément du nom et *en* complément de l'adjectif 67
5.5. Les différents types de *en* génitif 68
5.6. Restrictions sur l'usage de *en* génitif 70
5.6.1. Restrictions de type sémantique 70
5.6.2. Restrictions de type hiérarchique 72
5.6.3. Restrictions concernant les noms dits *psychologiques* 73
5.6.4. Problèmes concernant la généralisation de Cinque 75
5.7. La question pragmatique 78
5.8. Récapitulatif 79
6. Complément verbal introduit par *de* 81
6.1. Remarques introductrices 81
6.2. Définition 81
6.2.1. La structure argumentale 81
6.2.2. Subordonnée complétive 83
6.2.3. Complément d'objet indirect ou complément circonstanciel ? 83
6.3. La sémantique des verbes et leurs compléments 86
6.3.1. Compléments toujours introduits par *de* 87
6.4. Autres compléments 89
6.4.1. Les compléments de cause, de récompense 89
6.4.2. Compléments marquant le propos 94
6.4.3. Complément marquant la matière 95
6.4.4. Complément marquant le passif 97
6.5. Pauvreté sémantique de *en* complément verbal introduit par *de* 99

6.6. Récapitulatif 101
7. Conclusion 105

Introduction

Le pronom « en », il n'y en a qu'un, mais c'en est un de trop ! Nous en avons assez de celui-là ! Nous n'en pouvons plus ! Débarrassons-nous-en ! Finissons-en avec ce pronom !

Il est bien possible que ceci représente les pensées des étudiants lorsqu'ils font la connaissance de *en* pour la première fois, mais ces phrases montrent aussi l'usage très répandu de *en* dans la langue française. Ce pronom clitique est un petit mot de deux lettres qui, pour un apprenant norvégien de la langue française, ne semble pas avoir beaucoup d'importance. Toutefois, comme le montrent les deux premières lignes, le pronom *en* est partout dans la langue française. Il va de soi, alors, qu'il est important d'en maîtriser l'usage.

Mes études du français ont été enrichies par la possibilité de travailler comme assistant de cours de français depuis trois ans. C'est à cette occasion que j'ai eu la possibilité, à plusieurs reprises, d'observer les défis les plus grands pour les étudiants norvégiens en première année d'études du français. Il est apparu clairement que le petit mot que nous traiterons dans ce travail en représentait l'un des plus lourds. La raison en est que, dans beaucoup de domaines, *en* n'a pas d'équivalent syntaxique en norvégien. Il n'est donc pas possible de le traduire tout simplement par un autre mot norvégien.

De plus, la distribution syntaxique de *en* est fort complexe et non pas toujours aisément prévisible. Il peut remplir la fonction du complément d'objet direct ou remplacer une sous-partie de ce dernier de trois manières différentes, chacune ayant une construction différente. Il peut représenter le complément d'objet indirect introduit par *de* et il peut représenter une sous-partie du sujet. Et comme si cela ne suffisait pas, il fait également partie d'un bon nombre d'expressions figées très répandues et courantes dans la langue moderne.

Le but de notre travail est de traiter l'aspect syntaxique, sémantique et pragmatique de ce pronom et d'essayer de fournir une typologie cohérente qui puisse aider à évaluer l'acceptabilité de *en*. Dans ce but, nous comparerons les structures différentes dans lesquelles *en* joue avec les contreparties norvégiennes pour bien clarifier les différences syntaxiques et sémantiques qui entrent en jeu. Il faut souligner que ce travail ne sera pas vraiment contrastif. Nous inclurons des traductions norvégiennes uniquement là où nous les jugerons pertinentes.

En ce qui concerne la structure, le mémoire est divisé en cinq chapitres principaux (2-6) : Le chapitre 2 sert à introduire la référence pronominale et les clitiques en français, avant de continuer avec une introduction générale de *en*. Dans le chapitre 3 il y a un test de l'usage de *en* fait parmi des étudiants de niveau bachelor à NTNU. L'analyse principale de *en* commence

par le chapitre 4 qui traite de l'usage quantitatif et partitif. Le chapitre qui suit porte sur *en* génitif. Enfin, le chapitre 6 qui précède la conclusion traite de *en* complément d'objet indirect / adverbial.

Pour ce qui est du traitement de la syntaxe de *en* partitif / génitif, nous nous sommes appuyés surtout sur la théorie d'Ihsane (2013). Celle-ci porte sur le statut syntaxique de *en* quantitatif, partitif et génitif et révise la théorie de Kayne (1975) en affirmant que les constituants que *en* remplace ne peuvent pas tous être analysés comme des groupes prépositionnels. Ihsane et Forel ont également rédigé un article (*De la mécanique au sens : le cas du pronom en en français*, 2014) qui porte sur l'insuffisance de l'enseignement de *en* quantitatif / partitif et qui comporte quelques points pertinents sur la référence indéfinie et partitive.

Kupferman (2004) a fourni une analyse pertinente sur le génitif. Il a remis en cause l'affirmation générale selon laquelle *en* peut représenter le complément du nom dans les cas où ce complément peut se laisser représenter par un déterminant possessif tel *son*. Il a également montré que la pronominalisation d'une sous-partie du sujet n'est pas valable que pour le verbe *être* et pour quelques verbes intransitifs, mais pour un bon nombre de verbes, dont même quelques verbes transitifs. Pour les différences entre *en* génitif, quantitatif et partitif en général, Tellier et Valois (2006) ont fait un travail contrastif qui montre quelques différences dans la distribution des différents types de *en*.

Quant à *en* complément d'objet indirect / adverbial, nous avons choisi d'utiliser les termes employés dans l'analyse de Spang-Hanssen (1963) sur la sémantique des différents compléments introduit par *de*. Ici, le travail de Melis (2003) sur la préposition *de* est aussi intéressant pour évaluer l'attachement entre le verbe et son complément introduit par *de*.

Nous ne prétendons pas faire ici une analyse complète de *en*. Sa syntaxe est fort complexe, donc, un tel traitement dépasserait sans aucun doute le cadre du présent travail, pour ne pas mentionner qu'il n'y a pas de consensus général parmi les linguistes sur le statut syntaxique de ce pronom. Nous visons néanmoins à évaluer l'acceptabilité de *en* de façon cohérente, afin d'établir une série de points de départs pédagogiques qui peuvent aider à mieux cerner la fonction et le comportement de *en* dans la langue française.

2. La référence pronominale et les clitiques

2.1. Remarques introductrices

En est normalement défini comme un pronom adverbial. Pour bien entamer une étude sur l'usage de *en*, il faut d'abord faire une discussion générale sur la définition d'un pronom, son usage dans la langue et la pronominalisation comme opération. Ce chapitre servira en conséquence à établir une base de terminologies et de références pour le travail qui suit. Nous commencerons par la pronominalisation et sa fonction dans la langue. Il est également pertinent d'étudier la notion de *référence* dans la langue et la fonctionnalité des pronoms dans un tel contexte.

Beaucoup des pronoms qui existent en français adhèrent à une catégorie de pronoms dit *clitiques* ; des pronoms qui sont liés au verbe. *En* fait partie de cette classe de pronoms. Pour cette raison, il est adéquat d'inclure une discussion sur les clitiques et l'opération de *cliticisation*, définies dans ce chapitre. De plus, il nous faudra, parfois, dans cette partie, pour bien comprendre notre thème et pour expliquer quelques phénomènes centraux, inclure d'autres pronoms. Nous chercherons pourtant à mettre l'accent sur *en*.

Ensuite, nous ferons une introduction générale de *en* et de son usage dans les grandes lignes et nous jetterons un coup d'œil sur les expressions figées de *en*. Nous en discuterons aussi la catégorisation syntaxique dans cette partie avant de d'enchaîner avec les tests sur l'usage de *en* dans le chapitre 3.

2.2. Le terme *pronom*

L'explication du sens du mot *pronom* se trouve dans le mot : *pro-nom*, c'est-à-dire un mot qui remplace normalement un groupe nominal, par exemple : *Il a vu le premier film de Jean Renoir* / *Il l'a vu.* Le pronom *le* a bien remplacé le groupe nominal *le premier film de Jean Renoir*. L'étiquette *pronom*, dans son sens littéral, peut parfois être imprécise, puisque ce dernier peut remplacer d'autres constituants que des groupes nominaux comme, par exemple des adjectifs : *C'est le langage de la contradiction, qui doit être dialectique dans sa forme comme il l'est dans son contenu* (Debord, G. La société du spectacle, 1967 : 196. Frantext). On constate que le pronom neutre *le* a remplacé l'adjectif *dialectique*. Dans ce sens, il ne s'agit plus d'un *pro-nom* dans le sens propre du mot.

L'étiquette *pronom* pour *en* est également souvent imprécise car *en* ne remplace pas uniquement des constituants nominalisés mais également des groupes prépositionnels comme dans (1) :

(1) *Il est donc impossible de tracer le développement de la théorie du langage et d'en écrire l'histoire* (Hjelmslev, L. *Prolégomènes à une théorie du langage*, 1971 : 13. Frantext).

Dans (1), *en* remplace le groupe prépositionnel *du développement de la théorie du langage*. Dans ces deux cas, nous observons que l'étiquette *pronom,* dans le sens strict du terme, est imprécise.

Les pronoms peuvent remplacer des propositions entières telles :

(2) *Il réussira un jour ; il en est sûr.*

Nous constatons que *en* peut bel et bien remplacer une subordonnée complétive *qu'il réussira un jour*. Cette subordonnée peut également être interprétée comme un groupe prépositionnel tel *de sa réussite* : *Il est sûr de sa réussite* / *Il en est sûr*.

Cependant, dans le sens étendu du terme, un pronom peut remplacer des constituants (ou *des choses*) en général ; il est donc convenable, aussi pour raison de simplicité, de garder le terme *pronom* dans ce travail pour tous les différents emplois de *en*.

2.3. La référence pronominale

La référence pronominale est surtout faite pour éviter une répétition du même élément déjà mentionné dans l'énoncé. Ces éléments dépendent du contexte de l'énoncé et rendent l'énoncé plus efficace en tant qu'équivalents des catégories grammaticales qu'ils remplacent.

(3) *Si tu as besoin d'argent, tu me le dis et je te prête* ***de l'argent***[1]

On peut observer que la répétition du groupe nominal *de l'argent* à la fin de la phrase la rend plus lourde et en réduit ainsi l'efficacité de la communication. Le pronom qui le remplace dans l'alternative suivante est immédiatement compris dans le contexte :

[1] La phrase originale est citée dans (4).

(4) *Si tu as besoin d'argent, tu me le dis et je t'**en** prête* (Gavalda, A. Ensemble, c'est tout, 2004 : 48).

Dans la plupart des cas, les pronoms ont besoin d'une *référence* dans l'énoncé pour être compris dans le contexte : la plupart des pronoms reprennent un *antécédent*, c'est-à-dire un élément déjà mentionné. Dans la phrase plus haut, c'est le groupe prépositionnel *d'argent* (originalement un groupe nominal *de l'argent*) qui est l'antécédent auquel le pronom *en* se réfère. On parle dans ce cas d'une référence anaphorique : « L'identification du référent du pronom nécessite le recours à l'environnement contextuel. Le cas typique est celui où le pronom reprend intégralement les valeurs référentielles du segment qu'il représente (son antécédent) » (Riegel et al. : 360).

En d'autres mots, les pronoms anaphoriques ne peuvent pas être compris sans le contexte dans lequel ils jouent. Cela est le cas pour les pronoms de la troisième personne dont *en* fait partie. La compréhension de la référence des pronoms est ainsi souvent une question pragmatique : « La référence est l'un des thèmes les plus complexes de la sémantique, car il est en intersection presque totale avec la pragmatique » (Zufferey, Moeschler : 2012 : 69). Il est difficile de faire un traitement complet de *en* uniquement à partir de sa nature syntaxique. Comme tous les pronoms anaphoriques, *en* doit être compris d'un point de vue pragmatique aussi bien que d'un point de vue syntaxique et sémantique. Le pronom *en* a besoin d'un antécédent auquel il doit se référer pour obtenir une signification dans l'énoncé. Cette référence doit être assez claire, et son existence est impérative pour que *en* puisse apparaître. En d'autre mots, dans la plupart des cas concernant *en*, il faut la préexistence d'un groupe nominal ou groupe prépositionnel. *En* fait partie des pronoms qui « sont privés d'autonomie référentielle » (Moeschler, Reboul, 1994 : 350).

Cependant, tous les pronoms ne sont pas égaux ; il y en a quelques-uns qui n'ont pas besoin de référence. Des *pronoms autonomes* (Maingueneau, 1994 : 148) comme *personne*, *rien* et *tout* portent une valeur intrinsèque sémantique et n'ont, par conséquent, pas besoin de référence. Ils « sont pro-noms en ce sens qu'ils ont un statut de groupe nominal, mais ils n'ont pas besoin d'une *relation anaphorique* ou *cataphorique* pour être interprétés » (ibid.). Il en va de même pour les pronoms qui portent une référence déictique tels *je* et *tu* qui ne sont pas reconnus dans le contexte textuel. Par exemple le pronom *je* indique celui qui fait l'énonciation et est, par conséquent, différent de *il*. Comme nous l'avons bien déjà établi, *en* n'appartient pas à ces groupes particuliers de pronoms, mais à un autre, celui des pronoms *substituts* ou *représentants* (ibid.) qui sont les plus nombreux dans le système pronominal.

Avant de continuer la discussion théorique, il est fructueux d'en voir un exemple. Reprenons la phrase qu'on vient de traiter :

(5) *Si tu as besoin d'argent, tu me le dis et je t'**en**$_i$ prête* ---$_i$.

Dans cet exemple, c'est le groupe prépositionnel *d'argent* qui sert d'objet de référence pour *en*. Ce groupe prépositionnel est repris après une opération de pronominalisation et cliticisation, c'est-à-dire que le groupe prépositionnel *d'argent* est repris comme pronom clitique, mis devant le verbe *prêter*. On observe qu'il y a une trace derrière le verbe, puisque la position postverbale est la location normale des compléments du verbe que ce soit un groupe nominal ou un groupe prépositionnel.

Cet exemple peut nous montrer que *en* n'aura pas de signification sémantique sans l'antécédent *d'argent* auquel il se réfère. C'est pour cette raison qu'une phrase simple comme

(6) *Il en a acheté deux.*

n'a aucun sens toute seule sans antécédent qui indique ce à quoi *en* réfère. La phrase est grammaticalement correcte, mais elle manque de sens contextuel qui peut indiquer la référence de *en*.

Le verbe *acheter* prend normalement deux arguments (trois dans quelques cas) ; le sujet nominatif et l'objet direct accusatif. Le deuxième argument est implicite dans le sémantisme du verbe. Pour acheter, il faut acheter quelque chose. Par conséquent, *en* ne fonctionne pas comme référent dans l'exemple plus haut. Pour donner du sens à l'exemple, nous établissons un antécédent :

(7) *Jean a trouvé cinq livres intéressants. Il en a acheté deux.*

Avec l'apparition d'un antécédent, c'est par contre différent. Ici, *en* reprend le groupe nominal *cinq livres intéressants* comme un ensemble à partir duquel Jean fait le choix d'acheter deux livres. Dans ce cas, *en* remplit un rôle syntaxique indispensable et ne peut pas être supprimé. On remarque que la phrase suivante est grammaticalement incorrecte :

(8) **Il a acheté deux.*

En est généralement d'un caractère anaphorique comme les exemples que l'on vient de voir. La reprise d'antécédents constitue la grande partie de la fonction de *en*. C'est toutefois possible de voir *en* dans une fonction cataphorique, c'est-à-dire qu'il précède l'élément qu'il remplace :

(9) *Un jour, il en est sûr, il partira.*

Des exemples d'un tel caractère sont bien rares, mais cependant possible. Dans la phrase au-dessus qui se trouve derrière *en*, ce dernier remplace la proposition *(qu') il partira*, ce qui fait de *en* une cataphore dans (9).

Si on a constaté l'importance du rôle anaphorique (et cataphorique) de *en*, il faut pourtant mentionner qu'il y a également des exceptions. Parfois, il se peut que l'antécédent ne soit pas exprimé, mais dans ces cas, il s'agit normalement des expressions courantes où *en* acquiert une forme de valeur lexicale sous-entendue : *en raconter une bonne* (sous-entendu : *histoire*) - *Vous en avez des bonnes, vous !*, *en faire de belles* (sous-entendu : *sottises*), *en dire de belles sur qqn* (*des choses déplaisantes*) (Grevisse : 869*), en griller une* : *Je vais m'en griller une sur le trottoir (..)* (Gavalda A. *Ensemble, c'est tout*, 2004 : 95) (sous-entendu : (*fumer*) *une cigarette*). Une liste plus étendue sera à trouver dans 2.5.2. L'usage de *en* dans ces exemples est différent de l'usage normal où *en* ne porte pas de valeur lexicale mais exige un antécédent dans l'environnement contextuel, comme on l'a déjà vu.

Un autre type d'exception est celui où *en* est devenu une partie fixe de la construction verbale, comme dans des verbes comme *s'en aller, s'en falloir, s'en venir, en vouloir à qqn* etc. Par rapport à la référence dans de telles constructions, il faut souligner que *en* a perdu sa valeur d'anaphore, parce qu'on ne peut pas constater que *en*, dans ces cas, remplace un groupe prépositionnel ; il n'a par conséquent pas de valeur indépendante (Helland : 252). *En* est présent même avec un complément de verbe commençant par la préposition *de*, par exemple *s'en revenir de Paris*. Ceci montre que *en* est devenu redondant. On ne pourrait par exemple pas remplacer *de Paris* avec *en* dans un tel cas, ce qui donnerait comme suit :

(10) *Il s'en revient de Paris. / *Il s'en en revient.*

On voit par conséquent que dans ce type d'emploi, *en* qui fait partie intégrante du verbe après un procès de grammaticalisation et fonctionne syntaxiquement différemment que dans d'autres emplois.

2.4. Le pronom clitique

Les clitiques, souvent appelés *faibles, atones* ou *conjoints*, forment une classe de mots ou de morphèmes qui n'est pas autonome. C'est-à-dire qu'ils sont syntaxiquement dépendants d'autres mots pour être réalisés. Il y a des cadres stricts dans lesquels ils peuvent apparaître.

Les clitiques sont présents dans beaucoup de langues, mais le français se distingue comme une langue riche en clitiques. Les clitiques français sont des pronoms liés au verbe et ne peuvent pas apparaître hors d'un tel contexte. En français, il s'agit pour la plupart des pronoms personnels qui représentent le sujet, le complément d'objet direct, le complément d'objet indirect, l'adverbe de négation etc. : *je, te, il, elle, nous, vous, ils, elles, me, te, le, la, lui, leur* etc. Les pronoms *en* et *y* font également partie de cette classe de clitiques en français. Ces clitiques sont, comme les autres, liés au verbe.

En pronominalisant une phrase telle

(11) *J'ai donné des cadeaux à mon amie.*

on observe que la structure clitique est très strictement organisée :

(12) *Je lui en ai donné.*

Dans cette phrase pronominalisée, ce n'est pas possible de changer la position des clitiques car elle est complètement fixe.

On distingue normalement entre deux types de clitiques ; la proclise et l'enclise. En français, la proclise est le type de cliticisation le plus normal. Dans ce cas, les clitiques sont antéposés au verbe. En mettant les clitiques derrière le verbe, on parle de l'*enclise*. L'enclise apparaît normalement dans l'utilisation de l'impératif positif et de l'inversion du sujet :

(13) *Puis-je acheter des épinards ?*

(14) *Achetez-en !*

Dans (13), on observe la position postverbale du clitique *je* après l'inversion du sujet. Dans (14) *en* se trouve dans la position postverbale, une position qui redevient préverbale dans un emploi de l'impératif négatif :

(15) *N'en parlez pas !*

La seule exception à cette règle générale apparaît dans les phrases avec un infinitif, où les clitiques se placent entre le verbe fini et l'infinitif, comme dans l'exemple suivant :

(16) *Je vais lui en parler.*

La manière de déplacer les clitiques devant le verbe à l'infinitif tel (16) est un trait de la langue moderne. Un coup d'œil diachronique aurait pu nous montrer que les clitiques apparaissent devant le verbe fini en moyen français.

Le lien très étroit entre le clitique et le verbe rend impossible l'apparition d'un élément non-clitique entre le clitique et le verbe. C'est seulement un autre clitique qui peut établir une telle séparation. Dans ce cas, le français diffère des langues germaniques où une séparation entre le pronom sujet et le verbe est possible, en ajoutant par exemple un complément circonstanciel. Voyons la phrase suivante :

(17) *Quand il est revenu d'Angleterre **six mois plus tard**, il était malade.*

En norvégien, on pourrait déplacer le complément circonstanciel de la fin de la phrase à la position entre le sujet et le verbe :

(18) *Da han **seks måneder senere** kom tilbake fra England, var han syk.*

Ceci représente une impossibilité en français :

(19) **Quand il **six mois plus tard** est revenu d'Angleterre, il était malade.*

Cela veut dire que le pronom *il* est un clitique en français, alors que *han* en norvégien ne l'est pas. On pourrait cependant pronominaliser et *cliticiser* le groupe prépositionnel *d'Angleterre* et le mettre devant le verbe, ainsi sépare-t-on le clitique *il* du verbe :

(20) *Quand il **en** est revenu six mois plus tard, il était malade.*

Il faut bien remarquer que cet exemple est conforme à la règle qui dit qu'un clitique peut seulement être déplacé par un autre clitique. Une inversion du sujet et du verbe peut contribuer à souligner le lien très étroit entre le verbe et le clitique. En inversant le sujet dans la phrase :

(21) *Il en avait une*

on observe que *en* se déplace dans la position de proclise, même avec le mouvement du verbe :

(22) *En avait-il une ?*

Maintenant on a constaté que les clitiques sont conjoints avec le verbe et qu'ils ne peuvent être séparés de lui que par d'autres clitiques. Ils ont deux propriétés supplémentaires : Ils sont *non-accentués* et *non-coordonnables* (Laenzlinger : 183). C'est-à-dire qu'il est

syntaxiquement impossible de les coordonner avec d'autres éléments. On ne peut, par conséquent, pas dire : * *Je le et les vois*.[2]

On ne peut pas non plus mettre un accent tonique sur un clitique : « *J'EN ai acheté* ». À l'oral un usage comme dans l'exemple est en désaccord avec les règles phonologiques du français. Néanmoins, le terme *pronom atone* est probablement imprécis. Ces pronoms peuvent en effet apparaitre comme syllabe finale accentuée, ainsi avec l'impératif comme dans l'exemple suivant :

(23) *Parlez-en !*

La règle de la position de *en* comme clitique dans les phrases exclamatives est très simple. Il est toujours placé derrière les autres clitiques et le plus près possible du verbe. Cette règle peut être tirée du petit tableau ci-dessous :

Tableau des clitiques : (Sportische, 1993 : 5)

Nom	**Neg**	**1st/2nd/Refl**	**3rdAcc**	**3rdDat**	**Loc**	**Gen**
il	**ne**	**me/te/se/nous**	**le/la/les**	**lui/leur**	**y**	**en**

Dans la phrase suivante on peut en voir un exemple :

(24) *Elle ne lui en a pas parlé.*

On observe que *en* est le dernier clitique juste à côté du verbe. Dans une phrase contenant un verbe infinitif, les pronoms clitiques se déplacent vers le verbe infinitif. Dans ce cas, *en* est, comme d'habitude, toujours dans la dernière position parmi les clitiques. En changeant la phrase donnée, on voit bien ce déplacement :

(25) *Elle n'a pas voulu lui en parler.*

Dans un tel exemple contenant un verbe infinitif, *en* n'est pas le clitique le plus proche du verbe fini mais le plus proche du verbe à l'infinitif. On conclut donc que *en* se trouve toujours dans une position préverbale avec la seule exception de l'impératif positif. Dans la position

[2] Il y a une petite exception marginale pour les pronoms sujets : *Il ou elle connait Marie* ((Sportische : 6).

préverbale, *en* se trouve toujours devant le verbe fini, sauf s'il y a un infinitif. Dans ce cas, *en* se déplace vers la position qui précède l'infinitif comme nous l'avons observé.

2.5. Introduction générale au pronom *en*

2.5.1. Définition

Il y de nombreuses définitions de *en*. La raison en est que c'est un pronom difficile à classer catégoriquement et que la distribution syntaxique en est fort complexe. Hormis les expressions figées que nous traiterons brièvement plus bas dans ce chapitre, et qui font partie de constructions verbales plus ou moins lexicalisées, nous avons choisi de séparer l'usage de *en* en trois catégories :

(a) *En* quantitatif / partitif : *En* représente normalement ici le complément d'objet direct du verbe dans des phrases telles : *Pierre a acheté **de la farine*** / *Pierre **en** a acheté*. Il y a des exceptions qui seront traitées car le statut syntaxique de *en* quantitatif / partitif est fort controversé. Cet usage de *en* sera traité dans le chapitre 4.

(b) *En* génitif : Ici *en* représente le complément du nom ou le complément de l'adjectif tel *Nous connaissons le prix **de la liberté*** / *Nous **en** connaissons le prix*. Il représente donc normalement une sous-partie de l'objet direct, ce qui le rend similaire à *en* quantitatif / partitif, mais il y a des différences dans la distribution syntaxique. Nous traiterons ce thème dans le chapitre 5.

(c) *En* complément d'objet indirect / complément circonstanciel : Dans ces constructions, l'apparition de *en* dépend normalement de la préposition *de* dans la structure verbale du verbe dans des phrases telles : *Il abuse **de ses médicaments*** / *Il **en** abuse* ou *Elle sort **de la maison*** / *Elle **en** sort*. Le lien syntaxique entre le verbe et la préposition peut être strict ou lâche, et il n'est pas toujours clair s'il s'agit d'un complément d'objet indirect ou d'un adverbial dans tous les cas. Ceci est le thème du chapitre 6.

Tout d'abord, avant d'entamer une discussion plus pointue sur *en*, nous citerons le grand dictionnaire de référence *Grand Robert de la langue française* (Deuxième Édition, 2001 : 2079) :

« En [ã] pron., adv. – XI^{e}; ent, X^{e}; lat. *inde*

Pronom adverbial représentatif d'une chose, d'un énoncé et quelquefois (sauf en fonction de compl. du nom) d'une personne. De ce, de ces, de cette, de cela, de lui, d'elle. – **De** »[3].

Le pronom *en* est normalement appelé *pronom adverbial* dans la grammaire française, comme on le voit aussi dans la citation du Grand Robert. La cause de l'étiquette *adverbial* vient de la substitution avec *de là, à partir de là*. *En* vient étymologiquement du latin *inde* comme indiqué plus haut. L'adverbial *inde* a la signification *de là, à partir de là*. Cela distingue étymologiquement le pronom adverbial *en* de la préposition *en* qui vient de la préposition latine *in*. Le côté adverbial spatial classique du pronom *en* est observé dans une phrase telle :

(26) - *Tu viens de là* ? - *Oui, j'en viens.*

Néanmoins, dans ces structures, la préposition *de* fait partie de la structure argumentale et il n'est pas toujours clair s'il s'agit vraiment d'un adverbial[4] ou d'un complément d'objet indirect. Nous traiterons davantage ce thème dans 6.2.3.

Il est fructueux de voir ce qu'en dit la grammaire de référence bien reconnue *Le Bon Usage* (14ème édition, 2008 : 868) : « Ils peuvent avoir la fonction de compléments adverbiaux, tout en gardant leur valeur de représentants. À cause de cela, à cause de leur étymologie aussi, on les appelle souvent adverbes pronominaux ou pronoms adverbiaux. »

Nous observons que l'étiquette *adverbial* est mentionnée dans Le Grand Robert et dans Le Bon Usage, bien que ce soit un terme très étendu et peut-être un peu vague. Le statut de *en* en tant qu'adverbial ou en tant qu'objet indirect dans quelques usages très courants reste encore très controversé. *En* est-il tellement lié au verbe qu'il ne peut pas être omis de la structure argumentale du verbe ou est-il un élément qui ajoute une information supplémentaire non exigée par la structure argumentale ? Ceci est un thème qui sera développé dans le chapitre 6.

[3] En fait, il existe aussi un pronom clitique presque équivalent en italien : *ne*. Ce pronom a plus ou moins la même distribution que *en*. Génitif : *Ho letto il primo capitolo del libro*. / *Ne ho letto il primo capitolo* : *J'ai lu le premier chapitre du livre* / *J'en ai lu le premier chapitre*. *Sono contento del risultato* / *Ne sono contento* : *Je suis content du résultat* / *J'en suis content*. Complément d'objet indirect : *Ho parlato del futuro* / *Ne ho parlato* : *J'ai parlé de l'avenir / J'en ai parlé*. Quantitatif / Partitif *: Ha bevuto dell'acqua* / *Ne ha bevuto* : *Il a bu de l'eau* / *Il en a bu*. *Il suo vicino ha due macchine* / *Il suo vicino ne ha due. Son voisin a deux voitures* / *Son voisin en a deux.* Les différences distributionnelles entre les pronoms vaudraient bien qu'on s'y attarde, mais cela dépasse le cadre du travail.

[4] Egalement appelé *complément circonstanciel*.

2.5.2. Les expressions figées et l'agglutination verbale de *en*

Il y a un bon nombre d'expressions verbales dont *en* fait partie sans avoir de fonction réelle. Ce sont des expressions telles *en être*[5]*, en arriver, en vouloir à qqn, s'en aller de, en avoir assez, en avoir marre, ne pas en croire ses oreilles, s'en revenir, s'en sortir, en pincer pour, n'en pouvoir plus, en avoir de bonnes, en casser une, en griller une, en finir, en rester à, en être quitte pour, s'en tenir à, en imposer, en avoir par-dessus de la tête de, en avoir plein la bouche, en avoir ras le bol de, s'en ficher de, en avoir sa claque de, en perdre son latin, en connaître un rayon, en avoir jusque-là de, en avoir plein le dos de, s'en appeler à, s'en retourner* etc. Les exemples cités ici sont trouvés dans *Le Bon Usage* (2008) et dans différents dictionnaires comme *Le Grand Larousse de la langue française* (1972) et *Le Grand Robert* (2001) etc.

L'usage de *en* dans ces locutions verbales est différent des usages que nous traiterons plus tard dans ce travail dans le sens qu'il ne porte pas de référence claire dans les expressions figées. Ici, *en* est pléonastique. Ces types d'expressions sont très nombreux dans la langue française, or, pour l'apprenant, il faut par conséquent les apprendre par cœur. Beaucoup de ces expressions verbales idiomatiques sont de nature familière telles par exemple : *en avoir assez de*, *en avoir par-dessus la tête de*, *en pincer pour*, *en casser une*, *en griller une* etc., tandis que d'autres sont courants même dans la langue soutenue : *en être*, *en arriver*, *s'en aller de*, *en vouloir à qqn, s'en revenir*, *s'en tenir à* etc. Ces expressions sont nombreuses et largement utilisées. Il est donc très important pour les étudiants de français de se familiariser avec les plus courants.

On peut également trouver *en* agglutiné à quelques verbes tels *enlever*, *entraîner*, *emporter*, *emmener*, *s'enfuir*, *s'envoler* etc. (Grevisse : 878), où *en* est attaché au verbe après une évolution historique. *En* peut également apparaître comme complément de ces verbes :

(27) *Née en Russie aux débuts du siècle, Véra Orlova, - c'est sous ce nom qu'elle demeure connue des mélomanes - s'en est enfuit au printemps dix-huit et s'installa d'abord à Vienne (…)* (Perec, G. *La vie mode d'emploi : romans*, 1978 : 39. Frantext.).

Dans cet exemple, il s'agit d'un procès de grammaticalisation, vu que *en* peut être complément du verbe auquel il est déjà agglutiné. En ce qui concerne le verbe *s'enfuir*, le

[5] Il faut préciser que l'expression figée *en être* est différente de *en être* dans une phrase telle *Nous sommes des moutons* / *Nous en sommes*. Dans ce dernier, *en* a une référence claire.

verbe *fuir* était auparavant accompagné de *en* qui de son côté était syntaxiquement plus indépendant : Le sens de *en fuir* était donc *fuir de là*. Au passé composé, *en* se plaçait dans la position de clitique : *Il s'en est fui*. Les deux morphèmes sont devenus au fur et à mesure étroitement attachés jusqu'à ce qu'ils s'agglutinent en un seul verbe : *Il s'en est enfui* (Vandeloise : 60).[6]

Vu que ces expressions sont plutôt une question de mémoire que de compréhension syntaxique, nous n'élaborerons pas davantage sur ce thème, tout en sachant qu'à cause du nombre élevé de ces expressions et de leur importance et fréquence dans la langue française moderne, une connaissance en est pourtant nécessaire pour l'apprenant du français.

2.5.3. Le sémantisme de l'antécédent de *en*

Une question pertinente qui se pose aujourd'hui sur l'usage de *en* est celle du statut des constituants qu'il remplace et si *en* se rapporte à des antécédents animés ou inanimés. Dans ce cas, *en* est en compétition avec des pronoms personnels disjoints comme *lui*, *elle*, *eux*, *elles*, *moi*, *toi* etc. Selon la grammaire traditionnelle normative, *en* remplace des antécédents inanimés, tandis que les pronoms personnels disjoints remplacent des antécédents animés :

« Dans la langue classique, *en* représente aussi bien des personnes que des choses (Les grammairiens ont tenté de spécialiser *en* pour renvoyer à des choses, des animaux, des idées, non à des humains (…) cette limitation ne s'est pas imposée à l'usage, mais l'emploi de *en* est peu fréquent pour représenter des personnes, sauf avec les expressions partitives ou quantitatives » (Le Grand Larousse de la langue française, 1972 : 1593).

Le Bon usage soutient l'usage de *en* dans les expressions quantitatives et partitives : « *En* est obligatoire quand il a une valeur partitive »[7] (Grevisse : 873). En voilà un exemple :

(28) *Le soldat nous sourit et on lui sourit en retour. J'**en** ai vu sur la route qui causaient gaiement avec de très jolies filles (…)* » (Beauvoir, S. *Journal de guerre, septembre 1939 - janvier 1941*, 1990 : 335. Frantext).

[6] Il y a avait des erreurs orthographiques dans l'explication de Vandeloise que nous nous sommes permis de changer.

[7] Le Bon Usage utilise le « vieux » sens du terme *partitif* qui incluait aussi le sens *quantitatif* dans l'usage moderne. Toutefois, la citation est valable pour les deux usages. Les différences de ces termes seront élaborées dans le chapitre 4.

On trouve cependant aussi la référence à des animés, même dans les positions d'objet indirect :

(29) *Une nourriture trop riche, deux grossesses et l'ennui des hivers insulaires* ***en*** *avait fait une femme de quarante-deux ans sans éclat particulier, ni vieille ni jeune* (Henrichs, B. *La joueuse d'échecs* : 12).

Selon la grammaire traditionnelle, on aurait dû utiliser un pronom disjoint : *Une nourriture trop riche, deux grossesses et l'ennui des hivers insulaires avait fait* ***d'elle*** *une femme (…).*

Ensuite, il faut remarquer un usage courant de *en* (et *y*) pour les anaphores (ou cataphores) animées. Il s'agit des constructions disloquées : « Dans les constructions disloquées, les formes y et en substituent aux formes disjointes pour éviter la répétition des prépositions *à* et *de* : *Jean, je pense à lui*, mais **À Jean, je pense à lui - À Jean, j'y pense - *Je pense à lui, à Jean - J'y pense, à Jean*. De même : *Jeanne, je me méfie d'elle*, mais ** De Jeanne, je me méfie d'elle - De Jeanne, je m'en méfie - *Je me méfie d'elle, de Jeanne - Je m'en méfie, de Jeanne* » (Riegel : 404)[8]. En est également « obligatoire pour renvoyer aux compléments animés non définis : *Il s'occupe des enfants handicapés* / *Il s'occupe d'eux*, mais *Il s'occupe d'enfants handicapés* / *Il s'en occupe* » (ibid.).

Pour cette raison, on constate que *en* peut désigner des éléments animés. Même si cet usage ne fait pas partie de la norme de la langue écrite moderne, il est clair que *en* prenait encore plus d'antécédents autrefois, ce que confirme Le Bon Usage (2008 : 873) : « *En* et *y* rapportaient autrefois à des personnes bien plus librement qu'ils ne font dans l'usage moderne (il ne s'agit pas toujours d'objets indirects). » Dans la langue moderne, l'usage des pronoms disjoints est regardé comme préférable à l'écrit dans de tels cas : « L'antécédent est, de nos jours, plutôt une chose, un animé non humain ou toute une partie d'énoncé » (L'académie française, 1994 : 1764).

Néanmoins, ce n'est pas une règle fixe : « Mais il s'agit là d'un usage plutôt que d'une règle : *en* renvoie aussi, aujourd'hui encore, à des personnes, dans des conditions qui ne peuvent faire l'objet d'une règle rigoureuse (ibid.) ».

Comment récapituler cette question ? Disons que *en* désigne normalement des choses ou des animaux non-humains, mais qu'il peut également renvoyer à des personnes. Aujourd'hui, il

[8] La forme de la citation a été légèrement modifiée.

semble également que l'usage de *en* renvoyant à des êtres animés humains est devenu encore plus fréquent dans la langue orale, mais que l'usage des pronoms disjoints est plus fréquent à l'écrit en raison de normes stylistiques. Il s'agit là d'une séparation entre la grammaire descriptive et la grammaire normative.

2.5.4. La personne de l'antécédent

L'usage de *en* est normalement restreint à une référence à la troisième personne : « En (…) renvoie exclusivement à une troisième personne » (ibid.). Tous les exemples qu'on a vus dans cette étude jusqu'ici sont clairement à la troisième personne. Cependant, un problème se pose en analysant des phrases comme la suivante:

(30) *Ça m'est désagréable quand on me parle de moi, même si on m'en parle aimablement* (Beauvoir, S. *L'invitée* : 17).

Dans cet exemple, *en* remplace le groupe prépositionnel *de moi*. Le pronom disjoint à la première personne *moi* porte une référence déictique. On a déjà rencontré ce type de pronom qui trouve sa référence dans l'énonciateur. Selon l'Académie française, le renvoi à la première ou deuxième personne n'est pas possible. Cela correspond au fait que *en* se trouve parmi les pronoms substituts qui exigent un antécédent auquel ils doivent se référer. La référence aux déictiques est normalement hors du domaine d'emploi.

Dans (30), le fait que *en* soit utilisé peut peut-être s'expliquer par le contexte et l'accentuation. Le pronom disjoint *moi* introduit par *de* a déjà placé l'antécédent dans le contexte dans une position accentuée finale, alors que dans la subordonnée, *en* est acceptable vu que l'antécédent a déjà été bien établi et que *en* se trouve dans une position non-accentuée.

Kayne (1975 : 108) souligne également que *en* peut renvoyer à la première ou à la deuxième personne : « It too can sometimes refer to first or second person pronouns. » Il montre ensuite un exemple où *en* renvoie à la deuxième personne : « Il a parlé de toi $_i$, et il en a dit $_i$ du bien » (ibid.). On a bien observé ces deux cas où *en* sort du territoire de la troisième personne. Le Bon Usage (2008 : 873) confirme pareillement que cela est possible : « *En* peut avoir pour antécédent un pronom de la 1re personne et de la 2e personne seulement quand celui-ci est précédé d'une préposition ».

Dans les exemples, on observe une courte distance entre l'antécédent, le pronom disjoint, et *en*. Il semble que *en*, sémantiquement comme *thème* de la discussion dans l'exemple (30) et

celui de Kayne, prend un rôle qui se rapproche pourtant de la troisième personne d'un point de vue pragmatique. Il n'est donc pas tellement frappant, peut-être, que cela soit possible. Enfin, on devra signaler que de tels emplois de *en* sont très marginaux.

2.6. Récapitulatif

Dans ce chapitre, nous avons établi une base à partir de laquelle nous bâtirons notre analyse de *en*. Il est important d'avoir une connaissance générale sur la pronominalisation, le but de la pronominalisation et la cliticisation avant de continuer le traitement de *en*. La cliticisation étant un phénomène qui n'existe pas en norvégien standard (elle est présente dans les dialectes), il est impératif d'y faire allusion pour connaître la plus grande différence pronominale entre le norvégien et le français. Par contre, la position de *en* en tant que clitique est simple à formaliser étant donné qu'il est toujours le clitique le plus près possible du verbe dans les phrases affirmatives.

Ensuite, comme nous l'avons vu, il y a des problèmes qui concernent les étiquettes *pronom* et *pronom adverbial* pour *en*. Pour autant, nous avons décidé d'utiliser l'étiquette simple *pronom* ou *pronom clitique* pour des raisons de simplicité.

Les expressions figées de *en* ne sont pas au cœur de notre étude car elles tiennent du domaine de la diachronie. Il est pourtant important d'en connaître les plus importantes pour un apprenant du français. Nous avons donc choisi de les mentionner brièvement. Il reste alors les trois grandes catégories dans lesquelles nous avons placé *en* : *en quantitatif* / *partitif*, *en génitif* et *en complément d'objet indirect* / *adverbial*.

Avant d'entamer cette analyse, nous présenterons un test portant sur l'usage de *en* pour voir si ce pronom est vraiment un défi pour les apprenants de langue norvégienne.

3. Test sur l'usage de *en*

3.1. Remarques introductrices

Nous avons fait un test sur l'usage de *en* pour voir si les problèmes concernant *en* sont réels pour les apprenants norvégiens. Ce test a été fait par des étudiants à l'Université norvégienne de science et de technologie (NTNU) au niveau bachelor (niveau B2 de CEFR)[9]. Cinq phrases norvégiennes traduites du français ont été données à huit étudiants norvégiens. Ces phrases ont été ensuite retraduites en français par les étudiants norvégiens. De cette façon on peut voir si *en*, qui était présent dans toutes les phrases originales, est présent dans la traduction des étudiants.

Pour éviter que les phrases soient trop artificielles, les phrases ne sont pas fabriquées mais elles sont tirées d'un texte d'origine française (*Rhinocéros* de Ionesco) et de la traduction norvégienne de celui-ci. Quelques phrases de cette traduction ont été volontairement simplifiées avant le test pour des raisons de simplicité.

3.2. Problèmes méthodologiques

Il faut d'abord souligner que la traduction est un jeu de créativité et qu'il y a par conséquent souvent plusieurs possibilités de traduire une phrase. L'emploi de *en* n'est ainsi pas strictement nécessaire dans tous les exemples ; les problèmes peuvent être contournés grâce à la créativité de l'étudiant. Pourtant, l'ensemble du test peut sans doute nous montrer une tendance révélatrice. Les résultats seront finalement comparés à ceux d'un professeur français.

Dans l'ensemble, huit étudiants ont fait le test. Ce n'est donc pas un test étendu, mais il peut pourtant poser quelques jalons en ce qui concerne les défis de l'usage de *en* pour les apprenants norvégiens.

Il faut également souligner que les étudiants n'ont pas eu beaucoup de temps pour traduire les phrases, il y a ainsi des erreurs simples qui existent dans les réponses mais qui peuvent être largement attribuées au manque de temps. Cela pourrait aussi avoir une influence sur l'usage de *en*. Dans ce travail, nous nous concentrerons uniquement sur la problématique qui concerne *en*.

[9] CEFR: Common European Framework of Reference for Languages

3.3.1. Première phrase

Phrase : - *Du skal få en annen katt av meg. – Nei takk, jeg vil ikke ha noen annen* (Ionesco, E. 4 Skuespill, Neshornet, 2007 : 32).

Original : - *J'ai un autre chat pour vous. – Non merci, je n'**en** veux pas d'autre* (Ionesco, E. *Rhinocéros*, 1959 : 96).

Réponses :

Étudiant a) – *Je te donnerai un autre chat. - Non merci, je ne veux pas un autre.*

Étudiant b) – *Je vais vous donner un autre chat. – Non merci, je ne veux pas un autre.*

Étudiant c) – *Je te donnerai un autre chat. – Non merci, je ne veux pas un autre.*

Étudiant d) – *Je te donnerai un autre chat. – Non merci, je n'**en** veux pas un autre.*

Étudiant e) – *Je te donnerai un autre chat. – Non merci, je n'**en** veux pas.*

Étudiant f) – *Je vous donnerai un autre chat. – Non, merci, je n'**en** voudrais pas un autre.*

Étudiant g) – *Je vais te donner un autre chat. – Non merci, je ne veux aucun autre.*

Étudiant h) – *Je te tonnerai un autre chat. – Non merci, je ne veux pas un autre.*

Professeur) - *Je vais te donner un autre chat. - Merci, je n'**en** veux pas d'autre / un autre.*

Remarques :

Dans la première phrase, nous avons à voir avec l'usage quantitatif de *en* qui sera traité dans le chapitre 4. Dans ce contexte, *en* est obligatoirement exigé pour référer à une quantité indéfinie. Le problème, c'est qu'il n'y a pas d'équivalent en norvégien pour cet usage. Des usages comme *Je ne veux pas un autre* ou *Je ne veux aucun autre* sont donc syntaxiquement incorrects en français sans l'apparition de *en*. On veut donc que les phrases soient aussi similaires possibles à l'originale française : *Non merci, je n'**en** veux pas d'autre*.

On note bien que *en* n'est présente que dans trois réponses faites par les étudiants. Les cinq autres réponses suivent la structure norvégienne sans faire appel à la nécessité d'insérer la référence à l'antécédent indéfini *un autre chat*, ce qui signifie que les cinq phrases qui ne

l'incluent pas ne sont pas grammaticalement correctes en français. Par contre, la réponse du professeur français est presque parfaitement équivalente à l'original.

Comme on l'observe, c'est une erreur qui n'est pas forcement bien visible pour un apprenant de langue norvégienne. Les cinq erreurs qui ont été faites suivent la structure norvégienne de la phrase : *Nei takk, jeg vil ikke ha noen annen.* Ce manque de référence constitue une grande partie des erreurs faites dans ces contextes concernant l'usage de *en*.

3.3.2. Deuxième phrase :

Phrase : *Jeg har ikke krefter til å leve. Kanskje det er fordi jeg ikke har lyst til det lenger*. (Ionesco, E. 4 Skuespill, Neshornet, 2007: 20)

L'original : *Je n'ai pas la force de vivre. C'est parce que je n'**en** ai plus envie peut-être* (Ionesco, E. Rhinocéros, 1959 : 69).

Réponses :

Étudiant a) *Je n'ai pas le pouvoir de vivre. C'est peut-être parce que je ne le veux plus.*

Étudiant b) *Je n'ai aucun force à vivre. Peut-être c'est parce que ça ne m'intéresse plus.*

Étudiant c) *Je n'ai pas de force pour vivre. C'est peut-être parce que je n'**en** ai plus envie !*

Étudiant d) *Je n'ai pas de forces pour vivre. Possiblement parce que je n'**en** ai plus envie.*

Étudiant e) *J'ai aucun force pour vivre. Peut-être je n'**en** ai pas envie.*

Étudiant f) *Je n'ai pas d'énergie pour vivre. Peut-être c'est parce que je n'**en** veux plus.*

Étudiant g) *Je n'ai pas la force de vivre. C'est peut-être parce que je n'**en** ai plus envie.*

Étudiant h) *Je n'ai plus les forces pour vivre. C'est peut-être parce que je n'**en** ai plus envie.*

Professeur) *Je n'ai plus la force de vivre. Peut-être parce que je n'**en** ai plus le désir.*

Remarques :

Dans ce deuxième exemple, *en* remplace un complément d'objet indirect de la construction verbale *avoir envie de.* Cet usage de *en* sera traité dans le chapitre 6. L'analyse de cette

construction verbale peut sans doute être faite différemment, mais nous avons choisi de classer *en* ici comme complément d'objet indirect. Nous soutiendrons cette assertion également dans le chapitre 6.

Étant donné que l'équivalent en norvégien *ha lyst til* est également transitif indirect, on peut peut-être prédire qu'il n'y aura pas autant de fautes ici que dans la première phrase. Les étudiants (a) et (b) ont contourné le problème. Néanmoins, l'apparition de six cas de *en* dans les réponses des étudiants peut indiquer que ce pronom comme complément d'objet indirect est instinctivement plus compréhensible dans des constructions verbales connues comme *avoir besoin de, avoir envie de* etc. On peut peut-être en dégager que l'apparition de *en* est plus probable là où la préposition *de* fait partie de la structure argumentale du verbe ; que *en* est conceptuellement plus simple à comprendre en tant qu'anaphore d'un complément d'objet indirect. Le complément d'objet indirect existe pourtant en norvégien, contrairement à la référence pronominale indéfinie équivalente à *en* dans (1).

3.3.3. Troisième phrase

Phrase: *Hvis du hadde slått deg, ville du jo hatt en kul. Men det har du jo! Du har virkelig en kul!* (Ionesco, E. 4 Skuespill, Neshornet, 2007: 65,66)

L'original : S*i tu t'étais cogné, tu devrais avoir une bosse. Si, tiens, tu* ***en*** *as une !* (Ionesco, E. Rhinocéros, 1959 : 145).

Étudiant a) *Si tu t'avais cogné, tu aurais eu une bosse. Mais c'est ça que tu as ! Tu as vraiment une bosse !*

Étudiant b) *Si tu t'es cogné, tu aurais un bosse. Mais voilà ! Tu as un bosse, en fait !*

Étudiant c*) Si tu t'avais cogné, tu pourrais avoir une bosse. Mais tu* ***en*** *as déjà ! Tu as vraiment une bosse.*

Étudiant d) *Si tu te cognais, tu aurais une bosse. Mais tu en as ! Tu* ***en*** *as vraiment, une bosse !*

Étudiant e) *Si tu avais te cogné, tu aurais eu une bosse. Tu as vraiment une bosse.*

Étudiant f) *Si vous auriez vous cassé, vous auriez eu un gonflement. Mais vous* ***en*** *avez ! Vous avez vraiment un gonflement !*

Étudiant g) *Si tu t'étais blessé, tu aurais eu une bosse. Mais tu* ***en*** *as un ! Tu as vraiment une bosse.*

Étudiant h) *Si tu étais fait mal tu aurais eu une bosse. Mais tu l'as ! Tu as vraiment une bosse !*

Professeur) *Si tu t'étais cogné, tu aurais une bosse. Mais tu* ***en*** *as une. Oui une vraie bosse.*

Remarques :

Dans cet exemple nous avons à voir avec un usage transitif direct de *en*, interprété comme quantitatif et qui sera traité dans le chapitre 4. Encore une fois, il faut faire référence à la quantité indéfinie avec *en*, puisque le déterminant *un* ne peut pas rester seul dans l'énoncé après la disparition du nom-tête.

Quatre réponses faites par les étudiants incluent *en* ici. La réponse du professeur sert comme modèle en étant la plus proche à l'original. Il est toutefois possible de contourner le problème en répétant ou en restructurant la phrase comme on l'observe bien dans les réponses (b) et (e). L'exemple (h) est intéressant, parce que là nous constatons l'usage de du déterminant défini dans un contexte indéfini. Cette erreur illustre un défi typique : il y a le pronom *det* en norvégien qui peut parfois remplacer dans la traduction du français soit un pronom défini, soit un pronom indéfini (comptable ou incomptable) soit un pronom défini qui peut être interprété génériquement (*cela, ça*). L'usage du pronom *det*, superficiellement, ne comporte pas de telles nuances ; par conséquent dans la traduction *det* peut avoir de l'influence sur le choix du pronom français. Comme le système pronominal français se comporte d'une manière différente et plus nuancée dans ce contexte, cela peut poser des problèmes.

3.3.4. Quatrième phrase :

Phrase : *For å lykkes trenger du viljestyrke. Så vis meg at du har det.* (Ionesco, E. 4 Skuespill, Neshornet, 2007: 82)

Original : *Pour réussir il faut avoir de la volonté. Montre-moi que tu* ***en*** *as !* (Ionesco, E. Rhinocéros, 1959 : 212).

Étudiant a) *Pour réussir tu as besoin de la volonté. Alors, montre-moi que tu l'as.*

Étudiant b) *Pour avoir du succès, vous avez besoin de volonté. Montre-moi, alors !*

Étudiant c) *Pour réussir, tu as besoin de la volonté. Alors, prouves-moi si tu* ***en*** *as !*

Étudiant d) *Pour réussir, il faut de la volonté. Alors, montre-le-moi !*

Étudiant e) *Pour réussir besoin de la volonté. Montre-moi donc que tu as.*

Étudiant f) *Pour obtenir du succes, il faut le vouloir. Alors, montrez-moi que vous **en** avez !*

Étudiant g) *Pour réussir, il te faut de la volonté. Montre-moi que tu **en** as !*

Étudiant h) *Pour réussir il te faut de la force de volonté. Alors, montre-moi que tu **en** as !*

Professeur) *Pour réussir il te faut de la volonté. Alors montre-moi que tu **en** as.*

Remarques :

Voici un exemple classique de *en* : le déterminant partitif, cette fois-ci dans une version réduite à cause de la collision entre la préposition de et le déterminant (*de* + *de la* = *de*). Le contexte est bien indéfini, en conséquence, l'utilisation de *en* est obligatoire.

La moitié des phrases (faites par les étudiants *c*, *f, g* et *h*) listées plus haut comme traduction de phrase (4) contiennent *en*. C'est une phrase qui montre bien la difficulté des notions d'indéfini, d'incomptable et de partitif pour les apprenants norvégiens. Les phrases (a) et (d) sont les plus frappantes, où le pronom clitique défini *le* est utilisé à la place de *en*. Comme nous le verrons bien dans le chapitre 4, ce problème est sans doute lié au pronom det *en* norvégien.

3.3.5. Cinquième phrase :

Phrase : *Nei, du har ingen kul. Jeg kan ikke se noen.* (Ionesco, E. 4 Skuespill, Neshornet, 2007: 78).

Original : *Non, tu n'as pas de bosse. Je n'**en** vois pas* (Ionesco, E. Rhinocéros, 1959 : 203).

Étudiant a) *Non, tu n'as pas de bosse. Je ne vois aucun.*

Étudiant b) *Non, vous n'avez aucun bosse. Je ne vois rien.*

Étudiant c) *Non, tu n'as pas de bosse. Je vois rien.*

Étudiant d) *Non, tu n'as aucune bosse. Je n'**en** vois aucune.*

Étudiant e) *Non, tu n'as aucune bosse. Je vois nulle.*

Étudiant f) *Non- vous n'avez pas de gonflement. Je n'**en** peux pas voir.*

Étudiant g) *Non, tu n'as pas de bosse. Je ne vois aucun.*

Étudiant h) *Non, tu n'as pas de bosse. Je ne vois aucune.*

Professeur) *Non, tu n'as pas de bosse. Je n'**en** vois pas.*

Remarques :

Dans cet exemple, nous observons le même défi que dans la phrase 1. Nous avons affaire à *en* quantitatif qui peut apparaître seul comme dans l'original ou accompagné d'un quantifieur ; cette fois-ci *aucun*. Nous rappelons que cet emploi de *en* sera traité dans le chapitre 3.

Le quantifieur *aucun* ne peut pas apparaître seul sans la référence de *en*. Cependant, il n'y a que deux étudiants (*d* et *f*) qui ont inclus *en* dans la traduction. La réponse du professeur est identique à l'original.

3.4. Les résultats du test

On observe que parmi les traductions faites par les étudiants, seulement 18 cas de *en* sur 40 étaient présents. Effectivement, c'est moins que la moitié. Comme nous l'avons déjà établi, il y a beaucoup de façons à traduire une phrase quelconque, mais les exemples fournis par le professeur soulignent que le choix de *en* semble être le plus naturel dans les cinq phrases données. Du moins, cela montre qu'il y a des défis pour les étudiants de langue norvégienne dans l'emploi de *en*. Pour essayer d'entrer au cœur de ces défis, nous commençons maintenant l'analyse des trois grands usages de *en* dans l'ordre respectif de *en* quantitatif / partitif, *en* génitif et *en* complément verbal introduit par *de*.

4. *En* partitif et quantitatif

4.1. Remarques introductrices

Ce chapitre examine l'emploi de *en* dans des contextes indéfinis et partitifs : *trouver qch, manger qch, acheter qch* etc. : *Elle a acheté **des livres**. / Elle **en** a acheté - J'ai trouvé cinq **pièces rares** / J'**en** ai trouvé cinq*. Le deuxième argument fonctionne normalement comme le complément d'objet direct dans la structure des verbes transitifs directs. Néanmoins, le statut syntaxique de *en* partitif / quantitatif est controversé et il n'existe pas de consensus général parmi les linguistes sur ce sujet. Nous y reviendrons plus bas.

On verra les différences entre *en* partitif et *en* quantitatif. Ces emplois de *en* sont parmi les plus courants. Il est également probablement l'usage le plus difficile pour les apprenants du français. La raison en est que, dans ce cas, il faut maîtriser les différences conceptuelles de référence définie vs. référence indéfinie quantitative et référence partitive, comptable et non-comptable etc. Nous reviendrons à ces termes plus tard dans le chapitre. Pour entrer au cœur du problème, il nous faut parfois sortir du terrain unique de *en* pour gagner une plus grande perspective.

Avant de commencer l'analyse de *en* et les différences conceptuelles entre le français et le norvégien à cet égard, nous discuterons les déterminants qui concernent la pronominalisation de *en* et le statut syntaxique des constituants que *en* remplace.

4.2.1. Le statut syntaxique de *en* – le déterminant partitif

En est traditionnellement associé à la préposition *de*. Par conséquent, avant de bien entamer un traitement de *en* comme complément d'objet direct, il faut aborder brièvement la question de cette préposition et le déterminant dont elle fait partie. Tous ces éléments sont à prendre en compte dans la discussion de *en* partitif / quantitatif.

Le statut des compléments que *en* remplace fait partie d'une discussion continuelle. Le cœur du sujet porte surtout sur le statut de la préposition *de* dans le déterminant partitif ainsi dans *du courage, de la viande,* dans les expressions quantitatives telles que *beaucoup d'argent, plusieurs livres* etc. Comment traiter la préposition *de* dans de tels cas ?

D'abord, on peut penser que c'est tout naturel de traiter *en* comme un groupe prépositionnel, étant donné tous les autres emplois de *en* (complément verbal introduit par *de*, génitif etc.) qui remplacent un groupe prépositionnel :

(31a) *Il est fier de son travail* / *Il* [*en*] *est fier_*

(31b) *Elle connaît le thème du livre* / *Elle* [*en*] *connaît le thème_*

(31c) *Je parle de mon voyage* / J'[en] *parle_*

(31d) *Son oncle vient de Paris* / *Son oncle* [*en*] *vient_*

Dans tous ces exemples, le lien entre *en* et la préposition *de* est bien clair ; *en* remplace un groupe prépositionnel qui commence par *de*. Néanmoins, un problème se pose dans le traitement des usages quantitatifs et partitifs que l'on examinera dans ce chapitre. Quel est le statut des syntagmes que *en* remplace dans les phrases suivantes ? :

(32a) *Sylvie vient d'acheter du sucre* / *Sylvie vient d'*[*en*] *acheter_*

(32b) *J'ai vu plusieurs films* / *J'*[*en*] *ai vu plusieurs_*

Dans (32a) et (32b), il s'agit des verbes comprenant normalement une structure argumentale transitive direct, c'est-à-dire qu'ils prennent des objets directs accusatifs : [*qqn acheter qch*], [*qqn voir qch*]. Toutefois, dans (32a), il y a la préposition *de* qui fait partie du déterminant partitif. Normalement, il n'y a pas de préposition devant les objets directs accusatifs. Comment peut-on donc analyser l'article partitif ?

Le déterminant *du* est apparu en ancien français en tant que déterminant prépositionnel contracté. C'est-à-dire que la préposition *de* s'est amalgamée au déterminant défini du nom :

> « Au XIII^e^ siècle, apparaît l'article partitif, issu de l'article défini et de la préposition *de*. Cette préposition usitée dans un tout du type *edere de pano*, « manger du pain » , à partir de sa valeur d'éloignement d'une limite, souligne le prélèvement d'une partie d'un tout ; *manger du pain* signifie à l'origine manger une partie d'un pain bien déterminé et *boire du vin*, boire d'un vin bien précis. Le tour est donc utilisé devant un nom de substance continue, concret et singulier, indiquant la fraction indéterminée extraite d'une quantité déterminée » (Huchon, 2002 : 85).

Il faut donc distinguer entre la lecture partitive, une quantité indéterminée d'un ensemble déterminé et la lecture quantitative, une quantité indéterminée d'un ensemble indéterminé. La dernière fait partie d'une lecture plus moderne.

Selon Kupferman (2004), pour comprendre les différences dans le système, il faut prendre en considération les verbes qui ne sont pas seulement des verbes transitifs directs ou indirects, mais surtout ceux qui peuvent prendre les deux compléments séparément. Il donne les verbes *apporter*, *abuser* et *boire* comme exemples. Le verbe *apporter* est transitif direct tandis que

abuser est transitif indirect. Le verbe *boire*, de son côté, est transitif direct tout autant que transitif indirect. Cela veut dire que *du* dans l'exemple (33) peut être ambigu :

(33) *Il a bu du vin.*

Soit *de* fait partie de la structure argumentale du prédicat en tant que préposition (la structure argumentale sera alors (*boire de qch*), soit il détermine un argument du type transitif direct. Dans ce cas, il est *quantifiant* (ibid. : 54). En d'autres mots, comme préposition, il établit une lecture partitive du groupe nominal qu'il précède. Le syntagme *du vin* peut alors représenter une quantité indéfinie d'un ensemble indéfini, ou il peut plutôt représenter une quantité indéfinie d'un ensemble défini, c'est-à-dire, *du vin* peut indiquer une quantité de vin en général ou il peut renvoyer à une quantité inconnue d'un vin précis qui a déjà été mentionné dans le contexte, comme par exemple *Il y avait du vin dans la carafe ; j'en ai bu.* La totalité de la quantité du vin a été définie, c'est plutôt la quantité qui a été bue qui est inconnue.

Il est bien possible de montrer cette nouvelle structure argumentale que prend *boire* en utilisant les pronoms relatifs *que* et *dont* :

(34a) *Il a bu du vin.*

Cette phrase peut donc être interprétée de deux différentes façons :

(34b) *Le vin qu'elle a bu (était français).* (Carlier, Melis : 8)

(34c) *Le vin dont elle a bu (était français).* (ibid.)

Dans (34b), il s'agit d'une bière comme un ensemble complet. Dans (34c), le complément représente un sous-ensemble d'une quantité bien définie. L'énoncé n'est pragmatiquement acceptable que si la lecture est partitive. Syntaxiquement, le verbe *boire* est transitif direct dans (34b) et transitif indirect dans (34c). Comme élément contrastif, on peut y ajouter l'équivalent norvégien qui s'exprime par la préposition *av* dans cet exemple. L'addition de cette préposition aide à former une lecture partitive :

(35a) *Vinen som hun drakk (var fransk).*

(35b) *Vinen som hun drakk av (var fransk).*

Dans de telles phrases, on voit facilement la similarité structurale qu'un verbe tel que *boire* peut porter vis-à-vis d'un verbe comme par exemple *apporter*. Ceci n'est pas possible pour les verbes uniquement transitifs directs comme *apporter* :

(36a) **Le vin dont elle a apporté était français.* (Kupferman : 57)

(36b) *Du vin qu'elle a apporté était français.* (ibid.)

En voyant l'exemple (36) on remarque que le verbe *apporter* ne peut pas inclure la même structure argumentale que le verbe *boire* dans le sens qu'il ne peut pas accepter la préposition *de* dans sa structure. Les seuls verbes qui peuvent inclure les deux possibilités syntaxiques dans leur structure sont les verbes du type *boire, manger, goûter* etc., et c'est dans la structure de ces verbes que cette construction partitive est apparue (Melis, Carlier : 9). Un exemple plus moderne serait *puiser de l'eau* : *Elle a puisé de l'eau* vs. *Elle a puisé de l'eau du puits.* Ce dernier, avec l'inclusion du groupe prépositionnel *du puits*, comprend une structure plus partitive. Elle est clairement différente du premier *Elle a puisé de l'eau*. Ce serait possible de défendre l'assertion qu'il s'agit d'un complément d'objet indirect, vu que la préposition *de* semble fonctionner en tant que préposition, et non seulement comme quantifieur.

Kayne (1975) propose que *en* soit un *pro-groupe prépositionnel*[10] dans tous les cas, même dans le cas de (32a) et (32b). Dans (37) et (38) il propose, pour bien résoudre le problème du manque de préposition visible, que la préposition *de* soit présente à un certain niveau abstrait, ce qui la rend similaire aux quantifieurs *beaucoup de*, *peu de* etc. Une construction détachée peut indiquer cela :

(37) *J'en ai vu plusieurs, de films.*

Kayne utilise un tel exemple pour dire qu'il s'agit vraiment d'une construction du type **plusieurs de films* à un niveau plus abstrait. Il en va de même pour tous les quantifieurs indéfinis et les nombres :

(38) *deux livres* / **deux de livres*

Selon Ihsane (2013 : 6), il est problématique de traiter *en* comme un groupe prépositionnel dans tous les cas. La raison en est que *en*, comme complément du nom, peut être déplacé quand il est situé à l'intérieur d'un autre groupe prépositionnel :

(39) *Elle a parlé des photos de Paris* / **Elle en a parlé des photos*. (ibid.)

Selon cette règle, ce n'est pas non plus possible de déplacer le complément du nom dans cette phrase, parce que le traitement de tous les constituants que *en* peut remplacer comme des

[10] Kayne utilise le terme pro-PP dans son livre, c'est-à-dire un élément remplaçant un groupe prépositionnel (anglais : PP – Prepositional Phrase).

groupes prépositionnels, revient à dire, selon Kayne, que *des photos* dans la phrase suivante est un groupe prépositionnel, ce qui ferait du constituant *de Paris* un groupe prépositionnel à l'intérieur d'un plus grand groupe prépositionnel. Or, nous venons d'observer qu'un mouvement du complément du nom est impossible dans ce cas.

Toutefois, on voit bien qu'un mouvement du complément du nom n'est pas du tout impossible syntaxiquement ; par conséquent il ne peut pas y avoir une préposition dans le déterminant *des* dans (40) :

(40) *Elle a acheté des photos de Paris.* / *Elle en a acheté des photos.* (ibid.)

Ihsane signale que *en* ne peut pas toujours représenter un groupe prépositionnel. La raison en est que l'on peut faire une construction clivée pour montrer le contraire dans des contextes quantitatifs :

(41) *C'est de Zola que j'ai lu deux livres* / *beaucoup de livres*. (ibid. : 19)

Étant donné l'impossibilité générale d'extraire un groupe prépositionnel d'un autre groupe prépositionnel en français, l'extraction de ce type serait impossible, ce qui implique que *deux livres* et *beaucoup de livres* ne se comportent pas comme des groupes prépositionnels dans (41).

On sait ainsi, même si ce serait bien séduisant d'établir une règle générale valable pour tous les cas, que la syntaxe de *en* est fort complexe et ne se laisse pas expliquer par un théorème simple. Les analyses montrent qu'il peut sans doute remplacer des groupes nominaux aussi bien que des groupes prépositionnels. Néanmoins, plus bas dans le travail, nous proposerons une lecture cohérente et plus pédagogique qui nous aidera à former notre typologie de *en*.

4.2.2. La préposition *de*

Les verbes que nous avons vus jusqu'ici sont normalement transitifs directs, normalement le domaine du cas accusatif. Mais nous avons également vu que la situation est plus complexe. Quel cas syntaxique les déterminants avec *de* introduisent-ils ? Ce problème nous amène au statut de la préposition *de*. Elle est la préposition la plus répandue et employée dans la langue française. *De* se singularise parmi les autres prépositions du français. Cela vient de sa nature très abstraite en comparaison aux autres prépositions en français. Spang-Hanssen (1968) appelle les prépositions *de, à* et *en des prépositions incolores,* un terme qui en désigne la

valeur sémantique très affaiblie : « Quelques prépositions ont atteint un degré d'abstraction presque inconnue aux prépositions des autres langues. La préposition *de* représente un maximum d'abstraction » (Spang-Hanssen : 12). La préposition *de* n'a par conséquent pas beaucoup de valeur signifiante hors du domaine grammatical. C'est sans doute la nature vague de cette préposition qui conduit aux problématiques du traitement du déterminant partitif, du déterminant pluriel défini et du pronom *en* auquel *de* est fortement lié.

La perte totale de traits prépositionnels apparait dans ses usages tels que celui d'introducteur de l'infinitif et de partie du déterminant partitif :

(42) *Je vous permets <u>de</u> rentrer.*

(43) *Il faut acheter <u>de</u> la farine.*

Dans ces exemples, *de* a perdu sa fonction de préposition. Ils sont par conséquent intéressants pour l'analyse de *en* et les restrictions dans son usage. Dans (42) *de* fonctionne uniquement en tant qu'introducteur de l'infinitif. Dans un tel cas, la pronominalisation par *en* serait impossible. Il faudrait donc remplacer la construction infinitive par le pronom clitique accusatif *le* :

(44a) *Je vous le permets.*

(44b) **Je vous en permets.*

On peut, en conséquence, conclure que *en* ne remplace pas les constructions infinitives commençant par *de* dans la structure des verbes transitifs directs. La raison en est que la préposition *de* n'est pas inclue dans la structure argumentale du verbe *permettre*, et c'est à cause de cela que (44b) est syntaxiquement inadmissible. La structure du verbe *permettre* dans (44) est *permettre qch à qqn*, où le rôle datif est représenté par le pronom datif *vous*, alors que l'objet direct doit être représenté par la construction infinitive commençant par *de*. Remplaçons la construction *de rentrer* par un groupe nominal :

(45) *Je vous permets [ce retour].*

On constate facilement que le groupe nominal commençant par un déterminant défini possessif *ce retour* est l'objet direct de la phrase et que la préposition *de* n'est qu'un introducteur d'infinitif. Pourquoi le pronom *en* ne peut-il donc pas remplacer une construction infinitive comme objet direct ? Il faut la présence de la préposition *de* dans la structure argumentale ou un contexte bien *indéfini* pour le permettre. Ce n'est pas le cas de *permettre*

qch à qqn, une structure argumentale très répandue en français. En revanche, si nous avons un verbe avec *de* dans sa structure, comme *rêver de*, nous pourrions employer *en* même pour remplacer une construction infinitive :

(46a) *Elle (…) rêvait* ***de voir son nom « inscrit en lettres lumineuses*** (Modiano, P. Les Boulevards de ceinture : 73. Frantext).

(46b) *Elle (…)* ***en*** *rêvait.*

Puisque *de* est présente dans la structure de *rêver*, une pronominalisation de la construction infinitive est tout à fait possible par *en*. Il s'agit dans cet exemple d'un objet indirect. Ce sera le thème du chapitre 5.

Dans une phrase telle (43) *Il faut acheter de la farine*, la pronominalisation par *en* est pourtant possible :

(47) *Il faut en acheter.* / **Il faut l'acheter.*

En revanche, la pronominalisation par *la* n'est pas admise, ce qui souligne la référence bien indéfinie.

4.3. De la syntaxe à la lecture sémantique

Que faire du déterminant partitif ? Pour éviter d'éventuelles confusions, il faut bien distinguer entre le déterminant partitif et la lecture partitive. Nous avons déjà fait allusion à l'origine du déterminant partitif en ancien français qui est apparu dans des constructions avec verbes tels que *boire*, *goûter*, *manger* etc., et qui avait effectivement une lecture partitive comme complément d'objet indirect. Néanmoins, le déterminant partitif dans la langue moderne ne comporte pas nécessairement une lecture partitive, il peut également référer à une quantité indéfinie d'un ensemble indéfini :

(48) *J'ai bu du calvados pour la première fois l'été dernier.*

Le groupe nominal *calvados* est introduit par le déterminant partitif, mais la lecture, excluant tout contexte, en est quantitative, et pas partitive. Il n'y a pas de restriction sur l'ensemble auquel le déterminant rapporte ; de cette façon il n'est pas partitif, même si le déterminant porte ce nom. Cela pose évidemment une question sur le choix de l'adjectif *partitif* dans le nom *déterminant* (ou *article*) *partitif*. Pourquoi parle-t-on d'un *déterminant* partitif si la

lecture n'est pas nécessairement partitive ? Comme l'ajoute *La Grammaire Méthodique du français* (2014 : 297) :

> « L'article partitif mérite très peu son nom, puisqu'il opère généralement une saisie d'une entité massive. Toutefois, il existe un emploi typiquement partitif de *du* / *de la*, dans des phrases comme *Je voudrais encore du rôti* (*qui est là sur la table*) / *de la tarte aux fraises* (*que tu as faite*) où l'on trouve bel et bien la saisie d'une portion, à l'aide du quantitatif Ø (…) suivi de la préposition *de*, d'une entité clairement délimitée comme dans *Je voudrais de ce rôti* / *de ta tarte*. Seulement, dans ce cas, *du* / *de la* ne sont justement pas des articles. » [11]

En d'autre mots, dans des cas où *de* / *de la* sont proprement partitifs, la préposition *de* entretient une relation structurale avec le verbe tout en tant que préposition, et non pas seulement comme partie du déterminant.

Le déterminant dans (49) a une lecture plus partitive que celui de (48) :

(49) *Il a bu de ce calvados.*

Une solution proposée par Milner (Melis, Carlier : 2006) qui est également entretenue et considérée par Vandeloise (2006) est que le déterminant *le* dans *du* (*de* + *le*) porte une valeur plutôt générique, en contraste avec le déterminant défini démonstratif *ce* dans (49), parce que le déterminant générique réfère à une entité plus globale, une quantité indéfinie. Dans ce cas, il faut se débarrasser du déterminant partitif parce qu'il n'existe que comme un terme simplifié pour des structures plus profondes.

C'est une solution qui ne résout pas, selon Melis et Carlier (ibid.), le problème du déterminant *les* dans « *de* + *les* », où la présence du déterminant défini est tout aussi problématique. » Il va de soi qu'il faut traiter la différence entre le groupe prépositionnel (*des* = *de* + *les*) et le déterminant indéfini pluriel *des* à l'instar du déterminant partitif en proposant de telles solutions. C'est une discussion que l'on n'élaborera pas ici. Le déterminant indéfini pluriel *des* a longtemps été traité comme le pluriel du déterminant partitif. Dans cette étude, on ne le traitera que comme un déterminant indéfini pluriel qui introduit des objets accusatifs, non pas comme le pluriel du déterminant partitif.

La discussion du statut de *de* et *en* dans les constructions traitées dans ce chapitre est bien controversée et sans consensus général parmi les linguistes. Dans cette étude, comme nous nous concentrerons sur l'établissement d'une typologie de *en* qui en facilite la lecture et

[11] Ø = La position du quantifieur est vide. Riegel, Pellat et Rioul s'appuient sur la théorie d'une position de quantifieur vide devant la préposition *de*.

l'usage, notre point de départ sera de regarder tous les compléments traditionnellement dans la position d'objet direct comme des groupes nominaux. Nous avons fait ce choix pour des fins didactiques. Le véritable intérêt de notre étude ne réside pas dans l'exploration de toutes les contraintes structurelles de *en*, mais dans la création d'une typologie qui peut expliquer la distribution de *en* d'une façon claire et cohérente.

Nous acceptons qu'il y ait quelques verbes traditionnellement transitifs directs tels *boire, manger, goûter* qui puissent inclure un complément d'objet indirect dans une lecture partitive. Toutefois, nous ne nous attarderons pas trop sur les structures différentes, mais nous parlerons plutôt de lectures différentes. On distinguera alors entre *la lecture partitive* et *la lecture quantitative*. On y reviendra dans 3.5.2.

4.4. La distribution de *en*

Dans cette partie, nous examinerons l'usage de *en* comme pronom remplaçant un groupe nominal ou une sous-partie d'un groupe nominal. Nous donnerons une introduction sur la distribution de *en partitif / quantitatif* pour donner une base sur laquelle nous pourrons établir l'analyse.

Dans de tels contextes, *en* doit impérativement remplacer un constituant indéfini ou un constituant de lecture partitive pour que cette pronominalisation soit possible. Dans ces contextes, selon notre analyse typologique, *en* réalise le deuxième argument des verbes transitifs, c'est-à-dire l'objet direct ou une sous-partie de l'objet direct.

(50) *Pierre a acheté du beurre.* / *Il en a acheté.*

(51) *Pierre a lu des documents secrets.* / *Pierre en a lu*.

Dans (50) et dans (51) nous voyons que *en* a remplacé tout le groupe nominal *du beurre* introduit par le déterminant partitif dans (50) et le déterminant indéfini pluriel dans (51). Quant aux noms massifs et la différence entre les termes *comptable* et *non-comptable*, on y reviendra dans 4.5.3. Dans les deux exemples, *en* renvoie à une quantité indéfinie. Cet usage est l'un des usages les plus simples et directs de *en* dans ce chapitre. Les suivants sont plus complexes :

(52) *Pierre a écrit une lettre.* / *Pierre en a écrit une.*

(53) *Pierre a mangé trois pommes.* / *Pierre en a mangé trois.*

(54) *Pierre a vu beaucoup de films.* / *Pierre en a vu beaucoup.*

(55) *Pierre a peint plusieurs de ces tableaux.* / *Pierre en a peint plusieurs.*

Dans (52), (53), (54) et (55), *en* n'a remplacé qu'une sous-partie du groupe nominal, contrairement à (50) et (51) où il s'est substitué à tout le constituant dans sa totalité. On observe que le déterminant reste dans (52), ce qui est le cas dans de telles constructions au singulier. C'est donc différent du pluriel où le déterminant est effacé tel qu'on le voit dans (51) : *Pierre en a lu* et pas **Pierre en a lu des.*

L'exemple (53) contient un *déterminant indéfini numéral* (Riegel : 297). Il peut paraître étrange que les déterminants numéraux fassent partie des déterminants indéfinis, mais ils sont « indéfinis quant à l'identité de leur référent » (ibid.), c'est-à-dire qu'ils n'indiquent pas, dans le cas de (53), quelles pommes Pierre a mangées, seulement que nous avons à faire à des pommes en général et que Pierre en a mangé trois.

Dans (54), nous avons à faire avec un quantifieur : *beaucoup de*. Dans la pronominalisation, la préposition *de* est effacée et *beaucoup* reste à sa place derrière le verbe. Tout comme *plusieurs* dans (55), *beaucoup de* fait partie des déterminants que l'on appelle *quantifieurs*, de la branche des quantifieurs composés comme *peu de, un peu de, moins de, plus de, de plus en plus de, une dizaine de, un kilo de, une quantité de* etc. (ibid. : 299, 306). Il faut les distinguer des constructions où les quantifieurs sont suivis d'un nom déjà accompagné d'un déterminant :

« D'autre part, des formations comme *peu de* et *beaucoup de* ne peuvent plus être considérées comme des déterminants si elles sont suivies d'un GN en bonne et due forme, comme dans *beaucoup de mes étudiants, certains de mes amis, un peu de cet excellent whisky*, où l'on reconnait, comme dans *la plupart des Parisiens*, ou *nombre d'entre eux*, une forme pronominale suivie d'un complément partitif introduit par la préposition *de* » (ibid. : 304).

Lorsque les quantifieurs sont accompagnés d'un déterminant, cela implique une lecture partitive comme le fait la phrase (55) où *en* renvoie à une sous-partie indéfinie d'un ensemble défini. Ce thème sera traité davantage dans un sous-chapitre ultérieur.

La préposition tombe dans des phrases négatives telles (56) :

(56) *Pierre n'a pas de chaussures.* / *Pierre n'en a pas.*

De prend le rôle de déterminant indéfini, « aussi bien avec les N comptables qu'avec les massifs, pour introduire des groupes nominaux compléments du verbe dans le champ de la

négation, lorsque celle-ci a pour effet de rendre impossible toute véritable quantification » (ibid. : 297). Il est toutefois possible de dire *Je n'ai pas une guitare*, mais dans ce cas on souligne que l'on n'en a pas qu'une, mais plusieurs, par exemple *Je n'ai pas une guitare mais deux*. Le constituant *guitare* peut toutefois se laisser pronominaliser par *en* : *Je n'en ai pas une mais deux*.

Ensuite, *en* peut également substituer la tête d'un groupe nominal et conserver le déterminant et l'adjectif épithète comme dans (57) :

(57) *Toutes les allumettes étaient humides. Il fallait en acheter des neuves.*

Pour éviter la répétition du nom *allumettes*, c'est bien possible de le pronominaliser par *en*. Selon Ihsane et Forel (2014 : 3), *en* remplace les constituants introduits par *de*, *du*, *de la*, *de l'*, *des* et les constituants précédés par des nombres et des expressions de quantité. Comme on le voit dans (57), pour être bien précis il faut inclure les constituants précédés par un déterminant et un adjectif épithète.

En, dans le domaine de son usage quantitatif ou partitif, ne peut pas se trouver dans la position du sujet ou représenter une sous-partie du sujet : * *En reste un peu dans la bouteille*. On peut introduire le pronom neutre *il* : *Il a été construit des maisons.* / *Il en a été construit* ou *Il reste un peu d'eau dans la bouteille* / *Il en reste un peu dans la bouteille*. Dans le premier cas, nous avons à faire avec une forme passive impersonnelle, où le groupe nominal *des maisons* est en réalité un complément d'objet direct. Dans le deuxième, il y a le verbe intransitif *rester*. Le pronom impersonnel *il* prend le rôle du sujet, mais la lecture de la phrase est la suivante *: Un peu d'eau reste dans la bouteille*. Nous constatons que *en partitif* / *quantitatif*, en contraste avec *en* génitif, ne peut pas représenter une sous-partie du sujet nom. Ce thème sera développé davantage dans le chapitre 5.

4.5. Les défis conceptuels d'apprentissage

4.5.1. Différences de référence indéfinie entre le français et le norvégien

Les noms constituent, peut-être avec les verbes, les piliers essentiels d'une langue. Ils existent dans toutes les langues du monde car ces éléments assignent de la signification à toute substance physique qui nous entoure dans le monde avec, en outre, les idées et notions abstraites inventées. Il va de soi, alors, que la façon de structurer ces éléments et de leur donner du sens dans l'énoncé, varie considérablement d'une langue à l'autre, que ces

éléments soient déclinés en genre, en nombre, en cas etc. Cette variété se répand souvent aussi dans la pronominalisation, parce que ce sont les pronoms qui remplacent les groupes nominaux dans l'énoncé.

Un problème qui peut se poser aux étudiants norvégiens en ce qui concerne l'apprentissage du français et qui est lié à l'emploi de *en* est celui des déterminants qui ne sont pas employés de la même façon que dans les langues germaniques. On posera quelques jalons pertinents qui peuvent aider à nous montrer les différences entre la détermination des groupes nominaux en français et en norvégien et comment cela peut aider à comprendre les difficultés de l'usage de *en*. Les trois différences les plus intéressantes pour nous concernant les systèmes de détermination français et norvégien sont les suivantes (a, b et c) :

(a) Distinction entre défini et indéfini plus nettement marquée en français qu'en norvégien :

Il y a une différence bien visible entre *J'aime le café / Jeg liker kaffe* et *J'ai acheté du café / Jeg kjøpte kaffe*. En français, il y a une distinction marquée entre la référence indéfinie et la référence définie *générique*. La référence générique renvoie à « l'ensemble des membres de la classe dénommé » (Leeman : 101) et n'est donc pas anaphorique. Il y a donc une différence entre *J'aime bien le café (que tu as fait)* qui se lit avec une référence spécifique et la version générique comme *J'aime bien le café (en général)*.

Cette différence se manifeste également au pluriel *Elle aime les livres* / *Elle aime ça* et *Elle a acheté des livres* / *Elle en a acheté*. Dans une éventuelle traduction de ces phrases, les groupes nominaux *les livres* et *des livres* seront traduits de façon très naturelle par *bøker,* alors que les pronoms *ça* et *en* seront traduits par *det* : *Hun liker bøker* / *Hun liker det* et *Hun har kjøpt bøker* / *Hun har kjøpt det*.

Pourquoi mentionner cela ? Le fait que cette distinction n'existe pas dans le système déterminatif du norvégien représente une difficulté qui a des implications pour la pronominalisation par *en*. On constate que *Jeg liker det* (*det = kaffe*) / *J'aime ça* (*ça = le café*) est en opposition à *Jeg kjøpte det* (*det = kaffe*) / *J'en ai acheté* (*en = du café*). Il faut comprendre la différence pour savoir qu'une pronominalisation par *en* est possible et que cela ne concerne que *du café*. Pour maitriser *en* il faut savoir cette différence et se débarrasser des traces du système pronominal norvégien. Plusieurs des fautes que nous avons vues dans le test sont liées à cette problématique. Il en va de même pour la deuxième différence très marquée entre le français et le norvégien, que nous présenterons maintenant :

(b) Distinction entre *comptable* et *non-comptable* pertinent en français mais inexistante en norvégien :

Il y a une différence de détermination entre les phrases *Il faut de la volonté et du café pour rester éveillé toute la nuit* et *Man trenger viljestyrke og kaffe for å holde seg våken hele natten*. Les groupes nominaux *du café* et *de la volonté* renvoient à des entités massives et non-comptables. En norvégien, cela est marqué par l'absence du déterminant. Cela a également des implications pour la pronominalisation par *en* : *Il en faut pour rester éveillé toute la nuit.* / *Man trenger det for å holde seg våken hele natten.*

Puisque les différences sont tellement marquées dans le système déterminatif, elles se répandent aussi dans la pronominalisation. On peut trouver des cas où trois pronoms différents en français peuvent se faire traduire par un seul pronom en norvégien :

(58a) *Elle a vendu **sa maison**.* / *Elle **l**'a vendue.*

(58b) *Hun har solgt **huset sitt**.* / *Hun har solgt **det**.*

(59a) *Elle a acheté **de la farine**.* / *Elle **en** a acheté.*

(59b) *Hun har kjøpt **mel**.* / *Hun har kjøpt **det**.*

(60a) *Il aime **le sucre**.* / *Il aime **ça**.*

(60b) *Han liker **sukker**.* / *Han liker **det**.*

On remarque que le pronom *det* dans (58b) n'est pas sémantiquement le même pronom que dans (59b) et (60b) ; le premier a une référence spécifique, tandis que les autres sont plus génériques, mais le problème pour un interlocuteur norvégien est qu'il est apparemment le même, ce qui pose un problème pour les apprenants dans l'utilisation du système pronominal en français car ces différences sont bien visibles.

C'est donc le pronom norvégien *det* qui pose beaucoup de problèmes, parce qu'il peut remplacer des noms définis neutres aussi bien que des pronoms indéfinis. Rappelons-nous les phrases du test de l'usage de *en* : La phrase *Pour réussir il faut avoir **de la volonté**. Montre-moi que tu **en** as* a été traduite en *For å lykkes trenger du viljestyrke. Så vis meg at du har **det*** avec le pronom *det*. C'est probablement pour cette raison qu'il y a des erreurs du type **montre-moi que tu **l**'as, *montre-**le**-moi* etc. dans notre test, avec la référence définie renvoyant à un référent indéfini. *En* correspond parfois à *det*, parfois pas. *En quantitatif* / *partitif* n'a pas de référence définie ou générique, il n'y a que la référence indéfinie

quantitative ou la référence partitive qui concernent *en* dans les contextes de ce chapitre. Voyons maintenant la dernière différence principale que nous retiendrons dans cette analyse contrastive :

(c) La référence indéfinie dans la négation :

Il faut connaitre la notion indéfinie du déterminant *de* que nous avons vu dans 3.4. (cf. *Pierre n'a pas de chaussures.* / *Pierre n'en a pas*). Cela peut poser des problèmes, parce que l'antécédent dans le discours est très souvent bien défini :

(61) *Il y a des choses qui viennent à l'esprit même à ceux qui n'en ont pas* (Ionesco, E. Rhinocéros., 1959 : 63).

L'antécédent *l'esprit* est bel et bien défini, même si ce n'est pas le cas pour *en* qui remplace *d'esprit*. La phrase sans la pronominalisation serait la suivante : *Il y a des choses qui viennent à l'esprit même à ceux qui n'ont pas* ***d'esprit***. Une erreur typique d'un apprenant de langue norvégienne serait une réponse telle **Il y a des choses qui viennent à l'esprit même à ceux qui ne l'ont pas.*

La connaissance des déterminants français et les différences conceptuelles grammaticales qu'ils comportent sont très pertinentes pour bien maitriser la pronominalisation par *en*.

4.5.2. La lecture partitive et quantitative

Nous avons déjà mentionné cette différence plus haut, mais il faut toutefois la scruter davantage car elle est importante pour la compréhension de *en*. Nous pouvons fournir quelques exemples pour en montrer la différence.

Répétons les exemples (54) et (55) pour plus de commodité ;

(62a) *Pierre a vu beaucoup de films.* / *Pierre en a vu beaucoup.*

(62b) *Pierre a peint plusieurs de ces tableaux.* / *Pierre en a peint plusieurs.*

Il y a une différence de lecture entre ces deux phrases. Dans (62a), la référence de *en* renvoie à un sous-ensemble indéfini d'un ensemble indéfini. C'est cette lecture que l'on appelle donc, répétons-le, celle du *en quantitatif*. Dans (62b), *en* renvoie plutôt à un sous-ensemble indéfini d'un ensemble *défini* ; la lecture partitive de *en*. Pour souligner la différence, nous pouvons nous munir à l'aide d'un exemple plus pédagogique tiré d'Ihsane et Forel (2014 : 5) :

(63) **Jean :** ***J'ai acheté cinq pommes.***

(63a) Marie : *Oui, je les ai vues.*

(63b) Marie : *Moi aussi, j'en ai acheté cinq.*

(63c) Marie : *J'ai remarqué. J'en ai mangé deux.*

Dans (63a), il y a une référence définie qui comporte toutes les pommes achetées par Jean, alors qu'en (63b), il y a une lecture indéfinie quantitative de *en*, cinq pommes différentes qui ne font pas partie d'un ensemble défini. Dans (63c), *en* renvoie à une sous-partie de l'ensemble des pommes que Jean a achetées, le partitif. Ces réponses sont toutes trois, par conséquent, d'un sens différent.

À l'aide de ces exemples, nous pouvons mieux comprendre la différence entre (62a) et (62b), *en* a remplacé *de films* dans (62a) et renvoie à une quantité définie d'un ensemble indéfini ; *de films* insiste sur les films en général, et on n'a pas bien défini combien de films il existe au monde. Dans (62b), *en* réfère à une quantité indéfinie d'un ensemble bien défini ; *de ces tableaux*. La quantité des tableaux en question peut être comprise dans le contexte ; c'est dans cet exemple une question pragmatique. Or, on pourrait fournir cette information dans le discours : *Il y avait trente tableaux dans la galerie. Pierre en a peint plusieurs.* Comme on le voit dans (62b), le constituant en *de* remplacé par *en* comporte un déterminant défini, possessif ou démonstratif. C'est la marque du *en* partitif. Le *en* de (63c) remplace par conséquent *des pommes* dans le groupe *deux des pommes*, effectivement avec un déterminant défini *de + les = des* en contraste avec (63b) où *en* ne remplace que *pommes* dans le groupe nominal *deux pommes.*

La différence entre les deux lectures peut souvent se montrer difficile. Un exemple connu de ce genre est celui originellement montré par Milner *: Ils ont attrapé dix lions mardi ; mercredi ils en ont tué cinq.* (Vandeloise, 2006 : 132). Soit ils ont tué cinq lions différents mercredi ; ce qui serait par conséquent une lecture quantitative, soit ils ont tué cinq des lions qu'ils avaient attrapés mardi ; cela est bel et bien la lecture partitive.

4.5.3. Manque de détermination des noms massifs en norvégien

La distinction entre *comptable* et *non-comptable* est plus marquée en français qu'en norvégien. Le déterminant partitif est surtout utilisé pour les noms massifs incomptables de matière et les noms abstraits qui sont de par leur nature, souvent autant incomptables que les

noms plus concrets : *du café - de la résistance* ; *du vin - du courage*. On ne peut pas compter *de la résistance* et on ne peut pas compter *du café*.

Il faut bien distinguer entre l'usage dit partitif et la nature des noms ; c'est-à-dire, tous les noms utilisés avec le déterminant partitif ne sont pas nécessairement incomptables. Par exemple, le nom café peut être employé pour signifier une tasse de café : *Tu veux un café ? - Non merci, j'en ai déjà bu trois.* Dans cet exemple, *en* ne réfère pas à une entité incomptable, mais à *cafés* dans *trois cafés*. C'est pareil pour *la résistance* qui peut évidemment être employé dans un contexte bien défini et non-massif : *La résistance pendant la deuxième guerre mondiale*.

On peut aussi parfois faire l'inverse et utiliser le déterminant partitif pour des noms clairement comptables tel : *Nous ne pouvions pas consentir à manger du chien, ma mère s'y était toujours opposée parce qu'elle aimait les chiens* (Duras, M. *Cahiers de la guerre*, 2006 : 101. Frantext). Dans cet exemple, le groupe nominal *du chien* prend effectivement le même sens que *de la viande*, sauf qu'il spécifie le type de viande.

Normalement, ce sont plutôt les noms qui dans leur contenu lexical comportent une idée de matière ou d'abstraction non-comptable, qui sont le plus souvent interprétés ainsi avec le déterminant partitif. Par exemple, *du café*, en tant que matière, n'est pas comptable.

La différence entre comptable vs. non-comptable peut aussi se manifester dans les réponses des questions suivantes (tirées de Ihsane, Forel : 2014) :

(64a) *Combien de viande veux-tu ? / J'en veux un peu. / * J'en veux. / * J'en veux deux.*

(64b) *Combien de livres veux-tu ? * J'en veux un peu. / * J'en veux. / J'en veux deux.*

Dans (64a), la réponse **J'en veux* n'est pas-acceptable, parce que la question porte sur la quantité de viande. La réponse **J'en veux deux* n'est pas non plus acceptable, étant donné que *viande* n'est pas comptable. Cela veut dire que la seule réponse qui reste est la réponse juste : *J'en veux un peu.* Pour le cas de (64b), c'est le contraire. La réponse *J'en veux* reste inacceptable pour la même raison, la réponse *J'en veux un peu* n'est pas admise car le nom *livres* est comptable et pas massif, donc *J'en veux deux* est le seul choix possible.

Avant de continuer, on saisira l'occasion de souligner que l'on réservera le terme déterminant partitif pour *du, de la* et *de l'* dans cette étude tout en soulignant que *des* peut également

comporter une interprétation partitive dans *des épinards*, *des décombres* etc., mais le plus souvent *des* n'est que le déterminant indéfini pluriel, c'est de toute façon cette approche que nous maintenons dans le présent travail.

4.5.4. Manque de référent correspondant à *en*

Une erreur typique d'un apprenant de langue norvégienne est de mettre un quantifieur ou un déterminant indéfini numéral dans un énoncé sans inclure *en* ; une assertion que notre test de l'usage de *en* soutient. Des erreurs comme les suivantes sont très nombreuses :

(65a) - *Tu veux encore un verre de vin ?* / * - *Non merci, j'ai déjà bu trois.*

(65b) - *Tu manques d'argent ?* / * - *Non, j'ai beaucoup.*

Tout cela est lié à la façon norvégienne[12] d'exprimer la référence, c'est-à-dire plutôt le manque de référence dans ce cas. Les réponses correctes sont évidemment *Non merci, j'en ai déjà bu trois* et *Non, j'en ai beaucoup*. Comme déjà établi, il n'y a pas d'équivalent de *en* en norvégien et cette référence dans des contextes indéfinis n'est pas requise en norvégien :

(66a) - *Vil du ha enda et glass vin?* / - *Nei takk, jeg har allerede drukket tre.*

(66b) - *Mangler du penger?* / - *Nei, jeg har mye.*

Dans la phrase (66a), si on voulait inclure une référence pour créer un parallèle avec la forme française, le choix le plus naturel serait d'inclure une répétition du nom *glass* : *Nei takk, jeg har allerede drukket tre glass*, tandis qu'en (66b), on pourrait également ajouter un groupe prépositionnel tel *av det* : *Nei, jeg har mye av det.* L'inclusion du groupe prépositionnel souligne la lecture quantitative, mais n'est très souvent pas nécessaire.

Ces erreurs ont été démontrées incontestablement dans le test de l'usage de *en* : Il y avait quatre réponses du type : **Non merci, je ne veux pas un autre* (=*un autre chat*) et une réponse telle **Non merci, je ne veux aucun autre*, sans la référence pronominale de *en*, qui correspond plus ou moins à la phrase norvégienne : *Nei takk, jeg vil ikke ha noen annen*, qui était la traduction donnée dans le livre.

[12] Comme par exemple en anglais ou en allemand aussi. Beaucoup des contrastes présentés ici pourraient également concerner des apprenants de langue anglaise ou allemande.

Il en va de même pour la cinquième phrase du test *Non tu n'as pas de bosse. Je n'en vois pas*, où six des réponses données par les étudiants n'incluaient pas *en*, c'est-à-dire des réponses du type **Je ne vois aucune* qui correspond à la phrase norvégienne *Jeg ser ingen*.

On constate par conséquent une différence conceptuelle de la référence ici. Le norvégien n'a pas besoin de référer à la quantité indéfinie, on trouve alors les quantifieurs et les déterminants indéfinis numéraux seuls :

(67a) *Depuis un an, tous les mois, je prends un somnifère dans la boîte sur le chevet de maman. Elle* ***en*** *consomme tellement que, de toute façon, elle ne s'apercevrait même pas si j'****en*** *prenais un tous les jours mais j'ai décidé d'être très prudente* (Barbery, M. *L'élégance du hérisson*, 2006 : 23).

(67b) *I ett år har jeg hver måned tatt en sovepille fra boksen på mammas nattbord. Hun bruker* ***så mange*** *at hun ikke engang ville legge merke til det hvis jeg tok* ***én*** *hver dag, men jeg har bestemt meg for å være forsiktig* (Barbery, M. Pinnsvinets eleganse, 2008 : 21).

Là on pourrait également ajouter *av dem*, mais les constituants *så mange* et *én* se suffisent à eux-mêmes en raison du contexte. Néanmoins, on observe qu'il y a souvent des répétitions du nom en norvégien là où il y a une référence pronominale par *en* en français. Ainsi :

(68a) *Oui, c'était n'importe quoi, mais l'endroit où elle vivait ne valait guère mieux. Quinze mètres carrés sous les toits, ce qui lui* ***en*** *laissait donc six pour se tenir debout* (Gavalda, A. *Ensemble, c'est tout*, 2004 : 73).

(68b) *Ja, det var berre tull, men det ho hadde å bu i var ikkje stort betre. Femten kvadrat heilt oppunder taket, det vil seie seks* ***kvadrat*** *ho kunne stå oppreist på, med madrass rett på golvet* (Gavalda, A. *Saman er ein mindre aleine*, 2010 : 76).

Tout d'abord, il est difficile de savoir si *en* dans (68a) a une lecture partitive ou quantitative, car il peut représenter *mètres carrés* ou *des quinze mètres carrés*, mais cela n'a pas de grandes implications pour la traduction. On constate dans (68b) que le traducteur a choisi de répéter *kvadrat* plutôt que de dire seulement *seks*.

Cela peut aussi être dû au fait qu'en français, en utilisant *en*, on peut souvent ajouter un complément qui spécifie la référence de *en*. En norvégien, puisqu'un pro-groupe prépositionnel tel *en* n'existe pas, cela est impossible. C'est probablement pour cela qu'il y a encore une répétition dans la traduction de la phrase suivante :

(69a) *Lui, il n'a rien vu mais moi je n'ai pas eu besoin de plus de temps pour savoir quel était le livre ou plutôt le type de livre dans la cabas de Mme Michel, parce qu'il y* ***en*** *a plein du même genre sur le bureau de Colombe depuis qu'elle fait de philo* (Barbery, M. *L'élégance du hérisson*, 2006 : 153).

(69b) *Han la ikke merke til noe som helst, men jeg trengte ikke mer tid for å vite hvilken bok, eller snarere hva slags bok, fru Michel gikk med i vesken. Det har nemlig ligget fullt av* ***bøker*** *av samme typen på skrivebordet til Colombe siden hun begynte med filosofi* (Barbery, M. Pinnsvinets eleganse, 2008 : 148).

La répétition est un choix très naturel. Ce serait possible de remplacer *fullt av bøker av samme typen* avec *mange av samme typen*, ce qui éviterait la répétition, mais le choix du traducteur est tout à fait justifiable.

Il semble ainsi qu'on ait tendance à ne pas rappeler la référence en norvégien dans des contextes ou l'antécédent est clairement identifié, tandis que l'on doit impérativement ajouter *en* en français. En outre, dans des contextes où l'antécédent est plus vague, il est possible que la répétition soit plus répandue en norvégien.

4.5.5. Le discours et la pragmatique

Il est pertinent de souligner que les exemples que nous avons vus jusqu'à maintenant sont assez simples dans leur construction, c'est-à-dire, qu'il n'est pas très difficile de discerner le constituant que *en* remplace dans le discours. Mais il peut y avoir des difficultés qui portent sur la distance entre l'antécédent et l'anaphore dans l'énoncé. *En* peut souvent référer à des antécédents qui sont établis bien en avance dans le discours. Voyons l'exemple suivant :

(70) *Son dessin était si beau, si beau, que sa mère décida de l'accrocher dans leur salon. Elle affirmait que grâce à lui, on sentait une petite brise fraîche dans cette grande pièce et que même, on pouvait respirer le parfum de la fleur quand on passait devant. Tu te rends compte ? Même le parfum ! Et sa mère ne devait pas être commode… Avec un mari et un père peintres, elle* ***en*** *avait vu d'autres…* (Gavalda, *A. Ensemble, c'est tout*, 2004 : 56).

Dans cet exemple, *en* remplace le constituant *dessins* (*Avec un mari et un père peintres, elle avait vu d'autres dessins*). Bien que ce soit évident pour un francophone, ce n'est nécessairement pas le cas pour un apprenant de langue norvégienne qui pourrait avoir du mal à comprendre à quel antécédent *en* réfère. Nous constatons que le mot *dessin* est tout au début

du passage et qu'il n'est pas répété une seule fois. Il y a plusieurs constituants qui se trouvent entre *dessin* et *en* : *une petite brise fraîche, cette grande pièce, le parfum de la fleur, le parfum, un mari et un père peintres* ; la plupart d'entre eux ne semblent pas logiques d'un point de vue sémantique verbal ; on ne peut normalement pas « voir » *un parfum* ou *une petite brise fraîche*. Toutefois, tous ces constituants qui se trouvent entre *dessins* et *en* peuvent désorienter quelqu'un qui apprend la langue française comme langue étrangère. Ce qui permet la lecture de *en* comme *dessins* est en effet que tout le passage traite de ce dessin dont la mère de la jeune artiste est fière. Il ne s'agit pas du *mari*, du *père*, de la *grande pièce* ou du *parfum*, mais du *dessin*.

Cela veut dire que la compréhension de *en* ne repose pas seulement sur des aspects syntaxiques ou sémantiques, mais également sur des aspects *pragmatiques*. Il faut comprendre le contexte dans lequel *en* intervient pour comprendre toute sa fonction. Effectivement, la traduction norvégienne de (70) résout le problème de *en* d'une façon différente :

(71) *Og veit du at ein dag, han hadde enno ikkje fylt åtte år, så teikna han ein blomster, ein enkel lotusblomster flytande på ein dam … Det var så vakkert gjort, ja så vakkert at mor hans straks tok og hengde teikninga på stoveveggen. Og ho påstod at takk vere den var det alltid eit drag av frisk luft i det store rommet, ja til og med at ein kunne puste inn dufta av blomsteren når ein gjekk forbi. Tenk på det, du! Sjøl dufta! Og mora var sikkert ikkje lett å … Med både ein mann og ein far som var kunstmålar, så visste ho kva ho snakka om …* (Gavalda, A. *Saman er ein mindre aleine*, 2010 : 57).

La phrase *elle en avait vu d'autres* est traduite par *så visste ho ka ho snakka om*, la lecture de laquelle est plus générale et moins spécifique que dans l'original français. La traduction norvégienne serait bien étrange avec une traduction plus ou moins littérale *ho hadde sett fleire*. Dans l'énoncé français, il faut choisir entre les candidats antécédents : « Lorsque le pronom suit son antécédent dans une phrase complexe, plusieurs interprétations sont possibles si plus d'un candidat antécédent intervient » (Zufferey, Moeschler, 2010 : 7). Plus la distance entre l'antécédent et l'anaphore grandit, plus la pragmatique domine la lecture de l'anaphore.

D'un autre côté, il y a une ambiguïté de l'expression, parce que *en avoir vu d'autres* peut être interprété comme une expression figée dans le sens de *avoir de l'expérience* qui correspond un peu près à l'expression *ne pas être né de la dernière pluie*. Dans ce cas-là, il y a une référence neutre : *en* est sémantiquement vide.

En somme, on vient d'observer des différences très marquées ; le norvégien préfère dans de tels cas plutôt une répétition là où il y a une distance considérable entre l'antécédent et

l'anaphore ou même une autre façon de s'exprimer comme dans (71). Il existe donc une différence dans le terrain contextuel entre le français et le norvégien. Il est possible, dans le cas de *en*, que le français permette plus de distance entre l'antécédent et l'anaphore que les équivalents norvégiens.

4.6. Récapitulatif

Le statut syntaxique de *en* dans les constructions partitives et quantitatives, comme nous l'avons vu, représente un champ d'étude fort complexe et bien discuté. D'un point de vue pédagogique, il semble mieux de traiter ces compléments comme objet directs accusatifs. Néanmoins, on observe aussi clairement que dans la construction des verbes tels *boire*, *goûter*, *manger* etc., (cf. Kupferman 2004 (cf. 3.2.1.)), la préposition *de* domine dans le contexte partitif, et il y a ainsi des objets indirects auxquels nous avons à faire ici, comme Kupferman le montre dans ses analyses. Pour tous les autres verbes, nous avons proposé de suivre notre chemin pédagogique et de les traiter comme transitifs directs. Cette question prête naturellement à discussion et la réponse n'a pas encore été complètement établie.

Nous nous sommes concentrés plutôt sur l'usage et la lecture de *en* dans ce présent travail et sur l'établissement d'une typologie bien cohérente. Nous avons surtout dégagé cinq difficultés qu'implique l'emploi de *en quantitatif / partitif* pour les apprenants de langue norvégienne :

- La référence définie vs. la référence indéfinie et partitive
- La détermination des noms massifs en français (cf. le déterminant partitif)
- La lecture partitive vs. la lecture quantitative
- Le manque d'élément correspondant à *en* comme dans : *J'en ai bu trois* (en contraste avec le parallèle norvégien (*Jeg har drukket tre* / **J'ai bu trois*).
- Le défi pragmatique de trouver l'antécédent de *en* dans des énoncés plus complexes.

En ce qui concerne la référence indéfinie et les noms massifs et abstraits, nous avons traité cela proprement ; la raison en est que c'est important pour comprendre la pronominalisation de *en*. Il faut tout d'abord se débarrasser de la traduction automatique du norvégien, surtout la traduction automatique du pronom *det*. Pour comprendre l'usage de *en* dans des contextes indéfinis, il faut, comme déjà mentionné, avoir une connaissance plus profonde des concepts défini/indéfini et du système des déterminants français, parce que c'est la base sur laquelle *en*

repose. La connaissance des déterminants peut aider énormément à éclairer la question de l'usage de *en*.

Ce qui est aussi important, c'est de comprendre *en* dans un discours ; dans un contexte, parce qu'il est souvent difficile à indiquer l'antécédent de *en* dans un discours plus complexe, ce que nous montre l'exemple (70). *En* n'apparaît pas uniquement juste à côté de son antécédent. En outre, c'est souvent la pragmatique qui peut aider à comprendre s'il s'agit d'une lecture partitive ou quantitative, même si c'est n'est pas toujours facile à savoir, comme dans l'exemple (68). Le côté pragmatique de *en* est donc pertinent.

Finalement, en contraste avec le norvégien, les quantifieurs et les déterminants indéfinis numéraux ne peuvent pas apparaître seuls dans une position d'objet direct ; il faut fournir la référence indéfinie quantitative ou partitive de *en*.

5. *En* génitif

5.1. Remarques introductrices

Dans ce chapitre, nous analyserons *en* dans le rôle de complément du nom et de complément de l'adjectif. C'est l'emploi que l'on appelle normalement *génitif* ; *en* renvoie à des constituants introduits par *de* dans un groupe nominal ou dans un groupe adjectival. Le *en génitif*[13] est très similaire à *en quantitatif* et *partitif*, il aurait donc été possible de faire une analyse comme Tellier et Valois (2006) : Ils ont traité la distribution de ces trois types de *en* dans la même analyse. Pour des raisons syntaxiques, cela est tout à fait naturel et logique. Dans cette étude, toutefois, puisque c'est notre but d'établir une typologie qui nous aidera à juger l'acceptabilité de la pronominalisation par *en* d'une façon claire, nous avons choisi de faire un seul chapitre consacré à *en* génitif. Nous nous concentrerons surtout sur *en* adnominal. *En* complément d'adjectif, tout en étant dans le domaine de *en* génitif, sera évidemment pris en compte aussi.

De manière traditionnelle, le traitement de *en* génitif comprend une comparaison avec les déterminants possessifs tels *son* (*sa*, *ses* etc.). Nous aborderons ceci lorsque nous le jugerons pertinent. Il faut toutefois souligner que l'on évitera une comparaison minutieuse pour ne pas trop étendre notre analyse et dépasser le cadre de notre travail.

Par ailleurs, il faut également préciser que nous avons traité des constructions comme *une vingtaine de personnes*, *la plupart des livres* etc. dans le chapitre précédent sur *en partitif* et *quantitatif*. Nous considérons ainsi *une vingtaine de*, *la plupart de* etc. comme déterminants grammaticalisés. Cela ne veut pas dire que ce soit impossible de le faire autrement, mais c'est le choix que l'on a fait dans le présent travail pour des raisons de simplicité de lecture.

5.2. L'usage de *en* génitif dans l'énoncé

L'usage de *en* génitif est une pronominalisation[14] partielle, c'est-à-dire, tout le complément d'objet direct n'est pas pronominalisé, mais une partie, le complément génitif, de ce constituant. Pour bien entamer la discussion sur *en* génitif, il est fructueux de se baser sur quelques exemples :

[13] Il existe des termes tels *génitif partitif* utilisés par Spang-Hanssen par exemple, mais nous avons restreint l'usage du terme *partitif* au chapitre dernier et nous réserverons le terme *génitif* au présent chapitre.
[14] Nous précisons encore une fois que le terme *pronominalisation* n'est pas bon pour tous les emplois de *en*. L'usage génitif en est un exemple, mais nous avons choisi de garder ce terme pour des raisons de simplicité.

(72) *J'ai lu le premier chapitre* ***du livre***. / *J'****en*** *ai lu le premier chapitre.*

(73) *La porte* ***de la maison*** *est ouverte.* / *La porte* ***en*** *est ouverte.*

On observe que *en*, dans les deux exemples, remplace un groupe prépositionnel introduit par *de*. Dans le premier exemple, il remplace le complément du nom *du livre* alors que dans le deuxième il remplace *de la maison*. Comme d'habitude, il se déplace dans une position préverbale.

D'un point de vue théorique, *en* génitif semble plus simple dans son opération que *en* partitif / quantitatif. Il n'y a pas de discussion sur le statut de la préposition *de* ici. Nous avons sans aucun doute à voir avec un rôle prépositionnel proprement dit. Nous réserverons un sous-chapitre pour *de* plus bas.

L'emploi de *en* génitif est fait dans les contextes où une sous-partie du constituant, le complément génitif, est connu dans le contexte de l'énoncé, alors que le nom tête ne l'est pas. L'emploi de *en* génitif se distingue alors de la pronominalisation propre où le constituant entier est remplacé. Dans l'exemple (72), pour pronominaliser la sous-partie adnominale *du livre*, il est évident que *du livre* doit forcément déjà être introduit dans le contexte. Il est donc connu comme information ; le fait qu'il soit pronominalisé par *en* peut indiquer qu'il est le thème de l'énoncé. Il y a quelqu'un qui parle d'un livre spécifique et puis le locuteur introduit une nouvelle information ; il dit qu'il a lu le premier chapitre *du livre*. Le constituant *le premier chapitre* représente le propos, c'est, par conséquent, une nouvelle information, tandis que *du livre* ne l'est pas. Il est donc bien logique de pronominaliser ce dernier, le thème, ce qui donne la phrase : *J'en ai lu le premier chapitre.* Tout cela en contraste avec la pronominalisation complète où tout le constituant est remplacé, par exemple :

(74) *Je l'ai lu.*

Dans le cas de (74), il n'y a pas d'information nouvelle. L'énoncé perd en conséquence la fonction d'apport d'une nouvelle information ; on ne sait pas, dans cet exemple, qu'il s'agit du premier chapitre du livre. Pour résumer, c'est donc dans les cas où une sous-partie du constituant est déjà connue que l'on peut utiliser *en* pour éviter la répétition de cette information.

Il en va de même pour le deuxième exemple, où *la maison* aurait déjà été introduite dans le contexte si une pronominalisation par *en* avait été possible. C'est le constituant *la porte* qui est le propos et qui a besoin d'être exprimé dans sa forme nominale pour préciser qu'il ne

s'agit pas, par exemple, d'une fenêtre. Pour bien mettre en relief ce point pertinent, il vaut mieux fournir une proposition plus complète :

(75) *C'était un très mauvais film, donc nous n'en avons vu que le début.*

C'est une proposition qui consiste en deux phrases coordonnées. C'est le constituant *le début* qui comporte la nouvelle information. Le constituant *un très mauvais film* est déjà connu dans la première phrase. Il est donc pronominalisé par *en* (*du* / *de ce mauvais film*) dans la deuxième.

5.3. Perspectives sur la syntaxe de *en* génitif

5.3.1. La préposition *de*

Nous avons déjà traité la préposition *de* dans le chapitre 4. Puisque *de*, comme d'habitude, est essentiel pour la pronominalisation par *en* des compléments du nom, elle mérite de recevoir quelques remarques.

Il est naturel de commencer par la sélection de la préposition *de* en tant qu'introducteur pour le complément régime. Nous nous baserons ici sur trois termes utilisés par Melis (2003) : la sélection *syntactico-sémantique* et la *sélection lexicale* sont pertinentes pour le chapitre suivant et y seront donc traitées. La sélection pertinente pour ce chapitre est celle appelée *sélection structurelle* (ibid. : 31) :

« Le troisième mode de sélection, la sélection structurelle, a surtout été mis en évidence dans le domaine de la complémentation nominale. Divers linguistes avancent l'hypothèse qu'un nom ne peut recevoir de complément que par l'intermédiaire d'une préposition, en particulier *de*. Cette préposition n'est pas spécifique, à l'opposé de *par* ou *de* pour avec les noms d'action ou de sentiment ; elle n'est pas non plus significative au sens fort du terme, contrairement aux compléments prépositionnels locatifs dans *l'église à Quevilly*. Sa seule raison d'être est apparemment d'ordre structural ; il s'agit de combler un vide syntaxique et d'indiquer, dans les termes les plus généreux possibles, qu'il existe une relation qui va du complément à la tête nominale, de telle sorte que le complément spécifie ou particularise la tête. »

Melis donne la préposition *de* comme exemple de cette relation de sémantisme faible et vague. Il n'est pas tellement surprenant de lire cela, car nous avons déjà vu l'emploi répandu de *de* dans le chapitre dernier en tant que déterminant, introducteur d'infinitif etc. Il est ainsi possible de dire que la *relation* entre les deux noms (entre N_1 et N_2) est plus importante que le contenu sémantique inhérent de la préposition.

Parfois le sémantisme de la préposition est bien apparent, comme le montre Melis avec l'exemple *La vue de la fenêtre est magnifique* (ibid.) où le sémantisme spatial de la préposition est bien gardé.

Néanmoins, on ne trouve pas de contenu sémantique si bien défini dans *de* dans les exemples suivants : *règles du go, l'élite de la société, les résidents de l'immeuble, un vers de Pétrarque* etc. La préposition *de* est bien connue comme la préposition la plus répandue dans la langue française avec une multitude d'usages. *De* est souvent sémantiquement vague et n'est souvent qu'un lien grammatical entre le nom-tête et le complément adnominal. *De* représente ainsi l'apogée des prépositions abstraites du français.

La préposition *de* doit cependant avoir une fonction syntaxique. Étant donné que les noms n'assignent pas de cas (Laenzlinger 2003 : 81), il est possible de lui attribuer un statut comme marqueur de cas : « …si tout DP se doit d'avoir une fonction syntaxique - un cas, sans quoi il est rejeté par le Filtre sur les cas, le mot *de* est chargé de combler le hiatus qui s'était formé. C'est une marque, casuelle, de génitif »[15] (Kupferman 2004 : 104).

Prenons l'exemple *les résidents de l'immeuble* ; entre ces deux constituants il y aurait un hiatus sans *de* : * *les résidents l'immeuble*. Dans un tel cas, le groupe nominal *l'immeuble* serait sans fonction grammaticale. C'est donc cette position vide que remplit la préposition *de* en donnant le cas génitif au groupe nominal *l'immeuble*. Ce cas est ensuite également remporté par *en* quand ce dernier remplace un complément introduit par *de*.

Nous verrons les différents types de *en* génitif (*possessif*, *objectif* et *subjectif*) plus bas dans le travail. Nous avons maintenant constaté que la fonction de *de* dans ce contexte est plus de nature syntaxique que de nature sémantique.

5.3.2. Distribution syntaxique

Le groupe prépositionnel adnominal que *en* génitif remplace fait partie d'un groupe nominal qui joue le rôle d'objet direct accusatif. La raison en est, tel que nous l'avons vu dans le chapitre sur *en* partitif et quantitatif, qu'un groupe prépositionnel ne peut pas être extrait d'un autre groupe prépositionnel en français. À ce point, *en* génitif est semblable à *en* partitif et

[15] DP : Anglais pour « Determiner Phrase », c'est-à-dire un groupe nominal où le déterminant est la « réalisation de la tête » (Laenzlinger 2003 : 52) dans la structure du groupe déterminant (traditionnellement : groupe nominal). C'est une théorie largement étendu surtout dans la grammaire générative.

quantitatif. Il est par conséquent impossible que *en* puisse remplacer une sous-partie du constituant imprimé dans l'exemple suivant :

(76) *Elle se souvient du premier chapitre **du livre**.*

Le problème, c'est qu'il y a déjà la préposition *de* dans la structure argumentale du verbe *se souvenir* (*se souvenir de*) qui introduit le complément d'objet indirect *du premier chapitre du livre*. Étant donné qu'un déplacement d'un groupe prépositionnel hors d'un autre groupe prépositionnel est impossible, il va de soi que l'exemple suivant est une impossibilité :

(77) **Elle s'en souvient du premier chapitre.*

C'est une opération syntaxiquement inacceptable. On pourrait remplacer par *en* tout le constituant *du premier chapitre du livre* (*Elle s'en souvient*), mais dans ce cas, il y a une pronominalisation totale et il ne s'agit plus *en* génitif, mais de *en* complément d'objet indirect, lequel sera le thème du chapitre 6.

5.3.3. L'extraction de *en* hors d'un groupe prépositionnel

Néanmoins, on peut observer des cas où un groupe prépositionnel à l'intérieur d'un autre puisse être remplacé par *en*. Voyons deux exemples de Kayne (1977 : 111) :

(78) *Il en a recouvert la table d'une partie (du tissu).*

(79) *Il en a lu la première moitié de la première partie du premier chapitre (du livre).*

Comment expliquer l'acceptabilité de ces phrases ? Kayne remarque qu'en ce qui concerne (78), le complément *du tissu* peut être analysable comme un complément du verbe. Effectivement, la syntaxe de ce complément est fortement similaire à celle de complément de matière que nous traiterons dans le chapitre 6 : *couvrir* / *recouvrir de quelque chose* : *Je couvre la table d'une nappe blanche* / *J'en couvre la table* (cf. 6.4.3.). À partir d'une telle analyse, l'acceptabilité de (78) semble logique.

L'exemple (79) est extrême mais pourtant acceptable. Dans ce cas il n'est pas possible d'analyser le complément pronominalisé *du livre* comme un complément du verbe. Ici, en revanche, il semble que *lu la première moitié de la première partie du premier* entre dans une relation déterminative du complément *du livre*. Cela peut expliquer pourquoi *On en peindra le bout du pied gauche (de la table)* (ibid.) est acceptable, alors que **Elle en a pris les pattes du*

chien de l'auteur (du livre) (ibid.) ne l'est pas. On peut constater aisément que *les pattes du chien de l'auteur* n'a pas de relation véritable avec *le livre*, alors que *le bout du pied gauche* a une relation intrinsèque avec *la table*. Il y a une relation partie-tout de cet usage qui ressemble à l'usage partitif, sauf que dans ce cas il s'agit de compléments définis.

Il en ressort qu'un groupe prépositionnel ne peut normalement pas se voir extraire d'un autre groupe prépositionnel, sauf dans les cas où on peut justifier que le groupe nominal a une relation déterminative avec le complément adnominal où dans les cas où le complément adnominal peut être réanalysable comme un complément du verbe. Peu de recherches ont été consacrées à ce phénomène. Il faut donc souligner que c'est délicat.

5.3.4. *En* génitif représente une sous-partie du sujet

En génitif, comme *en* partitif / quantitatif, tel que nous l'avons bien observé, remplace normalement une sous-partie de l'objet direct. Néanmoins, il y a une différence très marquée dans l'usage de *en* quand on le compare avec *en* quantitatif / partitif. *En* génitif est en effet le seul qui puisse représenter une sous-partie du sujet. Il y a, toutefois, une restriction assez sévère ; *en* ne peut pas remplacer une sous-partie du sujet de n'importe quel verbe. C'est normalement *être* qui permet cela, mais nous verrons qu'il y a beaucoup d'exceptions à cette règle.

(80) *Les causes **de la crise** sont inconnues.* / *Les causes **en** sont inconnues.*

(81) *Les dix premières pages **du livre** ont été arrachées. / Les dix premières pages **en** ont été arrachées.*

Il y a une restriction bien définie : « En effet, on observe que le *en* génitif peut remplacer une sous-partie du sujet lorsque le verbe est au passif ou lorsqu'il s'agit d'un verbe inaccusatif (*tomber*, *rester*, *disparaître*, etc.) » (Tellier, Valois : 149). Les deux phrases, utilisant le verbe *être* dans sa structure passive, permettent le remplacement du complément du nom *du livre* par *en* dans la position du sujet. Il est souvent affirmé que *être* est le seul verbe qui puisse permettre cette pronominalisation. Cependant, Tellier et Valois, comme observé plus haut, listent des verbes tels *tomber*, *rester*, *disparaître*.

Ruwet donne aussi un exemple du verbe *devenir* (1972 : 50) :

(82) *L'auteur va en devenir célèbre.*

Dans le cas (82), on note que *en* se déplace devant l'infinitif même dans les constructions où il fait partie du sujet. Le verbe *devenir* est sémantiquement lié au verbe *être*, les deux sont des copules intransitifs, ce n'est donc pas tellement surprenant que ce verbe permette un tel usage. Cependant, Kupferman (2004) donne une assez longue liste extensive de verbes qui permettent une pronominalisation d'une sous partie du verbe (154, 155). Voici quelques-uns de ces verbes dans les exemples ci-joints créés par Kupferman :

Appartenir : Cette victoire, le mérite en appartient à Paul.
Commencer : Ce film, la réalisation en a déjà commencé.
Fonctionner : Notre porte, l'alerte en avait bien fonctionné.

Kupferman donne même quelques verbes transitifs (155) :

Bouleverser : Ces populations en détresse, l'image nous en avait bouleversés.
Saisir : Le retour de l'ogre, la crainte en avait saisi tous les assistants.
Traverser : Un piège qu'on lui aurait tendu, l'idée lui en traversa l'esprit.

La liste donnée par Kupferman est bien longue et ne sera pas citée dans son entièreté ici. Les exemples que nous voyons ici sont suffisants pour nous indiquer que ce n'est pas seulement *être* qui permet une pronominalisation par *en* d'une sous-partie du sujet. La plupart des verbes sont utilisés de façon intransitive, sans objet. Il y a cependant un nombre considérable de verbes transitifs aussi, qui prennent un objet dans leur structure argumentale. Il semble exister un point en commun parmi les verbes transitifs ; c'est qu'ils sont employés de façon abstraite ; il s'agit d'actions non-concrètes : *l'espoir en animait tous les cœurs, l'image nous en avait bouleversés, la crainte en avait saisi tous les assistants, l'idée lui en traversa l'esprit.* On constate également la nature abstraite des noms que les compléments adnominaux revêtent : *idée*, *crainte*, *rumeur*, *espoir* etc. Une pronominalisation d'une sous-partie du sujet par *en* à partir des verbes non-abstraits ou plus concrets semble hors de question. Pour souligner ce cas, prenons l'exemple *Ces populations en détresse, l'image nous en avait bouleversés* fourni par Kupferman. Le nom-tête du sujet, l'image, est une représentation mentale non-physique. Si nous le changeons avec un nom physique tel *photographie*, nous verrons bien que la phrase devient syntaxiquement impossible :

(83) * *Ces populations en détresse, la photographie nous en avait bouleversés.*

Avec la substitution du nom-tête avec *la photographie,* la phrase sort du domaine mental et entre dans le domaine physique. Voilà une restriction qui s'impose en ce qui concerne la représentation par *en* d'une sous-partie du sujet.

Néanmoins, il y a encore des exceptions même à ce cadre structurel que nous venons d'établir : Si le lien entre le nom-tête et son complément génitif est évident intrinsèque d'un point de vue lexical, *en* peut pronominaliser la sous-partie du sujet même dans des phrases régies par des verbes plus concrets dans son sémantisme :

(84) *L'entreprise, l'administration en a licencié dix personnes.*

D'un point de vue lexical, *l'entreprise* se lit facilement comme une sous-partie de *l'administration*. Il y a une valeur lexicale attachant ces deux mots. Dans ce cas, la pronominalisation par *en* peut pareillement être acceptable même avec un sens plus concret que les exemples que nous avons vus jusqu'ici.

La pronominalisation des compléments du sujet est par conséquent restreinte, principalement à *être*, mais aussi aux types du verbe que nous avons vus plus haut dans un cadre sémantique assez strict.

Le remplacement d'une sous-partie du sujet montre une différence marquée entre *en* génitif et *en* partitif / quantitatif :

(85) * *Deux en sont cassés* (*en = vélos*).

(86) * *Quelques-uns en ont été repeints* (*en = de ces bâtiments*)

On constate que ni *en* quantitatif (85) ni *en* partitif (86) ne peut se trouver dans la position du sujet que peut occuper *en* génitif.

5.4. Complément de l'adjectif

5.4.1. Remarques

Les restrictions sur l'usage de *en* complément de l'adjectif sont généralement plus lâches que celles qui dominent l'usage de *en* complément du nom. Pour cette raison le traitement de ce complément est relativement bref.

La représentation par *en* est possible avec « des adjectifs indiquant des sentiments : content, satisfait, heureux, fier, honteux, amoureux, etc. (…) des couleurs, ou des participes passés adjectivaux » (Jamet, 2006 : 101-104), des locutions prépositionnelles telles *près de*, *loin de* (ibid.), et on peut également ajouter des adjectifs du type *plein* et *vide* etc.

Fournissons-en quelques exemples :

(87) *Elle est très contente de son travail* / *Elle en est très contente.*

(88) *Son frère est déprimé de son état physique*. / *Il en est déprimé.*

On constate que l'opération de cliticisation est similaire à celle de *en* adnominal dans les exemples (87) et (88).

L'adjectif *plein* est intéressant, parce qu'il peut fonctionner soit en tant qu'*adjectif* où son complément est génitif, soit en tant que quantifieur : *J'ai plein de livres* / *J'en ai plein*. C'est l'équivalent de *J'ai beaucoup de livres* / *J'en ai beaucoup.* Dans ce cas, la lecture de *en* est quantitative. Dans le cas de *C'est vrai que c'est un garcon un peu envieux et mesquin, mais le monde en est plein* (Monferrand, H. *Journal de Suzanne*. 1991 : 114), sa fonction en tant qu'adjectif permet plutôt *en* génitif.

Comme un extrait du groupe adjectival, *en* peut aussi remplacer une proposition introduite par le pronom relatif *que* du moment que la préposition *de* est implicite dans la construction :

(89) *Le garçon est content qu'il fasse beau*. / *Le garçon en est content.*

Une pronominalisation par *en* est également applicable pour un infinitif :

(90) *Le frère est heureux de s'être remis en forme. / Le frère en est heureux*.

Tout compte fait, la pronominalisation par *en* du complément de l'adjectif se comporte de façon générale tel *en* complément du nom. Néanmoins, quelques différences existent.

5.4.2. Différences entre *en* complément du nom et *en* complément de l'adjectif

Il y a surtout deux phénomènes qui distinguent *en* complément de l'adjectif de *en* complément du nom (ibid. : 101-104) :

- Alors que la référence à des entités animés ne correspond pas bien à *en* génitif complément du nom, il semble que cette restriction soit plus lâche pour le complément de l'adjectif :

  (91) *J'avais toujours dit que c'était un brave petit. Ça ne m'étonne pas qu'il soit là-bas. Et, je suis sûr qu'au fond, son père* ***en*** *est fier et que ça lui coûte de ne pas pouvoir le dire* (Mendès-France, P. *Œuvres complètes. 1. S'engager*, 1984 : 572. Frantext.)

- *En* complément de l'adjectif semble pouvoir remplacer un complément non-déterminé :

(92) *Il est rouge de honte*. / *Il en est rouge*.

Comme nous le montrerons plus bas dans le travail, un remplacement d'un complément non-déterminé est normalement inadmissible dans le domaine du génitif ; une restriction qui ne paraît pas porter sur le complément de l'adjectif. Dans le domaine de (92), la représentation d'un complément d'un adjectif de couleur semble aussi avoir une relation causative semblable à *rougir de*, structure sur laquelle nous reviendrons dans le chapitre 6.

Il existe alors quelques différences mineures, mais dans la totalité, *en* complément de l'adjectif se comporte d'une façon très similaire à *en* complément du nom. Sur le plan de ce dernier, les restrictions sont parfois de nature complexe.

5.5. Les différents types de *en* génitif

Nous établirons trois types différents de *en* génitif : le *en* génitif possessif, le *en* génitif subjectif et le *en* génitif objectif. Le génitif possessif se rapporte, comme le nom l'indique, à une forme de possession dans un sens large du terme, par exemple *le vélo du voisin*, *la maison de Marie*, *les différentes parties de la machine*, *les pattes du chat* etc.

Normalement, pour le génitif avec des référents animés, la grammaire traditionnelle préfère la représentation par un déterminant possessif : *son vélo*, *sa maison* etc. En conséquence, pour le complément *du voisin* dans *le vélo du voisin* il est préférable d'opter pour la représentation de la possession par *son* : *Un inconnu a volé son vélo*. / ? *Un inconnu en a volé le vélo* (*en = du voisin*). Par contre, pour les référents non-animés, une représentation par *en* est bien possible : *J'ai démonté la machine pour en voir les différentes parties* (*en = de la machine*).

Le génitif *objectif* est différent : Le nom-tête dans le groupe nominal en question est dérivé d'un verbe. Le complément du nom introduit par *de* représente ainsi l'objet direct, par exemple *la construction de la maison* où le nom *construction* est dérivé du verbe *construire*, et le complément du nom *de la maison* serait l'objet direct dans une phrase : *Mon père a construit la maison.* Les représentations par un déterminant possessif d'une part et par *en* d'autre part sont toutes deux possibles : *J'ai vu sa construction* / *J'en ai vu la construction* (*en = de la maison*).

Voyons maintenant le génitif *subjectif*, qui est en question, comme le nom l'indique aussi, lorsque le complément introduit par *de* représente le sujet du verbe dont le nom-tête est dérivé. Ainsi, dans *le premier vol du nouvel avion d'Airbus*, *le nouvel avion d'Airbus* est le

sujet du verbe *voler* : *Le nouvel avion d'Airbus volait dans le ciel.* La représentation par *en* ou par *son* est sans problèmes, surtout pour des objets non-animés : *Son premier vol était court.* / *Le premier vol en était court* (*en = du nouvel avion d'Airbus*).

Indépendamment du caractère objectif ou subjectif, l'interprétation de *en* génitif peut parfois être ambiguë comme dans l'exemple classique suivant : *la crainte des ennemis* (www.bcs.fltr.ucl.ac.be., 13.10.2014) : *La crainte en est considérable.* Soit le complément *des ennemis* est interprété comme la crainte évoquée par l'ennemi, soit ce sont les ennemis qui craignent quelqu'un ou quelque chose d'autre. Dans le premier cas, nous avons à faire à un génitif objectif : *Nous craignons les ennemis*. Dans l'autre cas, c'est un génitif subjectif : *Les ennemis nous craignent.*

Le génitif peut également s'exprimer par *dont* : *la machine, dont les différentes parties …* / *la maison, dont la construction …* / *L'avion, dont le vol …* etc. On observe que *dont*, en contraste avec *en*, représente encore plus aisément une partie du sujet. Tellier et Valois (2006 : 154) remarquent :

« (…) *dont* remplacent une sous-partie du sujet ; qui plus est, il s'agit dans tous les cas de sujets non-dérivés, c'est-à-dire de sujets de verbes transitifs et inergatifs. Or, on se rappellera que justement dans ce cas, les trois types de *en* était exclus. Dans ce contexte, donc, la relativisation par *dont* et la pronominalisation avec *en* donnent exactement des résultats contraires. C'est donc là une première différence fort inattendue entre *en* et *dont.* »

Il ressort clairement de l'analyse qu'il y a une tendance forte à la base de cette affirmation. Néanmoins, comme nous l'avons observé dans la liste donnée par Kupferman, *en* génitif peut aussi, bien entendu dans des cadres très restrictifs, représenter une sous-partie du sujet d'un verbe *transitif*. Il n'est donc pas complètement vrai « que la relativisation par *dont* et la pronominalisation avec *en* donnent exactement des résultats contraires » à ce sujet, comme le disent Tellier et Vallois. Il semble de toute façon assez clair que *en* ne peut, dans presque aucun cas, représenter une sous-partie du sujet lorsqu'il y a un verbe transitif qui implique une action physique et concrète envers l'objet direct, excepté des cas tels (13) qui est, du reste, assez marginal.

Pourtant, les étiquettes *génitif possessif, subjectif* et *objectif* ne sont pas suffisantes pour une explication précise de tous les emplois de *en* génitif. Il nous faut voir la syntaxe de *en* de plus près.

5.6. Restrictions sur l'usage de *en* génitif

En ne peut pas représenter tous les compléments adnominaux introduits par *de*, parce que tous ces compléments ne sont pas nécessairement du domaine génitif. Nous nous baserons sur l'analyse de Kupferman dans cette partie. Il a donné une analyse sur la tendance des génitifs à être représentés par *son*, *en* et *dont*. L'analyse commence par *la généralisation de Cinque* qui affirme que parmi les groupes appartenant à un groupe nominal, seulement celui qui peut être représenté par un possessif peut se déplacer hors du groupe nominal. C'est également une théorie sur laquelle Sportische se base : « An XP may be extracted out of a DP in a given structure if XP may otherwise appear as possessor of this DP » Sportische : 15). Cette affirmation sera ensuite révisée par Kupferman qui montre quelques exemples qui ne se plient pas à cette analyse. Néanmoins, l'analyse contient des généralisations qui sont très commodes à suivre pour faciliter l'emploi de *en* génitif. Nous nous écarterons donc de l'analyse critique de Kupferman, car un tel traitement risquerait bien de dépasser le cadre du présent travail. De plus, quelques exemples sont si marginaux qu'il n'est pas vraiment pertinent de les traiter. On posera quelques jalons qui aideront à évaluer l'acceptabilité de *en* génitif à la fin du chapitre.

5.6.1. Restrictions de type sémantique

Il y a une catégorie de noms souvent appelés *iconiques* qui « dénotent des entités représentant scriptivement, oralement, picturalement, ou autrement, un modèle proposé (Kupferman : 104) comme *photo*, *image*, *schéma*, *portrait*, *esquisse*, *plan* etc. et qui sélectionnent souvent deux génitifs ; un génitif subjectif et un génitif objectif.

Il faut distinguer entre les compléments qui sont génitifs et les compléments qui ne le sont pas, mais qui sont plutôt d'une nature adverbiale. Pour voir de plus près, prenons quelques exemples de Kupferman (107) :

(93a) *La neige de la semaine dernière* / *de notre entrée est déjà fondue.*

(93b)* *La semaine dernière* / *notre entrée, la neige en est déjà fondue.*

Selon Kupferman (ibid.), l'explication de l'inacceptabilité de la pronominalisation par *en* dans ce cas correspond au fait que les compléments dans (93) fonctionnent plutôt comme des *adverbiaux* adjoints au groupe nominal minimal[16] (le constituant *déterminant* + *nom*) (Riegel : 271)) plutôt que d'être directement liés au nom tête. Alors, en ce qui concerne (93) les

[16] La terminologie utilisée par Kupferman est celles de DP (determiner phrase) et N-tête (nom tête).

compléments *de la semaine dernière* / *de notre entrée* ne sont pas directement gouvernés par le nom tête *neige*, mais par le groupe minimal (ou DP) entier *la neige*. Kupferman donne encore un exemple pertinent dans cette analyse ; il montre une différence entre les exemples *le col de cette chemise* et *la tache de la chemise de Max*. Le premier est pronominalisable par *en*, alors que le deuxième ne l'est pas (ibid. : 108) :

(94a) *La tache de la chemise de Max est plutôt fâcheuse.*

(94b)* *La chemise de Max, la tache en est plutôt fâcheuse.*

(95a) *Le col de cette chemise est bleu.*

(95b) *Cette chemise, le col en est bleu.*

Kupferman explique :

« La relation entre les dénotations la tache et la chemise est de type spatial et aléatoire - *la tache est sur la chemise*. Celles des dénotations de *le col et de cette chemise* est partonomique, intrinsèque - ?? *le col est sur* / *dans la chemise*. *La chemise de Max* dans les exemples (…) fonctionne comme adverbial et *cette chemise* dans les exemples (…) comme génitif » (ibid.).

On constate donc que pour les compléments *adverbiaux* introduit par *de*, ceux de nature temporelle et spatiale, la relation entre ces compléments et le nom-tête est très lâche ; la relation se fait entre le complément et le groupe nominal minimal (nom-tête + déterminant), alors que les compléments pronominalisables par *en* entretiennent une relation intrinsèque avec la tête du groupe nominal. Effectivement, il est possible de constater cela pour tous les exemples des compléments pronominalisables par *en* que nous avons employés jusqu'ici. Prenons quelques exemples : *le premier chapitre du livre, la porte de la maison, le début de la guerre, les règles du go, les résidents de l'immeuble, les causes de la crise, l'élite de la société* etc. Un chapitre est lexicalement lié à un livre ; une maison à une porte ; une guerre à un début ; le jeu *go*, comme tous les jeux, a des règles ; les immeubles sont construits pour loger des résidents ; toutes les crises ont des causes ; toutes les sociétés ont des élites. Le nom-tête et son complément relèvent du même champ lexical.

Le lien lexical intrinsèque entre le nom-tête et le complément est donc important pour la pronominalisation par *en*. Néanmoins, il faut souligner que les opinions sur l'acceptabilité de quelques-uns de ces exemples peuvent être divergentes. D'un côté pragmatique, la pronominalisation par *en* d'un complément du type spatial peut bel et bien être acceptable

dans le contexte juste. La phrase *Notre entre, la neige en est déjà fondue* peut donc être acceptable, surtout s'il ressort clairement du contexte qu'il s'agit de *notre entrée*.

Par ailleurs, comme déjà établi, la pronominalisation est moins acceptable en ce qui concerne les compléments *temporels*. Les compléments spatiaux et les compléments temporels n'ont donc pas une distribution similaire. Cette différence peut être dûe au fait que le contact physique qu'implique le complément spatial se laisse plus facilement comprendre au niveau de la cognition qu'une relation temporelle, qui est plus abstraite.

5.6.2. Restrictions de type hiérarchique

Une autre restriction de *en* porte sur la hiérarchie inhérente entre les différents génitifs. Dans le cas où il y a plusieurs génitifs dans le groupe nominal, c'est toujours le génitif possessif qui précède les autres dans l'accession à la pronominalisation par *en*. Ensuite, c'est le génitif subjectif qui devance le génitif objectif (ibid. : 109). Ce sont surtout des noms dits *iconiques* : *photo*, *image*, *schéma*, *portrait*, *esquisse*, *plan* etc. (ibid. : 104), qui prennent souvent deux génitifs. Voyons un exemple pour le génitif subjectif et objectif :

(95) *Le plan* [*du nouveau projet* $^{\text{gen.obj.}}$] [*de l'administration* $^{\text{gen.subj.}}$] *est ambitieux*.

(95a) *Cette administration, le plan* [*du nouveau projet*$^{\text{gen.obj.}}$] [*en* $^{\text{gen.subj.}}$] *est ambitieux*.

(95b)* *Le nouveau projet, le plan* [*de* l'administration $^{\text{gen.subj.}}$] [*en* $^{\text{gen.obj.}}$] *est ambitieux*.

(95c) *Le nouveau projet / l'administration, le plan* [*en* $^{\text{gen.obj. / subj.}}$] *est ambitieux.*

Dans (95a), le génitif subjectif se représente bien par *en* même avec la présence du complément génitif objectif. En revanche, tel que nous pouvons le dégager de (95b), le génitif objectif n'est pas acceptable dans une opération de cliticisation où est présent le génitif subjectif. Dans (95c), le complément que *en* remplace pourrait être soit subjectif soit objectif, mais dans cet exemple il n'y a qu'un complément génitif dans le groupe. Dans cette hiérarchie, c'est donc le possesseur qui est dans le premier ordre, suivi de l'agent et finalement du thème, respectivement.

Par extension, ceci est également applicable aux compléments souvent appelés actifs qui sont dérivés à génitif subjectif : *la discussion de notre groupe d'experts de cette théorie-là* (ibid. : 110). Seule la représentation par *en* du génitif subjectif de ce groupe est acceptable, et non le génitif objectif.

Pour éviter une complication des deux génitifs, il faut que le génitif subjectif soit exprimé par un groupe prépositionnel introduit par *par*. C'est le cas pour les groupes nominaux qui ne sont pas de type iconique, par exemple, mais dont le nom-tête est dérivé d'un verbe tel *l'arrestation du voleur par la police* où *en* peut bel et bien représenter le complément génitif objectif *du voleur*. Il est même obligatoire pour ce type de *nominaux passifs*[17] d'introduire le complément d'agent par un groupe facultatif introduit par *par*, étant donné que **l'arrestation du voleur de la police* est inacceptable.

Quant aux *nominaux actifs* où le génitif subjectif est localisé dans une position interne dans le groupe nominal comme dans *la discussion de notre groupe d'experts de cette théorie-là*, ces groupes n'ont pas le même rendement aspectuel » (ibid.) que les nominaux passifs :

(96a) *La rédaction du rapport par* / * *de notre comptable a duré trois heures* / *a eu lieu la veille.*

(96b) *La rédaction du rapport de* / * *par notre comptable était négligée.*

L'exemple (96a) a « une lecture événementielle » (ibid.). Dans un tel cas, il est impossible que le génitif subjectif soit remplacé par *en*.

(96c) * *Le comptable, la rédaction du rapport en était imminente* / *a eu lieu la veille.*

En revanche, une phrase *stative-résultative* (ibid.) qui « dénote une propriété » accepte une pronominalisation par *en* :

(96d) *Le comptable, la rédaction du rapport en était négligée.*

On note bien dans ces derniers exemples que les différences des prédicats peuvent porter sur l'acceptabilité de la pronominalisation par *en*. Pour le groupe nominal comportant un génitif subjectif interne introduit par *de*, une phrase « active » n'est pas possible. La pronominalisation par *en* n'est acceptable que pour la phrase stative-résultative.

5.6.3. Restrictions concernant les noms dits *psychologiques*

Une autre réserve concernant la possibilité de cliticisation du complément génitif touche au cas des noms psychologiques, parce qu'ils sélectionnent souvent un génitif dont la lecture peut être subjective ou objective, tel l'exemple que nous avons vu : *la crainte des ennemis*.

[17] *Nominaux actifs* et *nominaux passifs* sont les termes de Kupferman.

Selon Kupferman, un complément adnominal génitif objectif ne peut pas se laisser cliticiser même s'il est le seul complément, s'il existe un génitif subjectif *implicite* dans la phrase.

Autrement dit, si on peut imaginer la présence d'un génitif subjectif invisible, la pronominalisation dans ce cas du génitif objectif est alors impossible. Kupferman (ibid. : 112) donne les exemples suivants :

(97) *La haine des chats* (*chez Marie*) *est congénitale*.

(97a)* *Les chats, la haine* (*chez Marie*) *en est congénitale*.

(97b) *Les chats, les haines en sont congénitales*.

Cet exemple de Kupferman n'est pas tellement précis. Il est par ailleurs discutable. L'exemple (97b) est vu comme plus acceptable en raison de la flexion au pluriel de *la haine* ; *les haines*. Au pluriel, le groupe nominal *les haines* forme une sorte de conformité avec *les chats* qui est également au pluriel ; la lecture devient donc subjective, ce qui, selon Kupferman, est la seule lecture acceptable. Le problème, c'est que cela ne tient pas compte de l'aspect pragmatique. Dans la phrase (97b), *les haines en* peut bien être compris comme *les haines envers les chats*, et pas seulement *les haines ressenties par les chats*. Dans la phrase (97a), *en* peut aussi se voir interprétée de façon génitive objective dans un contexte propre, ce qui permettrait la pronominalisation par *en*. Or, à notre avis, mettre *la haine* au pluriel n'implique pas forcément une lecture génitive subjective : Il faut fournir un contexte. Reprenons notre exemple *la crainte des ennemis* pour changer d'exemple. Fournissons un contexte :

(98) *Le peuple craint* ***les ennemis*** *parce qu'ils ont brûlé cinq villes. Cette crainte* ***en*** *est bien justifiée*.

Dans un contexte propre, tel (98) la pronominalisation par *en* est acceptable et très claire comme génitif objectif. L'affirmation du Kupferman essaie de généraliser en se basant sur des phrases simples sans fournir de contexte. C'est une question délicate qui ne peut pas être résolue sans considération de l'aspect pragmatique.

Comme déjà remarqué, *la généralisation de Cinque* se base sur l'assertion que tous les compléments adnominaux introduits par *de* qui se laissent représenter par un déterminant possessif peuvent également se laisser représenter par *en*. Par exemple, c'est la raison pour laquelle on ne peut pas remplacer théoriquement *d'avion* dans *aile d'avion*, parce que *son aile* porterait le sens défini : *l'aile de l'avion*. La pronominalisation par *en* de *l'aile de l'avion* est cependant possible : *Nous en avons réparé l'aile*. Dans ce cas, *en* renvoie à un avion

spécifique. Cette différence est également bien visible en norvégien, où *aile de l'avion*, pronominalisable par *en*, pourrait être traduit en *vingen på flyet*, ce qui est impossible pour *aile d'avion*, qui n'est pas pronominalisable par *en*. La traduction de ce dernier sera le mot composé *flyvinge*.

Après avoir constaté cela, il faut expliquer pourquoi le complément dans (99) permet la pronominalisation par *en* :

(99) - *Tu n'as pas pris de cognac ? - Alors, tu peux en prendre un petit verre* (Ionesco, E. *Rhinocéros*, 1959 : 255).

Le fait que *en* puisse remplacer le complément *de cognac* dans *un petit verre de cognac* semble contredire notre assertion qu'un complément du nom non-déterminé ne peut pas être remplacé par *en*. La réponse à cette question est que *en*, dans le cas de (99) entre dans le domaine quantitatif et non pas dans le domaine génitif, vu que *un petit verre de* entre dans une relation déterminante de *cognac*. Un tel exemple serait donc propre dans le chapitre 3.

En somme, *La généralisation de Cinque* a mis en évidence la concordance entre *son* et *en*. Parmi les exemples que nous avons vus, ceux qui ne sont pas pronominalisables par *en* ne peuvent pas non plus sélectionner le déterminant *son*.

5.6.4. Problèmes concernant la généralisation de Cinque

Néanmoins, il existe, selon Kupferman, quelques exceptions qui remettent en cause *la généralisation de Cinque*, où *en* et *son* ne sont pas parfaitement équivalents. Les insuffisances de cette généralisation sont listées très brièvement ici. Nous suivons l'analyse de Kupferman en fournissant parfois nos propres exemples :

(a) Le cas d'arguments internes indirects : Ils concernent les noms tels *abus, rêve, témoignage* ; ces noms sont dérivés des verbes comportant un objet indirect dans leur structure argumentale : *abuser de, rêver de, témoigner de* etc. Dans ces cas le terme génitif objectif serait imprécis, parce que cette structure est bien différente du génitif objectif que nous avons vu, où le complément adnominal représente l'objet direct du verbe dont le nom tête est dérivé. Reprenons par exemple notre exemple *la construction de la maison*, qui ressemble superficiellement à, par exemple, *le rêve de la retraite*. Toutefois, comme nous l'avons vu, le verbe *construire* est bel et bien transitif direct (*construire qch*), tandis que *rêver*

est transitif indirect (*rêver de qch*). Ceci implique pour le dernier cas, que c'est seulement *en* qui peut remplacer le complément, et pas *son*.

(b) Le cas d'appositions entre le nom-tête et son complément : Lorsque le complément du nom est apposé au nom, c'est-à-dire que le complément n'est pas dérivé de la structure argumentale mais se trouve plutôt dans une position binominale, par exemple : *La rumeur de son divorce s'est répandue la semaine dernière* / *Ce divorce, la rumeur s'en est répandue la semaine dernière* / * *Ce divorce, sa rumeur s'est répandue la semaine dernière*. On constate qu'il n'y a pas de lien argumental entre *rumeur* et *divorce*. La nature apposée de ces compléments se montre en réformant la phrase : *Ce divorce est une rumeur*. Dans des exemples de ce type, l'emploi du déterminant possessif reste impossible en contraste avec l'emploi de *en*.

(c) Le cas d'une pronominalisation de propositions : La troisième différence qui a des implications pour la généralisation de Cinque est *en* propositionnel, où *en* remplace un complément du nom qui comporte toute une proposition :

(100) *Certes, il y avait une nouvelle lueur dans ses yeux, mais* ***cette étincelle ne suffisait tout de même pas à donner soif à un amant****. Katherina* ***en*** *fit le constat avec un certain plaisir, étant donné qu'elle-même avait depuis longtemps perdu tout espoir de trouver un mari* (Henrichs, B. *La Joueuse d'échecs*, 2008 : 63).

Dans (100), *en* (*Katherina en fit le constat*) ne réfère pas à un groupe nominal mais à toute la proposition *que cette étincelle ne suffisait tout de même pas à donner soif à un amant* :

(101) *Katherina fit le constat que cette étincelle ne suffisait tout de même pas à donner soif à un amant.*

Il faut accepter une préposition sous-entendue dans la structure pour observer le lien av *en* dans de tels exemples :

(102) *Katherina fit le constat de cela (du fait / de la probabilité* / *de ce que cette étincelle ne suffisait tout de même pas à donner soif à un amant).*

Une représentation par un déterminant possessif n'est pas non plus possible ici : * *Que cette étincelle ne suffisait tout de même pas à donner soif à un amant, Katherina fit son constat.*

(d) Le cas d'une pronominalisation de *[de + N]* dans *[[det.poss. + N] + [de + N]]* : Une pronominalisation par *en* du génitif objectif peut être possible même avec la présence d'un déterminant possessif qui représente le génitif subjectif, ce qui serait impossible selon *la généralisation de Cinque* : *Ce projet, j'en ai reçu ta description hier*. Le déterminant possessif *ta* prend le rôle du génitif subjectif, alors que le génitif objectif est bel et bien représenté par *en*.

(e) Le cas des propriétés référentielles différentes : En ce qui concerne « le prédicat des propositions où un génitif a été cliticisé sous forme de *en* : il doit être prédiqué d'une propriété attribuée au DP tronqué, indépendamment de l'individu dénoté par le génitif » (ibid. : 133). En d'autres mots, si on prend la phrase suivante, la propriété exprimée par l'adjectif doit être inférable à partir du génitif : *Le roi du pays est puissant* / *Le roi en est puissant* / * *Le roi en est dans la voiture*. On observe donc que l'attribut *puissant* peut être inférable à partir du sujet *le roi*, tandis que des attributs spatiaux (ou temporels) tels par exemple *dans la voiture* ne l'est pas. C'est une restriction que le déterminant possessif ne respecte pas : *Son roi est dans la voiture*.

Selon Kupferman, un point important final à remarquer qui fait partie de la différence référentielle entre *en* et *son* porte sur le pluriel. Dans une phrase comme * *Les voitures allemandes, les moteurs en sont puissants*, (ibid. : 136), la pronominalisation par *en* devient impossible, alors que dans la phrase *Les voitures allemandes, le moteur en est puissant* cela est tout à fait possible. La raison en est que *en*, au singulier, indique déjà la totalité distribuée.

Le problème, c'est que cette problématique n'est guère liée à l'emploi de *en*. Même si le dernier exemple représente une partie définitoire tandis que le pluriel, dans ce cas, présuppose que chaque voiture allemande a plusieurs moteurs, cette problématique, à notre avis, ne porte pas vraiment sur l'emploi de *en*. Si le déterminant possessif est permis (*Les voitures allemandes, leurs moteurs sont puissants*), ce qu'affirme Kupferman, alors, la pronominalisation par *en* doit également être possible dans cet exemple. Nous considérons donc *Les voitures allemandes, les moteurs en sont puissants* comme acceptable du point de vue de *en*, même si, selon la grammaire normative, le sujet devrait préférablement être au singulier.

En somme, les exceptions listées dans cette partie sont les lacunes qui mettent en échec la généralisation de Cinque. Toutefois, d'un point de vue pédagogique, il est fructueux de

connaitre cette généralisation pour pouvoir évaluer l'acceptabilité de *en* dans la plupart du temps, tout en sachant qu'il y a des exceptions.

5.7. La question pragmatique

En norvégien, *en* génitif correspond normalement à une construction génitive utilisant le suffixe -*s* pour désigner le cas génitif : *le propriétaire de l'immeuble* / *bygningens eier*, *les règles du jeu* / *spillets regler*, *l'art du XIX*^{ème} *siècle* / *1800-tallets kunst* etc. Une autre solution peut être l'usage d'une préposition qui crée une connexion entre le nom tête du groupe nominal et son complément : *la voiture du voisin* / *bilen til naboen*, *le propriétaire de l'immeuble* / *eieren av bygningen* etc. Une autre possibilité se présente dans l'usage d'un connecteur possessif[18] tel *sin* / *si* / *sine* / *sitt* : *naboen sin bil*, *faren sitt biljardbord* etc. Le défi pour un apprenant norvégien n'est pas l'utilisation du génitif *per se* en français, mais la compréhension de la représentation du génitif par *en*. La difficulté augmente peut-être encore plus avec la cliticisation de *en* pour l'emploi génitif, car le complément, qui est déplacé depuis une position finale[19] de la phrase vers une position préverbale, a une signification importante pour le groupe nominal comme ensemble. Il faut souligner que, dans beaucoup de cas, il s'agit d'une pronominalisation théorique. C'est à dire que *en* génitif représente toujours un constituant qui est un complément introduit par *de*, néanmoins, ce complément n'a pas nécessairement fait partie de ce groupe nominal, visiblement dans l'énoncé. Pour bien comprendre, prenons un exemple :

(103) *L'admiration y naît au premier regard et si nous découvrons ensuite, dans la patiente obstination que nous mettons à en débusquer les causes (…)* (Barbery, A. *L'élégance du hérisson*, 216).

En remplace le complément du nom *de l'admiration*, mais cette relation est théorique en ce sens où l'on ne constate pas les mots exacts *les causes de l'admiration* dans le texte. La relation est implicite.

[18] Les éléments *sin*, *si*, *sitt* og *sine* sont normalement appelés *pronoms possessifs* dans la grammaire norvégienne traditionnelle. Ce terme est adéquat dans une phrase comme *Jeg tok naboen sin* (*sin* = *sin bil*), ou *sin* fonctionne bel et bien comme pronom. Néanmoins, dans des exemples tels *naboen sin bil,* la fonction de *sin* n'est pas pronominale à proprement parler. On utilise donc plutôt le terme *connecteur possessif* ici.

[19] Il faut comprendre le mot *finale* dans un sens large ; il y a évidemment très souvent des constituants qui se trouvent derrière le complément du nom introduit par *de* dans la phrase. On entend par ce terme qu'il se trouve derrière le verbe et derrière le noyau du groupe nominal dont il fait partie : *J'ai lu le premier chapitre* ***du livre***.

En ce qui concerne la compréhension de la phrase, le complément du nom *de l'admiration* est important pour comprendre le sens du groupe nominal minimal *les causes*. *Les causes de l'admiration* est un groupe nominal *étendu* (Riegel : 271), c'est-à-dire un élargissement du groupe nominal minimal. Lorsque ce complément est *déterminatif* dans le sens qu'il restreint l'extension du nom (ibid. : 274), il va de soi que l'information qu'il fournit est importante pour la compréhension de l'énoncé. Il ne s'agit pas de causes de n'importe quoi mais de l'admiration.

Pour quelqu'un qui ne possède pas cette information, des questions resteraient en suspens : *De quelles causes parle-t-on ? Les causes de quoi ?* Il est donc impératif de comprendre le sens global de tout le groupe nominal. La pronominalisation par *en* enlève la reprise de cette information. On dépend donc de la situation contextuelle ; il faut trouver l'antécédent de l'anaphore dans l'énoncé. Comme nous l'avons vu dans le chapitre 3, les différences de référence entre le français et le norvégien peuvent évoquer des difficultés pragmatiques.

Par ailleurs, un défi différent est celui de la position de la tête en relation avec son complément, c'est-à-dire, les langues romanes comme le français sont normalement ce qu'on appelle les langues *head initial* (*tête initiale*) : Dans le domaine du groupe nominal, la tête en est mis devant ses compléments, que ce soit un groupe prépositionnel soit une subordonnée relative etc. Comme on l'a bien observé, le clitique *en*, qui remplace un constituant postverbal, est déplacé vers une position préverbale. Au niveau de la cognition, cette opération risque d'être encore plus problématique pour *en* génitif, car l'information que ce complément comporte peut être essentiel pour établir la référence du nom tête, tel que nous l'avons observé dans (103).

Dans ce type de construction, la tête du groupe nominal est ainsi derrière son complément, ce qui en fait un *head final* (*tête finale*). En ce qui concerne la cognition, il faut par conséquent restructurer la phrase pour en tirer le sens.

5.8. Récapitulatif

Visiblement, il ne va pas de soi que tous les compléments du nom introduits par *de* puissent être pronominalisés par *en*. Nous avons montré que la distribution syntaxique de *en* génitif est d'une nature fort complexe. Il est possible de prendre départ dans la généralisation de Cinque, qui constate que la pronominalisation du complément du nom par *en* est possible dans les cas où ce même complément peut se laisser représenter par un déterminant possessif du type *son*.

Indéniablement, cette généralisation peut expliquer la grande majorité des cas où la pronominalisation par *en* est possible. Nous avons vu, par exemple, que cette correspondance entre *en* et *son* peut expliquer l'inacceptabilité de la pronominalisation des compléments temporels et parfois des compléments spatiaux. Le dernier « réactif » fourni par Kupferman sur les noms psychologiques contient des problèmes, car comme nous l'avons montré dans (97), on ne peut pas fournir une explication uniquement syntaxique à ce type d'exemples, il faut aussi se baser sur le sémantique et la pragmatique.

Cependant, tel que nous l'avons dégagé à partir de l'analyse de Kupferman, il existe des insuffisances dans cette généralisation qui portent sur les arguments internes indirects tels *rêve de*, sur les relations de nature binominale telles *la rumeur de sa divorce*, sur la pronominalisation des propositions comme le constat *que cette étincelle ne suffisait tout de même pas à donner soif à un amant*, sur la pronominalisation du complément du nom dans un groupe nominal régi par un déterminant possessif tel *ta description du projet* et finalement sur les propriétés référentielles différentes telles *Le roi en est riche (en = du pays)* / * *Le roi en est dans la voiture*. Dans tous ces cas, *en* et *son* se comportent différemment. La généralisation de Cinque est donc remise en cause. Toutefois, d'un point de vue pédagogique, c'est une bonne base sur laquelle on peut s'appuyer pour évaluer l'acceptabilité de la pronominalisation par *en* tout en sachant qu'il y a des exceptions comme celles plus haut.

Pour ce qui est de l'aspect sémantico-pragmatique, l'emploi de *en* se fait dans un contexte. Lorsque le complément adnominal se déplace vers une position préverbale, le nom-tête, comme déjà remarqué, se trouve dans une position finale relative au complément déplacé. Nous avons donc affaire à une tête finale, contrairement à la position normale de tête initiale. Le clitique référé à une information déjà établie dans le contexte. Il faut donc savoir la fonction de cette cliticisation du point de vue de la communication aussi bien que du point de vue de la syntaxe.

6. Complément verbal introduit par *de*

6.1. Remarques introductrices

Dans ce chapitre, nous examinerons les cas où *en* représente un complément verbal introduit par *de*. Nous distinguerons entre les compléments qui font partie de la structure argumentale du verbe, normalement traités comme compléments d'objet indirect, et ceux qui ont une relation plus libre avec le verbe. Dans ce dernier cas, il s'agit des compléments que la grammaire traditionnelle appelle *compléments circonstanciels* ou *adverbiaux*.

Ces étiquettes ne nous intéressent pas beaucoup dans la présente étude. Nous discuterons la nature des liens entre les verbes et leurs compléments tout en évitant des termes trop limitatifs ou catégoriques. Parmi les structures que nous verrons ici, il y a une variété assez marquée syntaxique autant que sémantique.

Finalement, il est intéressant de viser quelques particularités contrastives qui peuvent aider à l'établissement de notre typologie.

6.2. Définition

6.2.1. La structure argumentale

La substitution d'un complément verbal introduit par *de* fait partie de l'un des usages les plus courants de *en*. La raison en est que les verbes qui prennent la préposition *de* dans leur structure argumentale sont assez nombreux : *s'empêcher de*, *se réjouir de*, *se souvenir de*, *se débarrasser de, se charger de, s'approcher de*, *douter de*, *abuser de*, *manquer de*, *parler de*, *sortir de*, *venir de*, *remercier de* etc. Comme on l'observe, cette liste inclut aussi des verbes pronominaux autant que des verbes non-pronominaux. Dans les verbes cités plus haut, la structure argumentale avec la préposition *de* est bien forte : le verbe et son complément sont étroitement attachés. L'opération de substitution est assez facile. Le complément [de + régime] est substitué par *en* qui, comme toujours, change de position et se met devant le verbe. Le statut de *en* dans cette catégorie est plus concret que dans la catégorie du déterminant partitif.

Avant d'approfondir sur ce thème, voyons quelques exemples d'utilisation dans des phrases :

(104a) *Elle parle <u>de son voyage</u>.* / *Elle* [*en*] *parle_.*

(104b) *Guillaume a besoin <u>d'un nouveau lave-linge</u>.* / *Guillaume* [*en*] *a besoin_.*

(104c) *Paulette s'est débarrassée <u>de sa bicyclette cassée</u>.* / *Paulette s'*[*en*] *est débarrassée_.*

Dans ces exemples, la préposition *de* est attachée au verbe dans sa structure argumentale et *en* est également lié à la préposition *de* comme dans la pronominalisation de compléments du nom, l'usage génitif. Laenzlinger (2003 : 79) garde même ce terme pour les compléments verbaux introduits par *de*, appelant *en* une forme abstraite du *cas génitif* dans une phrase comme *J'en parle*. La correspondance entre *de* adnominal et *de* qui introduit un complément de verbe est bien visible.

« Il n'y a pas, on le sait, de correspondance absolue entre la sélection des prépositions des arguments indirects des prédicats verbaux et celle des nominaux dérivés. Qu'on considère la paire : *la commission a réfléchi à cette question* / *la réflexion de la commission sur* / * *à cette question* qui met en échec un modèle qui suppose une isomorphie totale entre les deux régimes. Pourtant, ce genre de situation semble être plutôt l'exception que la règle » (Kupferman : 124).

Il est toutefois clair que *en* représente, en tant que substitut d'un complément d'objet indirect commençant par *de*, un cas abstrait différent de celui de l'accusatif ou du datif. Dans plusieurs exemples, on peut y trouver un lien fort entre le complément génitif adnominal et ceux appartenant aux verbes, par exemple *dépendre de qch* ; *une dépendance de qch* et *abuser de qch* ; *un abus de qch*.

Cependant, dans cette étude, nous réserverons le terme génitif aux compléments de nom et aux compléments d'adjectif. On ne peut pas, comme l'indique Kupferman, trouver des exemples qui peuvent couvrir cette assertion pour tous les verbes dans la catégorie. Bien que ce soit plutôt « l'exception que la règle », on juge ce terme pour les compléments dans le présent chapitre trop étendue pour que son application à *en* soit véritablement adéquate dans cette structure. Nous avons même vu que le complément des noms équivalents à ces verbes ne peut nécessairement pas se laisser représenter par le génitif *son*. On évitera donc à étendre le terme *génitif* ici.

Avant de procéder, on remarque l'inclusion des verbes comme *avoir besoin de*, *avoir envie de* etc. dans ce chapitre. Ils sont différents des autres qui sont mentionnés ci-dessus. On propose de les traiter comme des verbes *grammaticalisés*, c'est-à-dire que les lexèmes *besoin* et *envie* sont devenus une partie du verbe. Les parties du verbe et leur complément sont donc divisés comme suit : [[*avoir besoin/envie*] + [*de quelque chose*]] et non pas [[*avoir*] + [*besoin/envie de quelque chose*]]. Sinon, le complément qui suit ne serait pas un objet indirect. Étant donné que ces compléments se remplacent par *en*, il est approprié de les traiter comme proposé ici.

6.2.2. Subordonnée complétive

Dans cette structure *verbe* + [*de + régime*], *en* peut aussi remplacer une subordonnée complétive :

(105a) *Il se plaint <u>que le livre ait disparu</u>.* / *Il s'*[*en*] *plaint_.*

(105b) *Elle se souvient <u>que son enfance était bien heureuse</u>.* / *Elle s'*[*en*] *souvient_.*

Dans ces cas la pronominalisation par *en* prend départ dans la structure argumentale des verbes qui sont originellement *se plaindre de quelque chose* et *se souvenir de quelque chose*. On peut donc maintenir que la préposition *de* a été effacée dans les phrases comportant une subordonnée complétive, mais qu'elle est toutefois représentée à un certain niveau abstrait, ce qui dans un deuxième temps exige la pronominalisation par *en*. On remarque en conséquence que la pronominalisation des objets accusatifs serait inacceptable :

(106a) * *Il se le plaint.*

(106b) * *Il se le souvient.*

Remplaçons maintenant les subordonnées complétives par des groupes prépositionnels introduits par *de* pour montrer la relation syntaxique :

(107a) *Il se plaint du livre disparu.*

(107b) *Elle se souvient de son enfance heureuse.*

6.2.3. Complément d'objet indirect ou complément circonstanciel ?

Il est difficile de diviser en catégories les verbes qui prennent un complément introduit par *de*, parce qu'il y en a beaucoup et tous avec des natures différentes. Il y a des verbes qui exigent un tel complément pour que la phrase soit bien formée syntaxiquement : *se débarrasser de, s'emparer de* etc. Avec ces verbes, l'absence du complément rendrait la phrase incorrecte ; il en va de même pour les compléments accusatifs ou les groupes prépositionnels introduits par n'importe quelle préposition différente de *de*. Dans (108) on observe visiblement ce fait :

(108) * *Il se débarrasse.* / * *Il se débarrasse la voiture.* / * *Il se débarrasse sur la voiture.*

On constate donc qu'il y a des verbes où le lien entre le verbe et le complément *de* est complètement inséparable. Comme nous l'avons vu au début du chapitre, il y a un bon

nombre d'autres verbes qui ont un attachement fort à ce complément, bien que ce complément ne soit pas forcément nécessaire dans la phrase pour la réaliser syntaxiquement. Par exemple, le verbe *parler* ne revendique pas le complément *de*, malgré son lien étroit au verbe :

(109) *Elle parle* / *Elle parle de son voyage* / *Elle parle longuement sur cette technique.*

Quant à *parler*, le complément *de* est le complément le plus naturel pour ce verbe. Pour les suivants, ce complément est normalement exigé : *s'occuper de*, *dépendre de*, *se souvenir de*, *se rendre compte de*, *profiter de* etc. Il y a aussi des verbes tels *dire qch de qqn/qch*, *protéger qqn*/*qch de qqn/qch* etc., où le lien entre verbe et complément est plus lâche. La structure n'est cependant pas nécessairement beaucoup moins rigoureuse, mais évidemment un peu éloignée de la structure du verbe *se débarrasser de* ou *s'emparer de* etc.

Comment définir un complément d'objet indirect dans le cadre de *en* ? Nous savons que l'objet et l'adverbial sont tous introduits par la préposition *de*. Voyons ce que *La grammaire méthodique du français* (2014 : 403) en dit : « Le critère décisif reste l'existence d'un double rapport de dépendance avec le verbe :

- Rapport sémantique, puisque le c.o.i. est un véritable actant dont le rôle sémantique argumental, complémentaire de celui du sujet, est appelé par le sens du verbe. De même que le verbe *obéir* implique un second actant auquel le premier conforme sa conduite, le procès dénoté par le verbe de mouvement *parvenir* suppose un point d'aboutissement (*Il est parvenu au* / *jusqu'au sommet*) ;
- Rapport syntaxique, puisque le verbe contrôle la construction du complément, dont il détermine dans la plupart des cas la préposition introductrice (*obéir* et *parvenir* se construisent obligatoirement avec *à*, *profiter* et *se méfier* avec *de*). Les compléments locatifs se signalent par la variabilité de la préposition (*aller à* / *dans* / *vers* / *sous* / *sur* / *derrière*, etc.) qui reste toutefois confinée à l'intérieur d'un paradigme restreint commandé par le sens du verbe (**aller pour* / *selon*). »

On observe qu'un verbe comme *se souvenir de qch* a forcément besoin de son complément pour être réalisé syntaxiquement :

(110a) * *Elle se souvient.*[20]

(110b) *Elle se souvient de son premier jour à l'école.* / *Elle s'en souvient.*

[20] Il faut souligner qu'une telle phrase pourrait être acceptable dans quelques cas très rares, tel le titre du *Nous nous souvenons* (1998) du pape Jean Paul II. Dans un tel cas, le thème est déjà connu et implicite, dans le même genre que *J'accuse*, le titre de la lettre d'Émile Zola (1898).

Seulement (100b) est syntaxiquement correct. Le lien entre le verbe et son complément est par conséquent dans ce cas inséparable. Qu'en est-il donc des verbes transitifs de mouvement tels *sortir, venir* etc. qui sont « susceptibles de suggérer l'idée de direction séparative » (Spang-Hanssen : 51) ? D'un côté, on voit que l'on peut normalement enlever le complément sans rendre la phrase syntaxiquement incorrecte :

(111a) *Ma sœur vient.*

Cependant, en utilisant le verbe *venir* comme expression d'origine, cela devient visiblement moins clair si l'on enlève le complément :

(111b) *Ma sœur vient de Lyon*. / *Ma sœur en vient.*

(111c) *Ma sœur vient_*

Un effacement du complément de *venir* aboutit à une perte sémantique presque complète, même si la phrase est bien formée d'un point de vue syntaxique. Par conséquent, le verbe *venir de*, surtout dans le cas où il exprime une origine, est syntaxiquement et sémantiquement différent de *venir* sans complément ; ce qui nous renvoie au fragment textuel de la Grammaire Méthodique du français que nous venons de voir : « Le c.o.i. est un véritable actant dont le rôle sémantique argumental, complémentaire de celui du sujet, est appelé par le sens du verbe » (ibid.).

Le problème issu de la définition des compléments repose sur la sélection des prépositions. Dans le cas des verbes tels *venir*, il est difficile de bien désigner cette sélection car elle peut se baser sur la sélection *syntactico-sémantique* (Melis : 2003) qui est « généralement associé aux emplois libres des prépositions, c'est-à-dire aux emplois comme tête d'un complément accessoire, dit circonstanciel (…) Le facteur sélectionnant est, dans le cas des groupes prépositionnels qui viennent s'intégrer à la phrase, une caractéristique générale de son architecture comme l'aspect, le temps ou la modalité. »

Au-delà de la sélection structurelle que nous ne traiterons pas ici, la sélection peut aussi se baser sur la *sélection lexicale* : « Le mode de sélection lexicale est associé au phénomène des prépositions fixes accompagnant certains verbes, noms et adjectifs ou certaines combinaisons d'un verbe support et d'une séquence non verbale. Le choix de la préposition est spécifique : (…) *compter sur*, *consister en*, *opter pour*, *parler de*, *penser à* (…) » (ibid.). Dans cette sélection, le sémantisme de la préposition reste sans doute important, or il n'est probablement pas autant marqué que dans la *sélection syntactico-sémantique*, étant donné que c'est plutôt le

verbe qui la choisit comme partie de sa structure. On répète l'exemple (111b) pour des raisons de simplicité :

(112a) *Ma sœur vient de Lyon.*

(112b) *Ma sœur vient de peur de manquer quelque chose.*

Le choix de la préposition n'est pas fait par hasard. L'exemple (112b) est certes une variation de la sélection syntactico-sémantique. Il ajoute de l'information accessoire et se trouve dans une position plus libre dans la phrase. Ce groupe s'intègre dans la phrase maîtresse comme une forme de complément circonstanciel de cause. Le syntagme prépositionnel *de Lyon* dans (112a) semble être facultatif en raison de l'acceptabilité de son effacement : *Son frère vient.* Pourtant, comme nous l'avons vu dans (111a), il y aurait alors une perte sémantique considérable si on enlevait le complément *de Lyon*.

Les compléments de ces verbes sont normalement difficiles à catégoriser. Le choix de la préposition dans la structure du verbe *se débarrasser de* est forcé, alors que le complément *de Lyon* se comporte d'une façon plus circonstanciel dans (112a). On pourrait même remplacer le complément dans (112a) avec un groupe prépositionnel introduit par une autre préposition : *Ma sœur vient avec ses amis / Ma sœur vient en avion / Ma sœur vient à dix heures / Ma sœur vient pour le déjeuner / Ma sœur vient par amour de famille* etc. Toutefois, *venir* ne prend normalement que les prépositions contraires *de* et *à* dans sa structure. On constate donc qu'il y a un lien fort entre *venir* et son complément *de Lyon*, parce que cette idée de mouvement est implicite dans le sémantisme du verbe *venir*, ce qui n'est pas le cas des autres compléments donnés. Soit il s'agit d'un complément d'objet indirect, soit d'un complément circonstanciel, soit quelque chose au milieu.

Les classifications que l'on fait reposent sur le degré d'attachement entre le verbe et son complément. Désormais, la catégorisation des compléments n'est pas vraiment intéressante ni apte à dire plus sur *en*. C'est donc plutôt sur la correspondance à *en* que nous nous pencherons maintenant.

6.3. La sémantique des verbes et leurs compléments

On a déjà vu beaucoup de verbes qui prennent normalement un complément introduit par *de*, tel *parler de*, *abuser de*, *se servir de* etc. Dans ce sous-chapitre, on analysera le sémantisme inhérent dans les structures des verbes qui prennent un groupe prépositionnel introduit par *de*

dans sa structure. On ne discutera pas le sémantisme de tous ces verbes ici. Il suffit de poser quelques exemples. La première partie traite des compléments qui sont presque toujours introduit par *de* et qui comportent un attachement étroit au verbe. Étant le type le plus direct et intuitivement compréhensible, il n'est pas tellement intéressant parmi les exemples que nous traiterons dans ce chapitre. Ce sera ainsi un traitement court.

6.3.1. Compléments toujours introduits par *de*

Nous commençons par les compléments qui sont toujours introduits par *de* et qui font forcément partie de la structure argumentale du verbe. Ces verbes sont du type traditionnellement appelés *transitif indirect*, c'est-à-dire qu'ils ne prennent qu'un complément d'objet indirect dans sa structure. La rigidité de ces structures souligne le lien entre le verbe et le complément. En ce qui concerne les compléments de ces verbes, la pronominalisation par *en* est bien prévisible. Voici quelques exemples :

- **Exemple (a) :** *se souvenir de* = avoir à nouveau présent à l'esprit (quelque chose qui appartient à une expérience passée)

  Schéma syntaxique : N1 + se souvenir + [de + N2]

  Signification : x se souvenir de y (propos)

- **Exemple (b)** : *se servir de* = faire usage de, utiliser

  Schéma syntaxique : N1 + servir + N1 + [de + N2]

  Signification : x servir x par aide de y (instrument)

Posons la liste de Spang-Hanssen (50) des verbes pronominaux ici : *s'approcher de, s'emparer de, s'empêcher de, se jouer de, se moquer de, se passer de, se réjouir de, se repentir de, se servir de, se souvenir de.* La préposition *de* ne tombe presque jamais sans ces structures. Il y a par conséquent un lien fort entre le verbe et son complément dans la structure de ces verbes. En ce qui concerne les verbes de la structure (b) le pronom réfléchi représente un complément d'objet direct, ce qui n'est pas le cas pour les verbes de la structure (a).

- **Exemple (c)** : *abuser de* = user mal, avec excès

  Schéma syntaxique : N1 + abuser + [de + N2]

  Signification : x abuser de (matière, thème)

- **Exemple (d)** : *sortir de* = aller hors d'un lieu

  Schéma syntaxique : N1 + sortir + [de + N2]

  Signification : x aller hors de lieu y (provenance)

Il y en a plusieurs : *bénéficier de, hériter de, manquer de, profiter de, parler de* etc. On constate que les compléments de ces verbes se distinguent des compléments du type (d) car il n'y a pas autant de sémantisme inhérent dans la préposition qui les introduit dans le type (c). Dans *sortir de*, il y a une notion forte de *déplacement* ou *séparation*, alors que ce n'est pas le cas pour *abuser de*. On ne peut donc pas attribuer autant de contenu sémantique dans le complément (c) que dans (d). Effectivement, l'équivalent norvégien de *abuser de* est transitif direct ; *misbruke*, tandis que l'équivalent de *sortir de* contient également une préposition ou plutôt une *particule* typique pour les langues germaniques ; *ut*, qui indique, souvent avec la préposition *av*, une idée de séparation et de déplacement ; *gå ut* (*av*).

L'idée de mouvement, déplacement ou de séparation comme dans *sortir de, venir de, partir de* etc. est aussi présente dans des verbes transitifs à deux compléments tels *recevoir quelque de quelqu'un, arracher quelque chose de quelque chose, sortir quelque chose de quelque part, distinguer quelque chose de quelque chose* etc., or ces verbes prennent un complément d'objet direct.

Les verbes qui sont mentionnés ici ne posent guère de problèmes quant à la pronominalisation par *en*. C'est normalement une opération simple. Il y a quand même un verbe comprenant *de* dans sa structure argumentale où la pronominalisation *en* n'est pas acceptée. Cela est, selon Le Bon Usage (2008) le cas du complément de *se composer* : **Ces trois parties, le roman s'en composait déjà dans le manuscrit* (ibid. : 869).

En somme, la pronominalisation par *en* est presque toujours permise pour remplacer les verbes où la préposition *de* fait partie de la structure argumentale obligatoire du verbe. Ce sont plutôt des verbes qui prennent un complément d'objet direct en plus d'un complément introduit par *de* qui représentent les cas les plus difficiles de ce genre, et ce sont ces types de verbes que nous analyserons dès maintenant.

6.4. Autres compléments

Dans ce sous-chapitre nous traiterons les autres compléments introduit par *de*. On se servira ici des mêmes termes utilisés par Spang-Hanssen dans sa liste de compléments (50-87).

6.4.1. Les compléments de cause, de récompense

Le complément de cause est souvent exprimé à l'aide d'un complément introduit par *de* : *s'effrayer de, rire de, rougir de, souffrir de, blâmer qqn de, punir qqn de, féliciter qqn de, remercier qqn de, payer qqn de* etc. où *de* a le sens sémantique de *à cause de* ou un sémantisme similaire à *pour* :

(113) *Il m'avait, dès l'abord, remercié de mon papier.* (Mauriac, C. *Le Rire des pères dans les yeux des enfants*. 1981 : 177. Frantext.)

(114) *J'avais à peu près retrouvé mon équilibre ; mais je continuai à souffrir de mon isolement* / *...souffrir à cause de mon isolement.* (Beauvoir, S. *La force de l'âge*. 1960 : 540. Frantext.)

Les groupes prépositionnels introduits par *de* dans (113) et (114) pourraient facilement être substitué par *en* : *Il m'en avait remercié…*/*…mais je continuai à en souffrir*.

Il y a des problèmes sémantiques dans le traitement de la cause. Les grammaires font en effet rarement la distinction entre *la cause directe* et ce que l'on appellera ici *la cause partielle*. Par exemple, il est important de bien distinguer entre la différence sémantique d'une expression telle *rire de la blague* et *rire de joie*. On voit que *de la blague* montre la cause directe de l'action *de rire*, alors que *de joie* entre quasiment dans le domaine des compléments de manière. Voyons-en un exemple :

(115) *Je lui ai raconté mon histoire et elle en a ri de plaisir*.

Un tel exemple montre qu'il y a une différence entre les deux constructions mentionnées ci-dessus. Dans l'exemple, *en* remplace *de mon histoire* qui est la cause directe du rire. Ce n'est pas si évident par rapport à *de plaisir*, parce qu'il y a une idée de simultanéité ; la personne a du plaisir et elle rit. L'idée de source n'est pas bien apparente car le rire n'est pas nécessairement tiré du plaisir, on pourrait dire que c'est plutôt une manifestation du plaisir. Pour cette raison on peut lui attribuer un statut sémantique de *cause partielle*, étant donné qu'une personne est sans doute plus susceptible à rire si elle a du plaisir. Comme déjà remarqué, la différence entre *rire Ø* et *rire de plaisir* peut également exprimer une différence de *manière*. Par conséquent, le terme *complément de cause* peut être imprécis ou vague dans de tels exemples. On constate qu'il y a des différences entre ces deux types de compléments. Voyons encore deux exemples :

(116a) *La fille n'avait pas à rougir de sa mère et elle ne cachait rien de ses origines.* (Ormesson, Jean. *Le vent du soir*. 1985 : 127. Frantext.)

(116b) *Au bout presque de ma trajectoire je trouve ça plutôt positif ; je n'ai pas eu à me conformer à quoi que ce soit et je n'avais aucune disposition pour rougir de honte ou de mépris*. (Boudard, A. *Mourir d'enfance*. 1995 : 74. Frantext.)

Le complément du verbe *rougir* dans (116a) est plus fortement attaché au verbe que celui dans (116b). C'est une distinction sémantique délicate mais si visible qu'elle mérite d'être remarquée. Dans (116b) une pronominalisation par *en* pourrait être possible, mais évidemment plus marginale que dans (116a). On ne pourrait pas exemple pas imaginer une pronominalisation du complément *de plaisir* par *en* dans une phrase telle

(117) *Alors que je lui racontais mon histoire j'ai observé ses yeux pleins* ***de plaisir****.*
Elle* ***en* *a ri de mon histoire.*

La pronominalisation par *en* devient plus intéressante d'un point de vue sémantique quand un complément d'objet direct est introduit dans la phrase, comme avec des verbes tels *blâmer qqn de qch, punir qqn de qch, remercier qqn de qch, féliciter qqn de qch*. Commençons d'abord par quelques exemples simples :

(118) *Je ne veux plus attendre pour vous féliciter de ce beau livre dont j'admire l'intuition métaphysique (…)* (Mauriac, C. *Le Rire des pères dans les yeux des enfants*. 1981 : 417. Frantext.)

La pronominalisation par *en* reste encore simple : *Je ne veux plus attendre pour vous en féliciter.* La structure causale *qqn de qch* paraît peut-être fort concrète et facilite ainsi la pronominalisation par *en* car il y a un lien fort et bien visible entre le patient et la cause dans la grille thématique : [AGENT, THÈME, CAUSE].

En même temps on peut constater que l'usage de la préposition *de* ici peut être *en* concurrence avec la préposition *pour* :

(119) *Il m'avait, dès l'abord, remercié de mon papier.*

(120) *Il a publié un communiqué dans lequel il m'a remercié pour mon travail.* (Mendès-France, P. *Œuvres complètes. Une vision du monde*. 1990 : 49. Frantext.)

Comme la préposition *de* entre dans le domaine de *pour* dans de telles constructions, cette dualité prépositionnelle souligne le sémantisme causal ou récompensant dans ces constructions. Dans la phrase suivante :

(121a) *Le maître l'avait puni pour un manque de politesse (…)*. (Szczupak, T. Y. *Un diamant brut*. 1938-1950 : 36. Frantext.)

la préposition *pour* pourrait être remplacée par *de* et ensuite par *en*:

(121b) *Le maître l'avait puni d'un manque de politesse.* / *Le maître l'en avait puni.*

Néanmoins, nous verrons en effet que l'acceptabilité de *en* repose probablement plus sur le lien entre le complément d'objet indirect et le complément d'objet direct, que seulement sur le lien entre le verbe et le complément d'objet indirect. Pour analyser davantage cette assertion, nous pouvons introduire un complément commençant par *de* différent de ceux que nous venons de voir :

(122) *On punit de sept ans de transportation les membres des associations illégales*. (Lefebvre, G. *La révolution française*. 1963 : 510. Frantext.)

Le complément *de sept ans* représente plutôt une manière qu'une cause. Il est très différent de celui de (121b). Là on observe une construction plus lâche que *en* ne peut pas pronominaliser. On peut dire que dans (121b) le contenu sémantique du verbe *punir* implique sans doute une relation plus étroite entre l'action de punir et la cause de cette punition, qu'entre l'action de punir et la manière de punir. Pour ce qui est de plus, en réformant la phrase (121b), on peut

constater que le complément *d'un manque de politesse* est plus attaché à l'objet *l(e)* (disons *l'élève*) que le verbe :

(123) *L'élève qui manquait de politesse a été puni (par le maître).*

Effectivement, [^{GN} *l'élève qui manquait de politesse*] constitue un constituant individuel. La relation étroite entre *l'élève* et *d'un manque de politesse* se manifeste par le fait que l'on peut reformer ce dernier complément et l'ajouter comme subordonnée relative dans le groupe nominal. Dans (122), contrairement, cela est bien plus difficile, parce que *de sept ans* porte sur la phrase en générale et non pas spécifiquement sur le groupe nominal :

(124) ? *Les membres des associations légales punis de sept ans ont été punis.*

La phrase (124) semble bizarre ; le complément du nom du groupe nominal sujet est superflu et aurait dû se déplacer derrière le verbe. Comme *de sept ans* implique plutôt une manière et aucune cause liée à l'objet, on ne peut pas justifier la pronominalisation par *en* dans ce cas. Cette manière porte surtout sur la phrase en général et non pas sur l'objet direct.

Ce lien fort entre ces deux fonctions se présente dans le fait qu'il est souvent impossible d'effacer le complément d'objet direct dans une phrase comportant un tel verbe :

(125a) *Il l'a félicitée de son succès.*

(125b) * *Il a félicitée de son succès.*

Dans la plupart des cas, en prononçant la cause, il faut également exprimer le patient. Une exclusion ne serait pas acceptable dans beaucoup de cas. On constate que la pronominalisation par *en* se veut souvent plus réalisable quand son antécédent fait partie d'un rôle thématique du verbe, et surtout quand l'autre rôle thématique, souvent représente par l'objet direct, est présent dans le discours et qu'il y a un attachement entre cet objet et le complément de cause. Le problème est néanmoins plus complexe en regardant l'exemple qui suit :

(126a) *Il l'a remercié de l'honneur qui lui était accordé. / Il l'en a remercié.*

(126b) *Il a remercié de l'honneur qui lui était accordé. / Il en a remercié.*

Dans (126a), l'objet direct est présent dans la phrase, tandis que dans (126b) il ne l'est pas. Pourquoi alors le complément de cause *de l'honneur* est-il substituable par *en* dans (126b) ? On attribue ce phénomène aux différences sémantiques des verbes. *Féliciter* dans (125) est

très spécifique, alors que *remercier* est bien plus générique dans le sens où l'on pourrait remercier sa bonne chance, sa foi etc., sans avoir besoin de préciser. L'objet direct est ainsi sous-entendu.

L'objet direct, qui prend souvent dans les constructions que nous avons traités ici, le rôle sémantique de *patient*, est plus fortement lié au verbe que l'objet indirect de n'importe quel type. Sémantiquement, le patient est souvent plus pertinent comme nouvelle information que d'autres compléments comme la cause, la matière etc. Étant donné que l'objet indirect, en tant que complément de cause, est plus ou moins dépendant du patient pour donner du sens à la phrase, il est souvent bien difficile d'exprimer la cause sans exprimer le patient. En effet, l'objet indirect est plus attaché à l'objet direct qu'au verbe. Ceci apparaît dans (127a).

(127a) *Elle l'accuse de m'avoir empoisonné la vie.* (Ducharme, R. *L'avalée des avalés*. 1966 : 136. Frantext.)

(127a) fonctionne très bien comme phrase, tandis que (127b)

(127b) **Elle accuse de m'avoir empoisonné la vie.*

ne l'est pas, par des raisons que nous avons mentionnées plus haut.

Pour soutenir davantage cette relation entre l'objet direct et l'objet indirect, fournissons un exemple d'un autre type :

(128) *Elle ne l'avoue pas de peur de perdre son emploi.* / **Elle ne l'en avoue pas*.

Pourquoi alors, la pronominalisation par *en* n'est-elle pas acceptable dans la phrase (128) ? On a clairement un thème (complément d'objet direct) et une cause. Premièrement, on remarque que le complément d'objet direct dans l'exemple (125a) est animé, disons que le clitique *l'* (la) remplace *sa collègue* : *Il a félicité sa collègue de son succès* : *Il l'a félicitée de son succès*. On remarque également que le complément de cause *de son succès* indique quelque chose de lié au patient (objet direct), quelque chose qui le concerne. Il est important de remarquer que l'objet direct des verbes typiques dans cette classe tels *remercier qqn de qch, féliciter qqn de qch, punir qqn de qch, accuser qqn de qch* etc. est normalement animé et le verbe porte une action positive ou négative envers lui.

Dans (128), cela n'est pas le cas. Disons que l'objet direct renvoie au groupe nominal *le vol*. Le complément *de peur de perdre son emploi*, cette entité plutôt abstraite, ne concerne pas vraiment l'objet direct non-animé de la phrase. Le complément de cause concerne,

sémantiquement, le sujet de la phrase et porte ainsi un rôle plus attributif. On constate aussi la facilité par laquelle on peut déplacer ce complément en tête de phrase et que la phrase semble tout à fait naturelle,

(129) *De peur de perdre son emploi, elle ne l'avoue pas*.

ce qui souligne son indépendance *circonstancielle* dans la phrase, choisie par sélection *syntactico-sémantique* (cf. 4.2.3), un emploi plus libre des prépositions. En voyant les verbes *punir qqn de qch, remercier qqn de qch, payer qqn de qch, féliciter qqn de qch, soupçonner qqn de qch, accuser qqn de qch* et bien d'autres dans cette catégorie, nous observons que l'objet indirect porte sur l'objet direct, et non pas sur le sujet ou la phrase en général : *Elle l'a puni de son infidélité – Le mari infidèle a été puni, Il l'a félicité du succès de son fils – Le collègue, dont le fils avait connu du succès, a été félicité, Il l'a payé de ses dépenses – L'ami qui avait fait des dépenses a été payé*. Dans tous ces cas, en peut bel et bien remplacer les constituants introduits par *de* : *Elle l'en a puni, Il l'en a félicité, Il l'en a payé* etc. Les observations de ce phénomène peuvent par conséquent nous aider à juger l'acceptabilité de la pronominalisation par *en*.

6.4.2. Compléments marquant le propos

Les compléments marquant le propos incluent souvent *de* dans leur structure : *dire qch de qch/qqn, écrire qch de qch/qqn, instruire qqn de qch, rêver de qch, informer qqn de qch* etc.

Dans ce groupe, nous observons aussi quelques verbes qui adhèrent au groupe de structure rigide comme *parler de qch, rêver de qch* etc. Sémantiquement, les compléments de ces verbes marquent un propos. Ils peuvent normalement être employés sans ou avec un complément introduit par *de*. Vu que c'est *en* qui nous intéresse, voyons un exemple où le complément est présent :

(130) *Conchita rêvait de l'Europe pour son fils*. (Ormesson, Jean. *Le vent du soir*. 1985 : 127. Frantext.) / *Conchita en rêvait.*

Dans cet usage *de* peut entrer en concurrence avec la préposition *sur*, ce qui souligne le domaine sémantique du propos. Voyons encore un exemple :

(131) *Est-ce que Jérôme t'a parlé de son dernier séjour à Glangowness. – Il m'en a dit quelques mots. Tout s'est très bien passé, je crois.* (Ormesson, J. *Le*

bonheur à San Minato. 1987 : 322. Frantext.)

On peut reconnaître la structure argumentale *dire qch de qch* dans *Il m'en a dit quelques mots*. Dans ce type de structures la pronominalisation de *en* est normalement sans problèmes. Il y a une forte connexion à *en* génitif complément du nom : [^{GN} *quelque mots* [^{GP} *de son dernier séjour à Glangownes*]]. En effet, le complément pourrait également être analysé ainsi dans cet exemple et dans beaucoup d'autres, surtout si l'objet est non-animé comme dans (131). S'il y a un objet animé, cela devient plus difficile :

(132) *Puis, sur un ton solennel, il les informe de ce qu'il vient de décider.* (Juliet, C. *L'Année de l'éveil*. 1989 : 109. Frantext.)

Dans (132), il n'est pas possible d'attacher le complément de propos à l'objet *les*, même après avoir nominalisé le pronom clitique *les* en *les élèves* et *de ce qu'il vient de décider* en *sa décision* : * *les élèves de sa décision* ne fonctionne pas comme un groupe nominal tel (131) : *quelques mots de son dernier séjour à Glangowness*. Toutefois, on constate en effet la relation entre l'objet direct et le complément de propos ; *de ce qu'il vient de décider* est sémantiquement lié à l'objet direct.

Il faut tout de même distinguer entre les verbes qui prennent un complément d'objet indirect sans objet direct tel *parler de quelque chose*, *rêver de quelque chose* etc. et les verbes qui peuvent prendre les deux tel *dire quelque chose de quelque chose, savoir quelque chose de quelque chose, écrire quelque chose de quelque chose* etc. Dans le deuxième groupe, nous observons également que le deuxième complément est souvent accompagné du premier, c'est-à-dire, l'objet direct est souvent présent là où est présent l'objet indirect. Dans cette catégorie, nous constatons de plus, comme dans les structures comportant un complément de cause, la relation syntaxique et sémantique forte entre l'objet indirect et l'objet direct, ce qui permet de savoir facilement la possibilité de pronominaliser par *en*.

6.4.3. Complément marquant la matière

Le complément de matière a de fortes similarités avec le complément d'instrument qui de son côté n'est normalement pas bien représenté par *en*. Ce dernier préfère la préposition *avec*. Quelle est la différence ? Prenons les verbes suivants : *couvrir qqn/qch de qch, bâtir qch de qch, construire qch de qch, remplir qch de qch, arroser qch de qch, mouiller qch de qch, envelopper qch de qch* etc.

En voilà un exemple :

(133) *La fontaine, qui donne son nom à l'abbaye, coule au milieu de la cour. Son eau est pure et toujours froide. On en remplit les gargoulettes qui, posées sur le rebord extérieur de la fenêtre de nos cellules, la conservent fraîche, même à midi.* (Roubaud, J. *Nous, les Moins-que-Rien, Fils aînés de Personne*. 2006 : 140. Frantext.

On constate qu'il y a cependant des différences nuancées entre le complément de manière que l'on voit ici et le complément d'instrument : « Le compléments de matière indiquent donc toutes sortes de choses qui ne servent pas seulement de moyen mais qui, elles-mêmes, sont affectées par l'action, étant par exemple l'objet d'un déplacement ou d'une transformation tandis que le verbe n'énonce rien sur l'état de l'instrument après l'accomplissement de l'action » (Spang-Hanssen : 57). On observe visiblement ceci dans l'exemple qui est donné au-dessus. L'eau est affectée par un déplacement quand elle est versée dans les gargoulettes.

Beaucoup des compléments de matière ont des similarités avec le complément marquant le passif, mais la différence repose sur le rôle dit *agentif* :

(134a) *Je couvre la table d'une nappe blanche.*

Dans (134a), le groupe prépositionnel exprime clairement le complément marquant la manière, tandis que dans (134b) *couverte d'une nappe blanche* exprime un type de complément dit *agentif*, bien que ce complément ne porte pas le sémantisme d'un agent réel ; il remplit la place normalement consacrée à des groupes introduits par *par*.

(134b) *La table a été couverte d'une nappe blanche.*

Il est à la fois un complément marquant la matière et dans la position d'un complément utilisé dans la passivation. Néanmoins, il ne s'agit que de la position d'un complément agentif ici, le complément *d'une nappe blanche* ne porte pas intrinsèquement de sémantisme agentif. On suppose qu'il y ait un autre agent qui a mis la nappe blanche sur la table. Cela nous amène au chapitre suivant, le complément marquant le passif.

On constate que ces compléments sont similaires aux compléments génitifs de l'adjectif. *En* génitif, que nous avons bien observé dans le chapitre précédent, peut aussi représenter une sous-partie du sujet : *Une table couverte d'une nappe blanche* / *La table en est couverte*. Encore une fois cela nous amène au constat qu'il y a un lien fort entre le complément de matière et l'objet direct de la phrase dans (134a). Cette généralisation est applicable pour tous

les compléments de matière. Le complément de matière peut aisément être interprété comme une sous-partie de l'objet direct. Nous observons la relation étroite entre l'objet direct et le complément qui, comme c'est le cas pour les autres compléments traités dans ce sous-chapitre, nous aide à juger l'acceptabilité de *en* : *Je couvre la table d'une nappe blanche* / *J'en couvre la table*.

6.4.4. Complément marquant le passif

Le complément *agentif* dans les constructions passives en français est normalement exprimé par un groupe prépositionnel commençant par la préposition *par*. Tout de même, il existe parfois des compléments dits *agentifs* qui sont introduits par la préposition *de*, par exemple : *être aimé de, être saisi de, être entouré de* etc.

Dans une phrase passive, l'objet prend la position du sujet après une opération de passivation, alors que le vrai sujet, l'agent, n'est souvent pas exprimé dans la phrase, contrairement à une phrase active. Même ici, on constate la relation forte entre l'objet dans le début de la phrase et le complément du passif.

Tout d'abord, ce serait pertinent de faire une remarque sur le terme que l'on utilise ici : désormais on n'utilisera pas *complément d'agent* ou *complément agentif*, parce que dans la plupart des cas de cette catégorie, ce complément ne représente pas en soi un agent proprement dit. On ne peut par conséquent pas justifier un tel terme, on emploiera alors plutôt le terme *complément du passif*.

Quant à l'usage de *de* dans ce type de complément, il intervient souvent avec des verbes qui expriment un sentiment, une habitude, un état ou une situation tels *aimer, craindre, voir, entendre, couvrir, entourer, saisir* etc. (ibid. : 62) :

(135) *Personne au monde, excepté quelques partisans aveugles, ne méconnaît, en effet, le puissant développement de la France. Chacun de nous en est saisi quand il parcourt le pays, fût-ce en regardant les images.* (De Gaulle, C. *Discours et messages. 3. Avec le renouveau 1958-1962* : 1970 : 384. Frantext.)

Nous observons qu'il s'agit, dans la plupart des cas, de verbes qui n'expriment pas une action physique du sujet. Dans (135) on observe la lecture abstraite du complément du passif. Des compléments des verbes relatant des procès apparemment très physiques tels *saisir, frapper*,

envahir etc. peuvent également être pronominalisés par *en* lorsqu'il est pris au figuré comme dans (136) :

(136) *Personne ne restait longtemps pour remarquer la singularité de son absolue indifférence, et si j'en ai été frappé, c'est sans doute à cause de l'état mental où je me suis trouvé.* (Roubaud, J. *Impératif catégorique : récit.* 2008 : 96. Frantext.)

Même ici il ne s'agit pas d'un agent proprement dit car la lecture du verbe *frapper* ici n'implique pas une action mais plutôt un changement mental.

Quelques verbes expriment un accompagnement ou peuvent entrer dans le domaine des constructions marquant la matière (137) que nous avons déjà traité :

(137) - *La mer est pleine de méduses, dit-il. Faites attention. – Je sais, mais je plonge dessous et je nage vers les rochers. – Les rochers aussi en sont entourés*. (Déon, M. *La carotte et le bâton*. 1960 : 35. Frantext.)

(138) - *Je crois, Beatrix, que l'un et l'autre sont si peu habitués à ce que un membre de votre famille soit convoquée par un commissaire de police, qu'ils en sont choqués au-delà du raisonnable*. (Pilhes, R, V. *La Rhubarbe*. 1965 : 1970. Frantext.

On constate aussi le lien entre ce complément du passif et le complément de l'adjectif que nous avons traité dans le chapitre 5 :

(139) *Nous avons vu des rochers qui étaient* [^{GA} *entourés* [^{GP} *de méduses*]].

Ceci nous montre la nature plutôt descriptive du complément du passif qui est ajouté dans la phrase. Comme le montre l'exemple (139), il y a une subordonnée relative dans le groupe nominal *des rochers* dont *de méduses* fait partie, ce qui souligne l'attachement syntaxique et sémantique entre le complément du passif et l'objet direct[21]. On constate alors, que ce lien entre le complément introduit par *de* et l'objet direct est présent dans tous les exemples pronominalisables par *en* que nous avons vus dans ce chapitre. Cette observation représente une aide considérable dans le but de comprendre et d'employer *en*.

[21] Dans une phrase active, le groupe nominal *des rochers* serait le complément d'objet direct.

6.5. Pauvreté sémantique de *en* complément verbal introduit par *de*

En général, l'emploi de *en* dans le rôle de complément d'objet indirect est conceptuellement plus facile pour les étudiants norvégiens en comparaison à l'emploi de *en* dans le rôle de complément d'objet direct. La raison en est que le complément d'objet indirect existe dans toutes les langues indo-européennes. Une distinction entre un groupe prépositionnel et un groupe nominal accusatif sera donc intuitivement facile à discerner. Par conséquent, la pronominalisation d'un groupe prépositionnel tel *de mon père* dans une phrase comme *Je parle de mon père* ne pose pas de beaucoup de difficultés. Le teste que nous avons vu soutient cette assertion. Étant donné qu'il n'y a pas de *pro-groupe prépositionnel* en norvégien correspondant à *en*, il est par conséquent normalement traduit par un autre groupe prépositionnel :

(140a) ***Qu'est-ce que vous* [*en*] *dites ?*** (Ionesco, E. *Rhinocéros*. 1959 : 51)

(140b) *Hva sier du* [*til dette*]*?* (Ionesco, E. Neshornet. 2007 : 52)

(141a) ***C'est vrai, qu'est-ce que j'ai bien pu* [*en*] *faire* ?** (Ionesco, E. *Rhinocéros*. 1959 : 40)

(141b) *Jamen har du rett. Hvor kan jeg ha gjort* [*av det*]? (Ionesco, E. Neshornet. 2007 : 7)

(142a) ***Qu'est-ce que vous* [*en*] *savez* ?** (Ionesco, E. *Rhinocéros*. 1959 : 156)

(142b) *Hva vet du* [*om det*]? (Ionesco, E. Neshornet. 2007 : 70)

(143a) ***Je m'*[*en*] *préserve*.** (Ionesco, E. *Rhinocéros*. 1959 : 215)

(143b) *Jeg vokter meg* [*for det*]. (Ionesco, E. Neshornet. 2007 : 83)

Dans le cas des objets indirects, *en* est normalement traduit comme un groupe prépositionnel. Il y a une grande variété de prépositions accessibles pour la traduction de *en*. Toutes les prépositions norvégiennes *til, av, om* et *for* sont possibles comme on le montre dans les exemples 36-39. Dans ces traductions, on observe une distinction bien visible entre le français et le norvégien ; tandis que le français préfère des pronoms adverbiaux tel que *en* ou *y*, surtout pour les référents inanimés, dans des expressions qui incluent les prépositions *de* et *à*, le norvégien utilise plutôt une préposition visant un régime pronominal inanimé (*det*) comme on le constate dans ces traductions : *til det, av det, om det, for det*. Un groupe prépositionnel plus ou moins pareil est tout à fait possible en français :

(144) *Qu'est-ce que vous dites* [*de ça*] *?*

(145) *Qu'est-ce que j'ai bien pu faire* [*de ça*] *?*

Le français préfère normalement, quand l'antécédent a été bien établi, un substitut par un clitique, dans ce cas *en*. Puisque les prépositions norvégiennes sont plus répandues dans de telles constructions, on peut soutenir que ces compléments comportent un sens sémantique plus fort en norvégien, parce qu'ils se basent sur une plus grande sélection de prépositions. Pour exemplifier cela, on peut examiner le verbe *gjøre*/*faire* pour constater des différences :

(146a) *Han gjorde et stort nummer* ***ut av det****.* /*Il* ***en*** *a fait toute une histoire.*

(146b) *Han gjorde* ___ ***henne*** *til en stjerne.* / *Il* ***en*** *a fait une star.*

(146c) *Jeg finner ikke boken min. Hvor kan jeg ha gjort* ***av den****?* / *Je ne trouve pas mon livre. Qu'est-ce que j'ai pu* ***en*** *faire ?*

(146d) *Hvor er boken min? Har har du gjort* ***med den****?* / *Où est mon livre ? Qu'****en*** *as-tu fait ?*

D'abord il faut remarquer que (146b) n'est pas syntaxiquement similaire à sa contrepartie française, parce que le complément indirect en français représenté par *en* est un objet direct dans la version norvégienne : *henne*, tandis que l'objet direct *une star* en français est introduit par *til* dans un groupe prépositionnel en norvégien. Il faut aussi remarquer que cette construction avec *gjøre*/*faire* est particulière dans le sens que ce serait difficile d'imaginer l'un des compléments sans l'autre, surtout en norvégien :

(147a) ? *Han gjorde henne.*

(147b) * *Han gjorde til stjerne.*

(147c) *Il en a fait.*

(147d) *Il a fait une star.*

Le premier exemple (147a) pourrait peut-être être syntaxiquement acceptable dans certains cas marginaux, mais la phrase en soi semble plutôt bizarre. L'exemple (147b) est syntaxiquement impossible. Les exemples (147c) et (147d) sont bien possibles, mais ils sont pourtant assez différents : L'exemple (147c) est différent d'un point de vue syntaxique : Notons que *en* ici ne peut pas renvoyer à un complément d'objet indirect du type *faire quelque chose de quelque chose / quelqu'un*. Cet objet indirect exige un complément d'objet

direct. Cela veut dire que *en* dans (147c) doit forcément renvoyer à un complément d'objet direct, comme par exemple dans : *Il a fait de la soupe* / *Il en a fait*. Dans ce cas, il s'agit évidemment d'une phrase très différente. L'exemple (147d) est également possible, mais la sémantique de la phrase est toute différente.

Dans l'ensemble, on trouve que le complément *en* peut se manifester dans des groupes prépositionnels introduits par *av, ut av, med* et sans préposition, mais dans ce cas l'autre complément, l'attribut de l'objet, est introduit par la préposition *til*. On observe donc une différence sémantique autant que différence syntaxique. Dans une grande variété d'exemples, les verbes français auraient pu choisir une autre préposition que *de* pour son complément, on pourrait par exemple dire *parler sur* plutôt *que parler de*, *dire sur* plutôt que *dire de*, *remercier pour* plutôt que *remercier de* etc., mais dans les exemples que l'on voit ici, ce n'est pas le cas pour la plupart des verbes. La plupart d'entre eux ont une structure assez rigide qui exige la préposition *de*, sauf peut-être (140a) qui pourrait utiliser *sur*. La structure des verbes français qui comportent la préposition *de* est plus rigide. Le rapport entre les verbes et le complément introduit par *de* est fort, alors que le rapport entre les verbes et les autres prépositions telles *sur, pour* etc. ne l'est pas au même degré. Ces prépositions sont sémantiquement plus définies et correspondent ainsi davantage aux prépositions norvégiennes que nous voyons dans les traductions, telles *til, om, for, av* etc.

Cet attachement fort est visible en norvégien qui utilise des particules pour plusieurs verbes dans ce domaine, tel *gå ut* qui se traduit par *sortir de* en français. La particule *ut* et la préposition *de* sont syntaxiquement différentes. L'idée d'aller dehors est implicite dans le verbe *sortir* en français, ce qui n'est pas le cas pour *gå* en norvégien. On a forcément besoin d'exprimer la particule *ut* pour que le verbe prenne la signification de *sortir* plutôt qu'*aller*. La préposition *de* est tout de même normalement traduite par *av*, ce qui souligne que *ut* ne représente pas *de* dans *sortir de* mais fait une partie intégrale du verbe pour en communiquer le sens. Le complément *de + régime* se traduit normalement par *av + régime* : *Il est sorti de la maison* / *Han gikk ut av huset*.

6.6. Récapitulatif

Les apprenants norvégiens ont souvent tendance à exprimer les compléments d'objet indirects du type traité dans ce chapitre avec un groupe prépositionnel *de ça* avant de commencer à les substituer par *en*. Cette tendance est sans doute liée à la façon norvégienne d'exprimer ces

compléments ; comme nous l'avons vu, le norvégien n'a pas de pro-groupe prépositionnel et exprime par conséquent ces compléments avec des groupes prépositionnels dont le régime est souvent le pronom neutre tonique *det* (*til det, av det, om det* etc.), qui est encore plus répandu en norvégien que *ça* en français.

En général, nous avons départagé les verbes traités dans ce chapitre en deux catégories : Ceux qui ont un lien étroit avec le complément introduit par *de* et qui le comportent presque toujours dans leur structure argumentale, et ceux qui n'ont pas forcément de lien aussi fort avec le complément introduit par de, mais qui ont la possibilité de l'inclure. La première catégorie consiste en verbes avec une structure argumentale rigide dont le complément correspond facilement à *en*. C'est la catégorie la plus simple et directe et elle ne pose pas beaucoup de problèmes pour les apprenants de français. Il faut seulement connaître la structure. Parfois c'est très proche du au norvégien, il y a *dépendre de* ; *avhenge av, se charger de ; ta seg av, parler de ; snakke om* etc. où le complément en norvégien est également indirect et dépend d'une préposition. Il peut y avoir de plus grandes différences structurales tels des verbes tels *abuser de qch, se souvenir de qch* etc., dont les équivalents en norvégien sont transitifs directs *misbruke noe, huske*/*minnes noe* mais ceux-ci ne posent pas beaucoup de problèmes dans la question de la pronominalisation par *en*.

La deuxième catégorie peut inclure des compléments introduits par *de*, souvent avec un complément d'objet direct déjà présent. On a vu que *en* admet, dans cette catégorie, des *compléments de cause, de thème*/*propos, de matière, de provenance, de passif* etc. Parfois c'est difficile de décider si un complément peut être substitué par *en*. C'est une question de sélection de prépositions ; il est important que la préposition soit choisie par le verbe, à partir d'une *sélection lexicale* plutôt qu'une *sélection syntactico-pragmatique*. Parfois il est difficile de discerner cette différence, or, on a observé que ce lien plus étroit se manifeste souvent non pas seulement dans la relation entre le complément et le verbe, mais le complément de cause est souvent sémantiquement lié à l'objet direct, et avec un objet direct animé cela peut faciliter la pronominalisation par *en*. Cela peut nous aider à distinguer les exemples suivants :

(148) *Il l'a frappé de rage.* / ? *Il l'en a frappé.*

(148) *Nicolas s'empara d'une pelle et l'en frappa à la tête.*

Dans (148), le groupe prépositionnel *de rage* se présente comme une cause partielle, mais sa fonction est plutôt circonstancielle ; la rage a des implications pour le verbe ; la façon de frapper, et elle dit quelque chose sur l'état du sujet, mais n'est pas directement liée à l'objet

direct, alors que dans (148)[22], *d'une pelle* entre dans le domaine instrumental, qui n'est même pas normalement le champ juste de *en*, mais *d'une pelle* a des implications directes pour l'objet direct.

C'est un problème difficile à catégoriser. Or, on a constaté cette tendance pour tous les compléments traités dans ce chapitre. Le complément de propos peut parfois se voir analyser comme un complément du nom ; dire [^{GN} *quelques mots* [*du film*]] ce qui souligne cet attachement. Le complément de matière porte des implications pour l'objet autant que pour le complément de matière ; *remplir une bouteille d'eau*, le complément de passif ne pourrait exister dans la phrase sans un élément remplissant la position du sujet. Cet élément est normalement l'objet direct dans une phrase active.

Bien que *en* ne convienne pas, en général, aux compléments d'instrument ou de manière si ces compléments ne font pas partie de la structure argumentale du verbe, on a toutefois observé, qu'il y a d'autres facteurs qui peuvent les rendre acceptables sous certaines conditions. Par exemple, dans (148), *de la pelle* peut représenter l'instrument et on pourrait même soutenir qu'il s'agit d'une manière de frapper. Parfois il est difficile de faire une distinction fine entre les domaines sémantiques différents.

La pronominalisation par *en* peut aussi être possible dans les cas de *de plaisir* dans *rire de plaisir* ou *de rage* dans *hurler de rage* dans un contexte propre où *plaisir* ou *rage* ont été convoqués dans la situation contextuelle. Dans ce cas, c'est une question de pragmatique.

Les observations que l'on a faites dans ce chapitre peuvent nous aider dans la lecture de *en* afin de juger l'acceptabilité de la pronominalisation.

[22] Il faut souligner que l'exemple (37) est assez littéraire et les verbes dans la littérature substituent parfois *avec* comme introducteur du complément d'instrument avec *de*.

7. Conclusion

Dans le présent travail, c'était notre but d'établir une typologie cohérente qui aident à évaluer l'acceptabilité de *en* de façon étendue. Puisque la distribution syntaxique de *en* est fort complexe, comme nous l'avons indiqué tout au début du mémoire, il ne s'agit pas d'un traitement exhaustif. Parmi les locuteurs français, il y a parfois même des opinions divergentes concernant l'acceptabilité des phrases complexes comportant *en*.

Cependant, nous avons constaté dans notre test sur l'usage de *en*, que l'emploi de ce pronom n'est pas seulement difficile mais, en effet, peu naturel pour les apprenants de langue norvégienne, car il n'est guère possible de trouver une contrepartie de *en* en norvégien. Nous avons affaire à un élément dont l'emploi se forme à partir des différences conceptuelles entre les deux langues.

Nous avons pu dégager des points pertinents sur le plan de l'emploi des différents types de *en* qui en fournit une compréhension profonde. Il est bien évident que, dans le domaine de l'enseignement de *en*, il ne suffit pas de dire que *en* remplace des groupes syntaxiques [*de + nom*]. Les explications trouvées dans les manuels sont souvent superficielles.

Ihsane et Forel (2014) ont touché cette problématique de l'enseignement de *en* quantitatif / partitif dans son article. Pour bien comprendre l'usage de *en*, il n'est pas suffisant de donner des règles généralisées, il faut forcément saisir les concepts de base. Nous avons alors approfondi la question. En ce qui concerne les apprenants norvégiens (et ce qui pourrait également concerner des étudiants anglais), nous avons dégagé plusieurs défis propres à l'emploi de *en* partitif / quantitatif qu'il faut relever pour bien comprendre ce domaine d'usage : la différence entre la référence définie et la référence indéfinie et partitive ; le traitement français des noms dits massifs (cf. déterminant partitif), la différence entre la lecture quantitative et la lecture partitive, le fait qu'un quantifieur ne peut normalement pas se trouver seul dans la position d'objet direct sans la référence de *en* et finalement l'aspect pragmatique ; la localisation de l'antécédent de *en* dans un contexte complexe.

Qui plus est, ce savoir doit être accompagné d'un abandon complet du système pronominal norvégien : Nous avons, par exemple, déjà remarqué le problème du pronom *det* en norvégien. Ce pronom a maintes fonctions en norvégien, et il est souvent possible que ce pronom laisse des traces en français dans la forme du pronom neutre *le*, par exemple, dont la distribution en français est plus restreinte que *det* en norvégien.

Dans le domaine de *en* génitif, nous avons suivi la généralisation de Cinque et ensuite la remise en cause de cette généralisation par Kupferman. Bien que cette généralisation soit relativement favorable à une pronominalisation génitive de *en*, il existe cependant quelques exceptions qu'il nous a fallu traiter à l'aide de l'analyse de Kupferman, lequel a dégagé plusieurs points pertinents. Concernant l'analyse des noms dits *psychologiques*, Kupferman essaie de montrer, uniquement à partir de la syntaxe, l'impossibilité de l'extraction du génitif objectif s'il peut y avoir un génitif subjectif sous-entendu dans la phrase. À notre avis, cette assertion gagnerait à être doublée de considérations pragmatiques, car la possibilité de la présence d'un génitif subjectif n'exclut pas forcément que la lecture de *en* soit celle du génitif objectif. Cet exemple montre bien que la question de *en* est difficilement déterminé dans tous les cas seulement à partir de la syntaxe. Il est souvent nécessaire de passer par la pragmatique.

Au sujet de *en* complément d'objet indirect / adverbial, nous avons fait une distinction entre les verbes qui incluent normalement toujours *de* dans leur structure argumentale, et ceux qui ont la possibilité de l'inclure. Dans le domaine de ces derniers, nous avons fait l'usage de catégories sémantiques de compléments verbaux pour distinguer entre les compléments qui sont pronominalisables par *en* et ceux qui ne le sont pas. Les cas les plus intéressants étaient ceux qui comportaient deux objets. Nous avons réussi à constater que la pronominalisation par *en*, à notre avis, paraît normalement plus acceptable dans les cas où il y a déjà un objet direct dans la structure du verbe et, dans ce cas, surtout s'il y a un lien sémantique entre l'objet direct et l'objet indirect représenté par *en*. Cette observation peut aider considérablement dans l'évaluation de l'acceptabilité de *en* tout en gardant en tête qu'il peut y avoir des exceptions.

Au cours de ce travail, nous avons découvert plusieurs thèmes intéressants pour des études supplémentaires. Par exemple, puisque nous avons vu que l'acceptabilité de *en* peut être déterminée à partir non seulement de la syntaxe mais également du contexte qui l'entoure, une étude principalement pragmatique de *en* serait bienvenue aussi bien qu'un travail plus contrastif qui traiterait de la traduction de *en* en norvégien. C'est un petit mot de grande importance ; il reste donc encore beaucoup à découvrir sur *en*. Et c'est sur cette phrase que j'« en » finirai avec cette étude…

Bibliographie

Carlier, A., Melis, L. *L'article partitif et les expressions quantifiantes contiennent-ils le même de* ? *La relation partie – tout*. 2006. Peeters : Louvain. pp. 449-464

Dictionnaire de l'Académie Française. Imprimerie Nationale Julliard. 1994. 9ème édition. Paris.

Grevisse, M., Goosse, A. *Le bon usage*. 2008. De Boeck & Larcier. 14ème édition. Bruxelles.

Huchon, M. *Histoire de la langue française*. 2002. Libraire Générale Française.

Ihsane, T. *En Pronominalization in French and the Structure of Nominal Expressions*. 2013. Syntax.

Ihsane, T., Forel, C. *De la mécanique au sens : le cas du pronom en en français*. 2014. Genève.

Jamet, M. C. *Étude du pronom "en" dans les expressions libres et figées* dans BIASON M.T., Expressions libres et figées, Hommage à Maurice Gross in ATTI, Venice, vol. 7, pp. 85-160.

Kayne, R. S. *French Syntax*. 1975. The MIT Press Cambridge, Massachusetts, and London, England.

Kupferman, L. *Le mot de. Domaines prépositionnels et domaines quantificationnels.* 2004. De Boeck & Larcier. Première édition. Bruxelles.

Laenzlinger, C. *Initiation à la syntaxe formelle du français. Le modèle Principes et Paramètres de la grammaire Générative Transformationnelle*. 2003. Peter Lang.

Leeman, D. *Les déterminants du nom en français – syntaxe et sémantique*. 2004. Presses Universitaires de France. Paris.

Le Grand Robert. 2001. Dictionnaires Le Robert. 2ème édition.

Maingueneau, D. *Syntaxe du français*. 1994. Hachette Livre, Paris.

Melis, L. *La préposition en français*. 2003. Éditions Ophrys. Paris.

Moeschler, J., Reboul, A. *Dictionnaires Encyclopédique de Pragmatique*. 1994. Éditions du Seuil.

Riègel, M., Pellat, J. C., Rioul, R. *Grammaire Méthodique du français.* 2014. Presses Universitaires de France.

Ruwet, N. *Théorie syntaxique et syntaxe du français*. 1972. Éditions du Seuil. Paris.

Spang-Hanssen, E. *Les prépositions incolores du français moderne*. 1963. GAD. Copenhague.

Sportische, D. *Clitic Constructions*, 1993. Phrase Structure and the Lexicon.

Tellier, C., Valois, **D**. *Constructions méconnues du français*. 2006. Les Presses de l'université de Montréal.

Vandeloise, C. *De la distribution à la cognition*. 2006. L'Harmattan. Paris.

Zufferey, S., Moeschler, J. *Initiation à l'étude du sens. Sémantique et pragmatique*. 2010. Éditions Sciences Humaines.